

Balaruc-les-Bains
Balaruc-le-Vieux
Bouzigues
Frontignan
Gigean
Loupian
Marseillan
Mèze
Mireval
Montbazin
Poussan
Sète
Vic-la-Gardiole
Villeveyrac

SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

20
19

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Balaruc-les-Bains
Balaruc-le-Vieux

Frontignan

Gigean

Vic-la-Gardiole

Mireval

2019

ÉDITO



Le Rapport d'activités est l'occasion de rendre compte pour l'année qui vient de s'écouler de la mise en œuvre du budget de 200 M€ de la collectivité territoriale. Mais au-delà des chiffres et des concepts, il met surtout en lumière l'engagement quotidien des 660 agents et des 50 conseillères et conseillers communautaires.

Ensemble, nous sommes mobilisés pour que Sète agglomération méditerranée remplisse le mieux possible sa mission, dans un contexte contraint, de plus en plus difficile, et qui nous impose en permanence une bonne gestion des deniers publics.

Un contexte qui ne nous pas empêché de mener à bien les actions engagées. Ainsi, au cours de l'année 2019, de nombreuses réalisations ont vu le jour, venant concrétiser l'ambition de notre projet d'agglomération, porté par notre conseil de développement et construit autour de 3 axes forts : innover et développer, se rencontrer et partager, valoriser et rayonner.

En témoigne, le Pôle d'Echanges Multimodal de la gare de Sète, inauguré en juillet, l'agrandissement du centre balnéaire Raoul Fonquerne et son bassin extérieur de 50m, livré en décembre, les travaux de requalification des ZAE des Eaux Blanches à Frontignan et du Parc Aquatechnique à Sète, ou encore l'ouverture du site naturel des anciens salins de Frontignan

Des exemples qui nous démontrent une fois de plus que notre collectivité sait faire preuve de dynamisme dans sa capacité à évoluer.

Cette action communautaire est rendue possible grâce à la mobilisation et à l'engagement de notre administration. Aussi, je tiens à remercier chacune et chacun de nos collaborateurs qui portent en eux le sens du service public et la volonté de faire avancer notre territoire, pour le bien de nos concitoyens.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une bonne lecture de ce Rapport d'activités.

François Commeinhes
Président de Sète agglomération méditerranée,
Maire de Sète.

SOMMAIRE

- 5 Édito
- 6 Sommaire
- 8 Cartographie du territoire
- 10 L'espace communautaire
- 11 Les compétences de l'agglomération
- 12 Les élus et la démocratie communautaire
- 14 Le Conseil de développement
- 15 Le service du Protocole

01

LA GESTION DU TERRITOIRE

- 16 Les finances
- 20 Les affaires juridiques et assurances
- 21 La commande publique
- 23 Les politiques contractuelles et de coopération
- 24 Les ressources humaines
- 26 La communication
- 27 L'informatique et les télécommunications

02

LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

- 28 L'urbanisme opérationnel
- 30 L'urbanisme réglementaire
- 32 La cohésion sociale et la politique de la Ville
- 37 L'habitat
- 40 Le développement économique
- 41 Les équipements culturels (médiathèques, musées, JAM, conservatoire, théâtre)
- 45 Le sport
- 48 Le tourisme

03

LE CADRE DE VIE

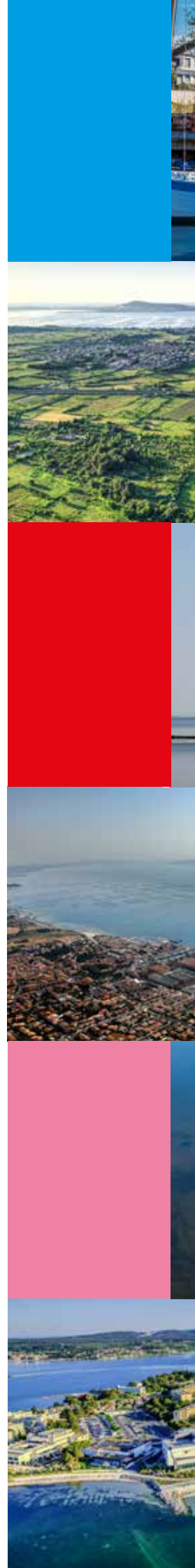
- 52 La mobilité et le développement durable
- 55 La gestion des déchets
- 56 Les assemblées et moyens généraux
- 57 Les achats
- 58 Bâtiments, voiries et infrastructures

04

LE CYCLE DE L'EAU

- 60 L'assainissement
- 63 Les eaux pluviales
- 64 L'environnement
- 68 La brigade de police territoriale

70 INFOS PRATIQUES

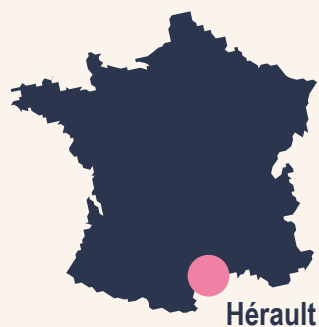




INTRODUCTION

**CARTOGRAPHIE
DU TERRITOIRE**

126.206
habitants



Villeveyrac
3 852 habitants

Loupian
2 175 habitants

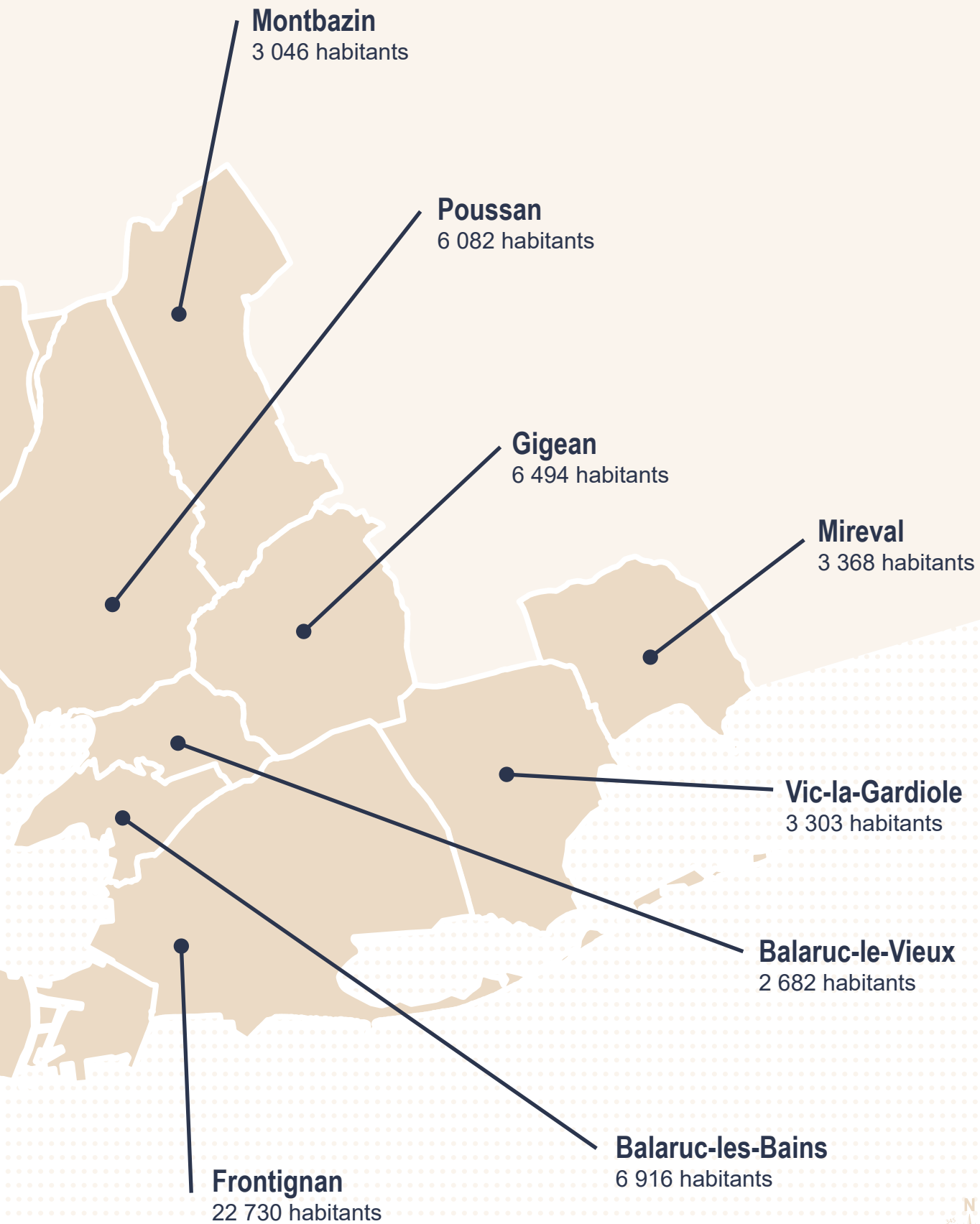
Mèze
11 679 habitants

ÉTANG DE THAU

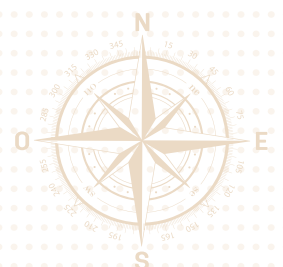
Marseillan
7 894 habitants

Sète
44 271 habitants

Bouzigues
1 714 habitants



MER MÉDITERRANÉE



INTRODUCTION

L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

Une agglomération au service de 126.000 habitants



Sète agglomération méditerranéenne, c'est un territoire qui s'est agrandi le 1^{er} janvier 2017 avec la fusion naturelle de la Communauté d'agglomération du bassin de Thau (CABT) et de la Communauté de communes du Nord Bassin de Thau (CCNBT).

L'agglomération est la seconde agglomération de l'Hérault derrière Montpellier. Elle regroupe 14 communes pour un territoire de 310 km² avec plus de 80% d'espaces naturels ou agricoles. Elle oeuvre pour 126.000 habitants et compte 650 agents à son service. Elle possède de nombreuses compétences : collecte et gestion des déchets, mobilité (bus et navettes maritimes), assainissement, habitat, aménagement du territoire, cohésion sociale et politique de la ville, espaces naturels, brigade territoriale, établissements culturels (médiathèques, conservatoire, théâtre), patrimoniaux (jardin antique, musées de l'étang et gallo-romain) et sportifs (piscines), urbanisme, gestion des milieux aquatiques, office de tourisme intercommunal, développement économique, avec 50 zones d'activités, véritables supports de développement vers de nouvelles ouvertures économiques qui rendront notre territoire plus attractif encore pour les entreprises, etc.

Avec un territoire situé entre terre et mer, Sète agglomération méditerranéenne bénéficie d'un environnement et d'une qualité

de vie exceptionnels, mais surtout d'une diversité d'activités : pêche, conchyliculture, viticulture, thermalisme, culture, ainsi que des activités commerciales et industrielles du port de Sète Sud de France, qui renforcent la singularité économique de son territoire dans l'espace régional.

Pôle d'équilibre entre le Montpelliérain et le Biterrois, le Pays de Thau dispose d'une grande capacité de développement. Dès 2013, il a été le premier territoire de l'Hérault à être désigné destination d'excellence avec l'obtention du label national « Vignobles et découvertes », valorisant son savoir-faire en matière d'œnotourisme. Les Thermes de Balaruc-les-Bains sont la 1^{ère} station thermale de France depuis 2015. Et Sète demeure le 1^{er} port de pêche français, ainsi que le 1^{er} port de commerce et de croisière de Méditerranée. Sur ce territoire qui séduit, notamment pour sa culture et son art de vivre spécifiques, 1,5 million de touristes viennent chaque année découvrir un patrimoine naturel, culturel, historique et gastronomique singuliers.

Et l'attractivité du territoire de Thau se renforçant toujours plus, un partenariat a été créé avec l'aéroport de Béziers Cap d'Agde pour inviter leurs 250.000 passagers à venir découvrir les richesses de notre terroir.

LES COMPÉTENCES DE L'AGGLOPÔLE

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- ✓ Actions de développement économique ;
- ✓ Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;
- ✓ Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;
- ✓ Promotion du tourisme, dont la création d'offices du tourisme.

L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

- ✓ Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ;
- ✓ Création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire ;
- ✓ Organisation de la mobilité.

L'ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

- ✓ Programme local de l'habitat ;
- ✓ Politique du logement d'intérêt communautaire ;
- ✓ Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ;
- ✓ Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ;
- ✓ Action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ;
- ✓ Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire

LA POLITIQUE DE LA VILLE

- ✓ Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du Contrat de ville ;
- ✓ Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale, ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ;
- ✓ Programmes d'actions définis dans le contrat de ville.

L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

- ✓ Aménagement, entretien et gestion des Aires d'accueil.

LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET DÉCHETS ASSIMILÉS

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

L'ASSAINISSEMENT

LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

- ✓ Lutte contre la pollution de l'air ;
- ✓ Lutte contre les nuisances sonores ;
- ✓ Soutien aux actions de maîtrise de la demande de l'énergie.

LA CONSTRUCTION, L'AMÉNAGEMENT, L'ENTRETIEN ET LA GESTION D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

Les équipements culturels sont :

- ✓ le théâtre Molière, à Sète ;
- ✓ la salle « la Passerelle » (MJC), à Sète ;
- ✓ les médiathèques Mitterrand et Malraux, à Sète ; la médiathèque Montaigne, à Frontignan ; la Fabrique, à Marseillan et la bibliothèque de Balaruc-les-Bains ;
- ✓ le Jardin antique méditerranéen, à Balaruc-les-Bains ;
- ✓ le musée-Villa gallo-romaine, à Loupian ;
- ✓ le musée ethnographique de l'étang de Thau, à Mèze ;
- ✓ les piscines Fonquerne, à Sète, et Di Stefano, à Frontignan
- ✓ le Conservatoire à rayonnement intercommunal, à Sète et Frontignan.

LES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

- ✓ L'élimination des déchets industriels banals inertes notamment conchylicoles (dans le cadre de conventions) ;
- ✓ La protection, l'entretien et la mise en valeur des espaces naturels protégés et remarquables ;
- ✓ La mise en place et la gestion d'un service d'enlèvement et gardiennage des véhicules ;
- ✓ La mise en place et la gestion d'un service de garde des animaux dangereux ou errants ;
- ✓ L'animation et les études d'intérêt général pour la mise en œuvre des plans d'actions du Schéma d'aménagement et des gestion des eaux (SAGE) ;
- ✓ L'étude, la gestion et les travaux nécessaires à la protection de la nappe astienne ;
- ✓ L'aménagement du Pôle d'échange multimodal de Sète ;
- ✓ L'installation, la maintenance et l'entretien des abris voyageurs affectés au service public de transports urbains ;
- ✓ L'enseignement de la musique et de l'art dramatique dans les équipements d'intérêt communautaire ;
- ✓ La création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de recharges pour véhicule électrique (IRVE) sur le territoire de la communauté d'agglomération.

INTRODUCTION

LES ÉLUS ET LA DÉMOCRATIE COMMUNAUTAIRE

Le fonctionnement politique de Sète agglomération méditerranéenne repose sur deux organes délibérants (le Conseil et le Bureau) et sur un organe exécutif (le Président et les Vice-présidents). Les Commissions jouent un rôle consultatif et participent aux travaux préparatoires des décisions.



tant de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes, un représentant du service compétent, éventuellement des personnes compétentes invitées par le Président.

LES COMMISSIONS DE TRAVAIL

Les commissions sont composées de conseillers communautaires et municipaux et présidées par un vice-président. Définies autour des compétences de Sète agglomération méditerranéenne, les commissions sont chargées de préparer et débattre des projets et dossiers qui relèvent de leur compétence. Ces dossiers sont ensuite soumis au Conseil ou au Bureau communautaire pour

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE : 50 ÉLUS

Il délibère sur les décisions liées aux grands enjeux de la politique communautaire. Il élit le Président et les Vice-présidents.

LE BUREAU

Cet organe délibérant restreint décide des affaires courantes par délégation du Conseil communautaire.

LE PRÉSIDENT

Il préside le Conseil et le Bureau. Il prépare et exécute les décisions du Conseil, dirige les services administratifs, nomme le personnel par arrêté et représente l'agglomération dans la vie civile.

LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICES PUBLICS

Elle procède à l'ouverture des candidatures. Elle établit un rapport présentant la liste des entreprises, puis elle examine les offres.

LA COMMISSION D'APPELS D'OFFRES

La CAO est l'organe de décision en matière de marchés publics au sein de l'agglomération. Elle ouvre les offres et attribue les marchés. Le choix est ensuite entériné par le Bureau ou le Conseil Communautaire.

- ✓ Composition : Le Président ou son représentant, 5 membres titulaires, 5 membres suppléants.
- ✓ Membres à voix consultatives : Comptable public, représen-

tation. Lieux de débats et de propositions, les commissions ont un rôle consultatif.

LES ORGANES DE CONCERTATION ET D'INFORMATION DES CITOYENS

LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Elle est composée de 20 membres dont le Président ou son représentant, de 16 élus du Conseil communautaire (8 titulaires et 8 suppléants) et de 4 membres désignés et représentatifs d'associations locales d'usagers. Elle examine le rapport produit annuellement par les délégataires de services publics ainsi que les rapports sur le prix et la qualité des services publics délégués. Elle est consultée pour avis sur tout projet de délégation de service public ou tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière.

LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION ET DE SURVEILLANCE (CLIS)

C'est une instance de concertation qui assure l'information du public relative aux effets des activités de l'Usine de Valorisation Énergétique sur la santé et l'environnement, en favorisant le dialogue entre la population (représentée par ses élus et des membres d'associations), l'administration et l'exploitant du site.

Le Conseil communautaire de l'agglomération compte

50 élus du territoire...

Balaruc-le-Vieux : Norbert Chaplin (maire).

Balaruc-les-Bains : Gérard Canovas (maire),

Francis Di stefano, Geneviève Feuillassier.

Bouzigues : Eliane Rosay (maire).

Frontignan : Pierre Boulidoire (maire), Gérard

Arnal, Nathalie Glaude, Kelvine Gouvernayre,

Claude Léon, Loïc Llinarès, Jean-Louis Patry,

Gérard Prato, Max Savy, Simone Tant.

Gigean : Francis Veaute (maire), Sylvie Pradelles.

Marseillan : Yves Michel (maire), Jean-Claude Aragon, Marie-Christine Fabre de Roussac.

Mèze : Henry Fricou (maire), Nathalie Cabrol,

Mireille Lourdou, Thierry Baeza.

Mireval : Christophe Durand (maire).

Montbazin : Laure Tondon (maire).

Loupian : Alain Vidal (maire).

Poussan : Jacques Adgé (maire), Yolande Puglisi.

Sète : François Commeinhes (maire), Emile Anfosso, Hervé Merz, Jean-Marie Taillade, Blandine Authie, Tina Candore-Pelizza, Gérard Castan, Dominique Chabanel-Vié, Marie De La Forest, Jean-Claude Gros, Anne De grave, Christelle Espinasse, Colette Guiraudou-Jamma, Rudy Llanos, Gérard Naudin, François Liberti, Sébastien Andral, Véronique Calueba-Rizzolo, Virginie Angevin.

Vic-la-Gardiole : Magali Ferrier (maire).

Villeveyrac : Michel Garcia.

... dont 15 vice-présidents

Henry Fricou (Mèze) : 1er Vice-président, Grands projets d'agglomération, travaux, patrimoine immobilier, urbanisme règlementaire et opérationnel

Yves Michel (Marseillan) : 2e Vice-président, Développement économique (hors zones d'activité portuaire) : accueil et relations aux entreprises, aménagement de l'espace économique, activités conchylicoles et de pêche, schéma d'urbanisme commercial

Éliane Rosay (Bouzigues) : 3e Vice-présidente, Politique du tourisme, rayonnement et attractivité du territoire, relations avec le Conseil de développement

Gérard Canovas (Balaruc-les-Bains) : 4e Vice-président, Politique du logement et de l'habitat, aires d'accueil des gens du voyage

Francis Veaute (Gigean) : 5e Vice-président, Gestion et valorisation des espaces naturels, brigade territoriale, développement durable et économie circulaire et énergies renouvelables

Michel Garcia (Villeveyrac) : 6e Vice-président, Activités agricoles et viticoles, agro-écologie

Norbert Chaplin (Balaruc-le-Vieux) : 7e Vice-président, Politiques de mobilité : organisation des transports publics, aménagement des infrastructures, plan de déplacement urbain et accessibilité

Magali Ferrier (Vic-la-Gardiole) : 8e Vice-présidente, Développement territorial par le sport, gestion et programmation des équipements sportifs communautaires

Jacques Adgé (Poussan) : 9e Vice-président, Marchés publics et groupements de commande
Émile Anfosso (Sète) : 10e Vice-président, Cohésion sociale, insertion et interventions en quartiers prioritaires de la Politique de la ville

Pierre Boulidoire (Frontignan) : 11e Vice-président, Prospective d'aménagement durable de l'espace communautaire

Lucien Labit (Montbazin) remplacé en cours d'année 2019 par Laure Tondon : 12e Vice-président, Politique communautaire de gestion des déchets

Christophe Durand (Mireval) : 13e Vice-président, Politique culturelle de lecture publique et d'enseignement musical dans les équipements communautaires et de spectacle vivant

Alain Vidal (Loupian) : 14e Vice-président, Politique culturelle de valorisation du patrimoine dans les musées et équipements communautaires

Hervé Mertz (Sète) : 15e Vice-président, Finances, suivi de la fusion, de la mutualisation et de l'harmonisation des compétences, relations avec les communes et collectivités et politiques contractuelles de coopération



**Le Conseil
communautaire
délibère sur les
décisions liées
aux grands enjeux
de la politique
communautaire.**

LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Un engagement collectif et citoyen



Le Conseil de développement de Sète agglomération méditerranéenne est une instance de démocratie participative, composée de 102 bénévoles issus de la société civile. Répartis en 4 groupes de travail, ils émettent des avis sur saisine de l'agglomération et des contributions, sur auto-saisine, en lien avec les axes définis dans le projet de territoire.

En 2018, le Conseil de développement a co-construit le projet de territoire de Sète agglomération méditerranéenne, avec 14 élus municipaux des communes membres. Dès 2019, les groupes ont commencé à décliner les thématiques identifiées.

► Ainsi, le **groupe 1 « Innover / Développer »** a mis l'accent sur 3 thématiques distinctes. Un volet est consacré à l'**économie bleue**. Pour cela, le groupe, en partenariat avec les équipes de Sète agglomération méditerranéenne, a décidé de participer à l'Océan hackathon, organisé par le Campus international de la mer de Brest. Ce concours a permis à des scientifiques, des associations, des entreprises, des étudiants de s'engager sur des défis porteurs d'avenir. L'équipe Téthys, lauréat local, poursuit ses travaux orientés vers la plaisance éco-responsable et connectée. Le déplacement à Brest, pour la finale internationale, a également été l'occasion de rencontrer le Conseil de développement de l'agglomération de Brest et de visiter un tiers lieu remarquable installé dans le quartier des Capucins, ex-quartier militaire installé au cœur de la rade. Le groupe dédié à l'**économie circulaire** a engagé une série de rencontres avec des experts dans le domaine des recycleries / ressourceries. Les nombreuses rencontres et visites de terrain organisées permettront d'établir en 2020, une contribution sur l'optimisation des déchets, y compris dans le domaine des bio-déchets.

Le groupe consacré à la **croissance verte** a réalisé un diagnostic territorial autour de l'alimentation. Circuits courts, plan alimentation, échanges avec des experts et des territoires innovants sont ici au cœur des réflexions pour, à terme, proposer la mise en place de bonnes pratiques répondant aux attentes des habitants du bassin de Thau.

► Le **groupe 2 « Se rencontrer / Partager »** s'est consacré à répondre à deux saisines de l'agglomération sur le Plan de Déplacement Urbain (P.D.U.) et le Plan Local de l'Habitat (P.L.H.). Ces deux avis réglementaires ont été abordés par le prisme de l'innovation sociale, des évolutions technologiques et sociétales. De nombreuses réunions ont eu lieu, y compris avec des experts et certains membres qui ont participé à des colloques internationaux. Outre ces deux avis, des contributions ont été proposées. L'une dédiée à la **mobilité** pour répondre à une problématique de circulation liée à des travaux importants dans la ville centre. La seconde contribution a porté sur l'**hydrogène décarboné et son utilisation locale** (véhicules, utilisation sur la zone portuaire...). Des réflexions ont aussi débuté sur l'évolution possible d'une prise de compétence à l'échelle de l'agglomération sur l'aménagement des **pistes cyclables du territoire**.

Cette année, la 4^e édition du festival de l'éco-mobilité a eu lieu à Marseillan, 10 des 14 communes ont organisé des manifestations, conférences, journées festives, en invitant les habitants à se projeter dans des modes de déplacements différents.

► Le **groupe 3 « Valoriser / Rayonner »** est investi sur trois sujets. Après avoir émis une contribution sur le **massif de la Gardiole**, un sous-groupe se consacre désormais au plan de gestion du **massif de La Mourre**. Ainsi, des membres du Conseil de développement ont participé à plusieurs ateliers, sur invitation des services de l'agglomération. Des échanges avec des territoires voisins impactés par des problématiques de risques incendie, de changement climatique, de protection des espaces naturels, permettent d'identifier les bonnes pratiques potentiellement reproductibles localement.

Le volet « **sport/santé/bien être** » est abordé ici. Deux contributions ont été présentées en Bureau communautaire. L'une portait sur l'intérêt de **se positionner comme une des bases-arrières des Jeux olympiques 2024** qui se dérouleront à Paris. Cette démarche permettrait de développer une stratégie sportive globale, à l'échelle du territoire. Un benchmarking est en cours auprès de territoires « sportifs » afin d'identifier comment ils ont fait évoluer leur territoire vers de nouvelles expériences et quels avantages ils en ont tiré.

Pour ce qui est du volet « **rayonnement** », spécifiquement orienté vers la **dégustation de coquillages**, un déplacement d'études a eu lieu à Arcachon où deux sujets ont été abordés : d'une part les missions du parc naturel marin du bassin d'Arcachon avec sa directrice et, d'autre part, l'organisation et la dégustation de coquillages avec les professionnels de ce secteur d'activités.

► Le **groupe 4 « Evolution de la gouvernance »** a été créé en fin d'année 2019. Ensemble, les membres ont d'abord défini une méthode de travail pour identifier les experts qui pourraient éclairer les réflexions. Des rencontres ont été programmées afin de bénéficier de

retours d'expériences avec, entre autres, le maire de la première commune nouvelle de l'Hérault issue du regroupement de 2 communes et un des directeurs de la métropole du Grand Lyon.

Outre ces travaux portés par les 4 groupes de travail, le Conseil de développement de Sète agglomération méditerranéenne a co-organisé **les 20 ans des Conseils de développement au Sénat**. Le Président de l'agglomération a présenté, avec le Président du Conseil de développement et un élu municipal, la méthode de **co-construction du projet de territoire**. Cette méthode unique en France a sollicité un grand intérêt du public composé de plus de 100 membres venus de toute la France ainsi que de nombreux questionnements. Cette co-organisation a, de fait, renforcé les liens déjà existant avec la coordination nationale des Conseils de développement.

Le réseau régional des conseils de développement d'Occitanie a poursuivi ses travaux et posé les bases d'une structuration plus efficiente. La création de l'association des Présidents de Conseils de développement est à l'étude. Des réunions, souvent organisées en visio-conférence, ont lieu une fois par trimestre pour échanger et mettre en commun les travaux. Les 19 Conseils de développement, membres du réseau régional, produiront collectivement, d'ici fin 2020, une contribution pour répondre à la demande du Ceser Occitanie sur une sollicitation spécifique relative à un des documents structurants de la Région : le Contrat de Plan Etat Région (C.P.E.R.) 2021/2027. Le Conseil de développement a également émis une contribution dans le cadre du Grand Débat National où les groupes se sont emparés des thématiques proposées pour émettre un avis sur chacune d'entre elles.

Le Conseil de développement, dans le prolongement de l'année passée, a organisé des conférences avec des experts. L'une a été donnée par Philippe Domy, spécialiste en intelligence artificielle. La seconde a eu lieu, conjointement avec le Conseil de développement du Pays de l'Or, sur le thème de l'hydrogène décarbonné et son utilisation dans le domaine de la mobilité. Pour mener tous ces travaux, **91 réunions** ont eu lieu, elles ont généré plus de **5.300 heures de bénévolat** durant l'année 2019. Contact : 04 67 46 47 97
ou par mail : c2d@agglopoie.fr.

LE SERVICE DU PROTOCOLE

Afin d'établir une unité de fonctionnement et de résultats au sein de Sète agglomération méditerranéenne, il a été constitué un service Protocole, permettant d'assurer dans le cadre de la **mise en œuvre des manifestations et relations protocolaires**, un niveau de prestations similaire quelle que soit la thématique.

Opérationnel depuis le 1er décembre 2018, le protocole est rattaché au Cabinet du Président, sous l'autorité du directeur de cabinet. Le service se compose d'une responsable et d'une assistante, renforcé par une équipe de 2 agents techniques du service des moyens généraux, pour la partie maintenance.

Son fonctionnement repose sur le respect du décret du 13 septembre 1989, relatif aux préséances, cérémonies publiques et officielles. Le protocole oblige à être précis dans l'anticipation d'un événement ou d'une rencontre. Il est tout simplement l'art de faire en sorte que tout se passe bien dans la plus grande discrétion. Le service travaille en transversalité avec l'ensemble des services de la collectivité sur la stratégie et l'organisation de leurs événements.

Ses missions :

- organiser, piloter et coordonner le volet protocolaire des différentes manifestations
- assurer les relations avec les différentes autorités et les partenaires institutionnels
- accompagner et conseiller les collectivités du territoire en matière de protocole (rédaction du carton d'invitation, déroulement de la manifestation, ordre des prises de parole, etc...)
- élaborer et valider les cartons d'invitation
- identifier des contacts cibles à inviter à des événements
- envoyer des invitations personnalisées et multicanales (mailing, courrier) et gérer les retours
- proposer les déroulés des manifestations, l'ordre de préséances des prises de paroles
- organiser les placements protocolaires lors des manifestations
- gérer l'aménagement des salles
- concevoir, alimenter et gérer le fichier protocolaire (précieux annuaire des contacts et partenaires avec qui la collectivité collabore et qui participent à la vie des communes et à son développement)
- gérer les outils de relations publiques et de protocole (oriflammes, roll up, drapeaux, pupitre, sono, micro, cavaliers, badges, ...

- passer les commandes auprès des prestataires de service
- valider les menus des cocktails, buffet, réception
- gérer la demande de cadeaux publicitaires

Actions phares : en 2019, le service du protocole a été chargé d'organiser en collaboration avec l'ensemble des partenaires clés, les événements promouvant de nombreuses réalisations majeures de la collectivité et d'y faire participer le plus grand nombre des citoyens du bassin de Thau, du milieu économique, associatif, culturel et sportif. On peut citer notamment, **l'inauguration du Pont Sadi Carnot et du PEM, les visites de chantier et l'inauguration du centre balnéaire Raoul Fonquerne, l'inauguration des panneaux d'information « Itinéraire découverte » sur le lido de Sète à Marseillan, l'inauguration du bassin de rétention à Marseillan, etc.**

Fait marquant

Pour l'année 2019, la **cérémonie des vœux du Président de l'agglomération** a été organisée aux Thermes de Balaruc-les-Bains, une des séquences majeures protocolaires. Ce rendez-vous requiert une maîtrise rigoureuse des règles protocolaires (notamment pour l'accueil et le placement des autorités locales et des différentes personnalités présentes) ainsi qu'une organisation précise afin de prévoir l'ensemble de la logistique adaptée à un événement de cette dimension, et de coordonner également l'ensemble des équipes intervenant sur l'événement, qu'il s'agisse des services de l'agglomération ou des prestataires privés, sans oublier le soutien de la gendarmerie et de la police municipale.

Chiffres clés de l'année 2019

- 35 réalisations de cartons d'invitation
- 19 inaugurations, poses de 1ère pierre
- 7 signatures (convention, contrat, charte)
- 2 visites ministérielles
- 7 réceptions (vœux et départs à la retraite)
- 16 cocktails, buffets organisés par l'agglomération
- 9 réunions publiques
- 2 séminaires
- 10 vernissages/expositions
- 10 conseils communautaires
- 5 visites de chantier
- 125 mises à disposition/installation de matériel protocolaire

01

LA GESTION DU TERRITOIRE

LES FINANCES

Le budget communautaire permet la mise en œuvre des compétences transférées par les communes de Sète agglomération méditerranéenne.

Le budget 2019 est composé d'un budget principal et de plusieurs budgets annexes : Assainissement, Transports, Zones d'activités économiques, SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), d'un budget à autonomie financière pour la Valorisation des Déchets Professionnels, Immeuble de Rapports, Photovoltaïque et Fouilles Archéologiques.

Le Compte Administratif retrace l'exécution budgétaire de l'année 2019:



Les produits encaissés sur la fiscalité directe se sont élevés globalement à

76,2 M€

Les diverses contributions payées par les ménages représentent 49,17 M€, soit 22,80 M€ pour la Taxe d'habitation et 26,37 M€ pour les Taxes foncières.

	Réalisation de l'année en K€		Résultats cumulés (en K€)
	Dépenses	Recettes	
Budget principal	139.988	158.787	18.799
Budget transports	18.699	19.510	811
Budget ZAE l'Embosque	62	31	-31
Budget ZAE	1.749	1.790	41
Budget Assainissement	17.360	15.402	-1.958
Budget SPANC	68	56	-12
Budget Valorisation des déchets professionnels	3.265	3.893	628
Budget Immeuble de Rapport	318	383	65
Budget Photovoltaïque	44	47	3
Budget Fouilles archéologiques	219	274	55
TOTAL en K€	181.772	200.173	18.401

LES RECETTES

Pour développer la politique communautaire, Sète agglomération méditerranéenne dispose notamment des ressources financières suivantes :

LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

Les produits encaissés par Sète agglomération méditerranéenne sur la fiscalité directe se sont élevés globalement à 76,2 M€. Les diverses contributions payées par les ménages représentent 49,68 M€, respectivement 22,80 M€ pour la Taxe d'habitation et 26,87 M€ pour les Taxes foncières (dont 22,91 M€ pour la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères - TEOM). En 2019, la taxe GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations) a été instaurée, payée par les ménages et les entreprises (3,5 M€). Les contributions acquittées par les entreprises s'élèvent à 20,31 M€, soit 13,60 M€ au titre de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), 4,96 M€ pour la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, 1,15 M€ pour la

Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM), et 0,60 M€ pour l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER).

LES PRODUITS DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Ils sont constitués essentiellement par la redevance d'assainissement, la prime d'épuration et la participation forfaitaire pour l'assainissement collectif. Le produit s'est élevé à 6,99 M€ en 2019.

LES DOTATIONS VERSÉES PAR L'ÉTAT

Les principaux concours de l'État se traduisent :

✓ Par le versement d'une Dotation d'Intercommunalité calculée notamment en fonction de l'intégration fiscale du groupement et de son potentiel financier. Du fait de la contribution à la résorption du déficit public de l'État, prélevée sur cette dotation, cette recette a diminué de 2,37 M€ entre 2013 et 2018, pour passer de 5,15 M€ en 2013 à 2,78 M€ en 2019, soit 18,81 €/habitant.

✓ Par le versement d'une Dotation de Compensation qui correspond à l'ancienne compensation "part salaires" qui s'élève pour 2019 à 5,36 M€, celle-ci était de 5,48 M€ en 2013 soit une baisse de 0,12M€.

LE VERSEMENT TRANSPORT

Cette contribution constitue la participation des employeurs, de plus de 9 salariés, au financement des transports en commun. Son produit s'est élevé à 6,32 M€ en 2019 pour Sète agglomération méditerranéenne et a permis de financer 37 % du coût du service transport.

LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)

Cette taxe est destinée à financer les dépenses de collecte et de traitement des déchets ménagers, engagées par l'agglomération dans le cadre de cette compétence. En 2019, le produit de cette taxe s'est élevé à 22,91 M€. Le dispositif fiscal lié à la gestion des déchets ménagers a été complété depuis 2012 par l'instauration d'une redevance spéciale, perçue auprès des professionnels, pour un produit de 0,96 M€ en 2019.

QUELQUES DONNÉES QUANTITATIVES

- ✓ 43 délibérations et 17 décisions ont été présentées par le service des Finances.
- ✓ 300 décisions, 150 délibérations du Bureau communal et 232 délibérations du Conseil communal ont été soumises à la validation du service des Finances.

- ✓ 1 note de cadrage budgétaire effectuée
- ✓ 1 rapport d'orientation budgétaire élaboré et présenté en commission de finances
- ✓ 10 Budgets Primitifs, 10 Budgets Supplémentaires, 6 Décisions Modificatives et 11 Comptes Administratifs.
- ✓ 3 Commissions Finances organisées ainsi qu'une réunion pour présenter et voter le rapport de la CLECT.
- ✓ 12.492 mandats et 3.850 titres saisis
- ✓ 88 dossiers de Marchés, avenants et DC4 et de reconduction
- ✓ Contrôle des régies et formation des régisseurs
- ✓ 1 Consultation d'emprunts effectuée
- ✓ 4 déclarations de FCTVA effectuées
- ✓ Déclarations de TVA mensuelles pour les budgets assujettis et déclaration d'IS pour le budget M4 VDP
- ✓ 5 dossiers de demande de paiement de subvention déposés

Section de fonctionnement	
Dépenses réelles	100.756 M€
Recettes réelles	118.707 M€
Résultat de clôture 2019	17.951 M€

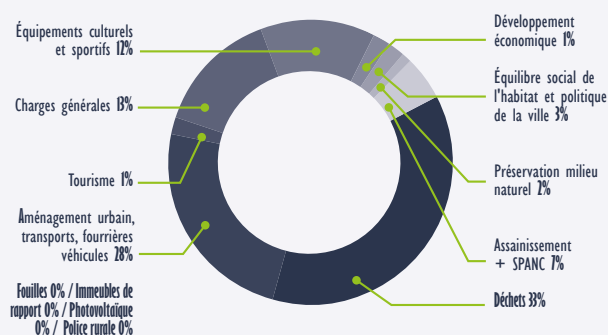
Section d'investissement	
Dépenses réelles	62.413 M€
Recettes réelles	62.856 M€
Résultat de clôture 2019	442 M€

RÉSULTATS D'EXÉCUTION

Compte Administratif consolidé 2019 (hors budgets des Zones d'activités), voir les tableaux ci-contre.

FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles en 2019

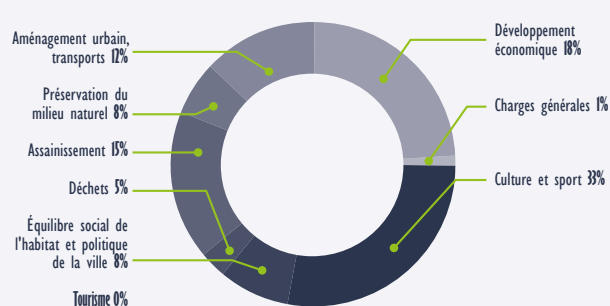


Recettes réelles en 2019

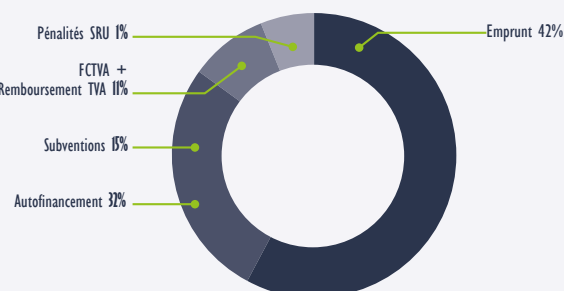


INVESTISSEMENT

Dépenses réelles en 2019



Recettes réelles en 2019



LA GESTION DU TERRITOIRE

État des crédits engagés dans les communes par le groupement en 2019

Depuis 2010 les Communautés doivent présenter avec le rapport d'activités un état des crédits engagés dans les communes par le groupement. Le tableau situé ci-contre précise la répartition des enveloppes financières engagées par Sète agglomération méditerranéenne, dans chacune de ses compétences, au profit de ses communes membres.

INDICATEURS FINANCIERS

Budget M14 Principal

Situation financière CA 2019	
Épargne brute structurelle	13.351.974
Épargne brute avec reprise des résultats N -1	16.252.775
Remboursement du Capital de la dette	1.420.837
Épargne nette structurelle	11.931.136
Encours de la dette	41.014.269
Ratio de désendettement	3,1
Inférieur à 12 ans (seuil d'alerte)	OUI

Budget M49 Assainissement

Situation financière CA 2019	
Épargne brute structurelle	2.563.477
Épargne brute avec reprise des résultats N -1	11.294.009
Remboursement du Capital de la dette	645.503
Épargne nette structurelle	1.917.974
Encours de la dette	8.379.673
Ratio de désendettement	3,3
Inférieur à 12 ans (seuil d'alerte)	OUI

Budget M43 Transport

Situation financière CA 2019	
Épargne brute structurelle	924.636
Épargne brute avec reprise des résultats N -1	1.337.132
Remboursement du Capital de la dette	163.627
Épargne nette structurelle	761.009
Encours de la dette	3.435.004
Ratio de désendettement	3,7
Inférieur à 12 ans (seuil d'alerte)	OUI

Compétences de l'agglomération Fonctionnement et investissement par commune	BALARUC- LES-BAINS	BALARUC- LE-VIEUX	BOUZIGUES
ATTRIBUT DE COMPENSATION	1.114	731	34
ENVIRONNEMENT ESPACES NATURELS			
Lidos (hors GEMAPI)			
Fourrière animale	11	4	3
Gestion des espaces naturels	22	0	0
Mesures compensatoires			
Participation Syndicats (gardiole, Syble)			
POLITIQUE DE LA VILLE ET ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT			
OPAH com actions façade	51	4	6
Opération Programée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) / Aide à la production de logements	30 000		
Aire d'accueil des gens du voyage	0	0	0
Action en faveur des jeunes et des personnes en difficulté			
AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE			
Transports	945	304	77
Fourrières véhicules	4	1	0,44
Études d'aménagement	29	8	
Mobilité durable			
Subventions d'équipement	47	53	118
ÉQUIPEMENT CULTURELS ET SPORTIFS			
Conservatoire de musique			
Salle la Passerelle			
Théâtre Molière			
Médiathèque F. Mitterrand			
Médiathèque A. Malraux			
Médiathèque Montaigne			
Médiathèque La Fabrique			
Médiathèque Balaruc-les-Bains	600		
Jardin Antique Méditerranéen	350		
Musée de l'Étang			159
Musée Villa Loupian			
Bibliothèque de Mèze			
Stand de tir			
Piscine Fonquerne			
Piscine Di Stefano			
Piscine Gigan (études)			
DÉCHETS MÉNAGERS			
Collecte et traitement déchets ménagers	1.688	427	962
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE			
Charges, études et travaux ZAE	8	7	1
Oursinade			
Augustales			
Fête de l'Anguille			
Estivales	21	21	22
Aides au commerce et aux entreprises	8		
Opérations urbaines communes centres villes			
ASSAINISSEMENT	419	0	182
GESTION EAUX PLUVIALES URBAINES	45	53	15
GEMAPI	7	0	0
TOTAL GÉNÉRAL (en K€)	5.369	1.613	1.579

RAPPORT
D'ACTIVITÉS 2019

FRONTIGNAN	GIGEAN	LOUPIAN	MARSEILLAN	MÈZE	MIREVAL	MONTBAZIN	POUSSAN	SÈTE	VIC-LA-GARDIOLE	VILLEVEYRAC	TOTAL
2.930	435	72	522	719	266	24	429	6.367	104	84	13.831
73								11	6		90
36	10	3	12	19	5	5	10	69	5	6	198
17	12	0	48	42	0	3	0	41	2	11	198
8								51			59
	150	0	0	0	0	0	0	0	4	0	154
251	53	68	107	138	66	7	30	318	8	26	1.133
											0
437	0	0	205	50	0	0	0	0	0	0	692
Les éléments sont fournis par le service Politique de la Ville											
2.343	556	142	519	404	206	247	282	4.945	201	304	11.476
17	3	1,78	3	5,22	1		0,33	74	2	1	113
59			29								125
											0
23	116	15	0	219	22	53	145	41	199	117	1.168
597					72			7.017			
								196			196
								1.008			1.008
								1.343			1.343
								679			679
1.235											1.235
			216								216
											600
											350
											159
		435									435
				211							21
								54			54
								10.504			10.504
428											428
	36										36
4.015	1.010	392	2.334	2.362	553	473	924	7.827	607	4.807	28.381
127	55	0	47	797	15	0	4	77	6	0	1.144
								69			69
		41									41
			44								44
22	22	21	22	23	0	19	22	28	21	0	264
		65	44	32				52			201
			602								
304	32	274	607	1.353	44	92	299	4.708	48	490	8.852
131	56	42	106	99	40	21	20	88	43	94	853
124	4	504	425	0	24	0	31	2.879	8	0	4.003
13.177	2.550	2.076	5.892	6.546	1.242	944	2.197	48.443	1.264	5.940	90.332

Les chiffres de ce tableau sont exprimés en K€.

LES AFFAIRES JURIDIQUES ET ASSURANCES



950
actes
examinés

Le service « Affaires juridiques – Assurances » constitue un outil d'analyse, de conseils, de veille et d'assistance juridique des services et des élus. Il intervient auprès de tous les services, dans l'accompagnement de la réalisation des projets de l'agglomération et dans la mise en place et le suivi des montages contractuels complexes.

À ce titre, le service a porté ou contribué à la réalisation de plusieurs projets dont notamment :

La prise ou l'adaptation de compétences de Sète agglomération méditerranée :

- ✓ Prise de la compétence, soutien par un fond d'intervention aux Clubs sportifs de haut niveau et aux manifestations sportives d'envergure nationale, internationale et à rayonnement intercommunal ;
- ✓ Adaptation de la compétence « Animation et études d'intérêt général dans le cadre du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux, telles que visées par l'article L.211-7 du code de l'environnement afférentes à :
 - la lutte contre la pollution,
 - la protection et de conservation des eaux superficielles ou souterraines,
 - la mise en place et l'exploitation de dispositif de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques. »
 - l'animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous bassin ou un groupement de sous bassin ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique. Cette adaptation permettant à Sète agglomération méditerranée de renforcer sa collaboration avec le Syndicat du Bassin du Lez (SYBLE) intervenant à l'échelle du bassin versant du fleuve Lez.
- ✓ Préparation de la prise de compétence obligatoire au 1er janvier 2020 de la compétence eau potable.

Mais également : la création de la Société d'intérêt collectif, la Palanquée, l'audit de Sète agglomération méditerranée pour la mise en conformité avec le règlement général de la protection des données (RGPD), la mise en œuvre des procédures d'expulsion des occupations illicites hors des aires d'accueils des gens du voyage, la contractualisation avec SNCF en vue de l'aménagement de la future passerelle du pôle d'échange multimodal, l'accompagnement du service moyens opérationnel dans les négociations nécessaires à la finalisation des travaux du centre aquatique Raoul Fonquerne,.

C'est aussi la rédaction de **54 notes d'analyses juridiques et l'examen de plus de 950 actes** (délibérations, décisions, contrats, conventions, règlements, actes notariés, PV de mise à disposition etc....). Par ailleurs, le service assure le suivi et la gestion des contentieux.

GESTION DES ASSURANCES ET SINISTRES

Enfin, le service Affaires juridiques gère l'ensemble des contrats d'assurance de la collectivité à savoir :

- ✓ Le risque automobile,
- ✓ La responsabilité civile (RC),
- ✓ Le dommage aux biens (DAB),
- ✓ La protection juridique des agents.

Il procède à la déclaration et à la gestion des sinistres, et assure le suivi des expertises.

L'année 2019 a été marquée par la nécessité de défendre les intérêts de Sète agglomération méditerranée dans 3 sinistres : l'incendie de la médiathèque André Malraux à Sète, l'inondation de la cage de Scène du Théâtre Molière et l'effondrement de la façade d'un immeuble rue Peytal à Mèze.

LA COMMANDE PUBLIQUE

Depuis le 1er octobre 2018, tout a changé au-dessus du seuil de 25.000 € HT. La dématérialisation a bousculé les habitudes et propulsé la direction Commande Publique mutualisée de Sète agglomération méditerranéenne dans l'ère du 3.0 en s'imposant à toutes les étapes de la passation des marchés publics et des concessions.

Chiffres clés :

- ✓ 132 DCE publiés
- ✓ 10.664 visites sur le profil d'acheteur
- ✓ 4.768 retraits de DCE
- ✓ 595 dépôts de plis

	Sète agglomération méditerranéenne	Ville de Sète	Balaruc-le-Vieux
avis / DCE publiés	65	61	3
Visites sur le profil d'acheteur	4.749	5.433	163
Retraits de DCE	2.234	2.330	83
Dépôts de plis	285	280	14

ACTIVITES NOTABLES POUR BALARUC-LE-VIEUX

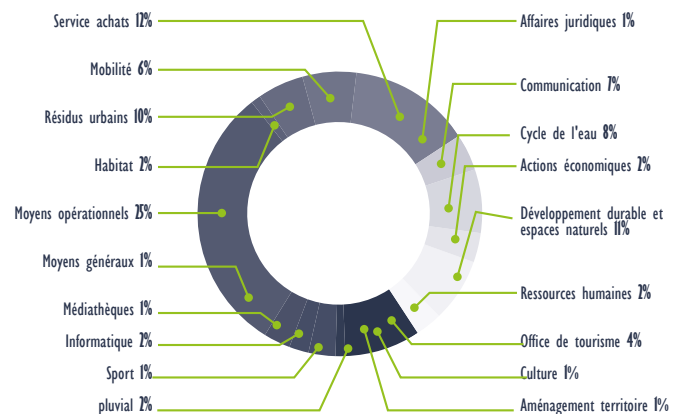
- ✓ Travaux de construction d'un espace culturel et de loisirs – relance LOT 4 et relance LOT 5.
- ✓ Assurance dommages ouvrage pour l'espace culturel et de loisir.

ACTIVITES NOTABLES DE SETE AGGLOPOLE

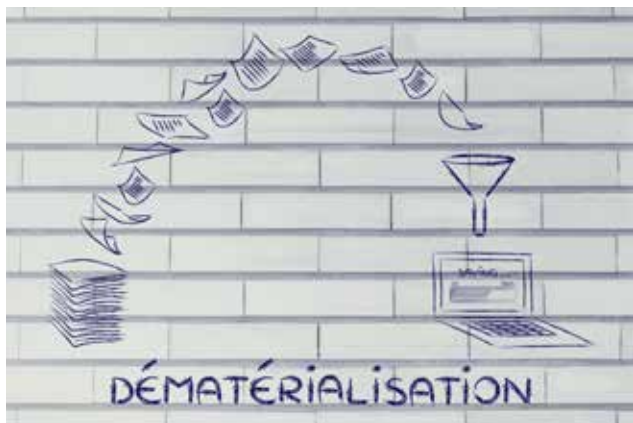
- ✓ Marché public global de performance pour la Conception, Réalisation et Maintenance d'un centre aquatique à Gigan.
- ✓ Travaux de confortement du môle Saint-Louis à Sète.
- ✓ Mobilier + matériel scénique pour le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal.



Répartition du nombre de contrats par service pour l'agglomération



LA GESTION DU TERRITOIRE



(Une ville intelligente est une zone urbaine qui utilise différents capteurs électroniques de collecte de données pour fournir des informations permettant de gérer efficacement les ressources et les actifs.)

ZOOM sur l'interface entre le logiciel de rédaction des marchés publics et le logiciel de gestion financière

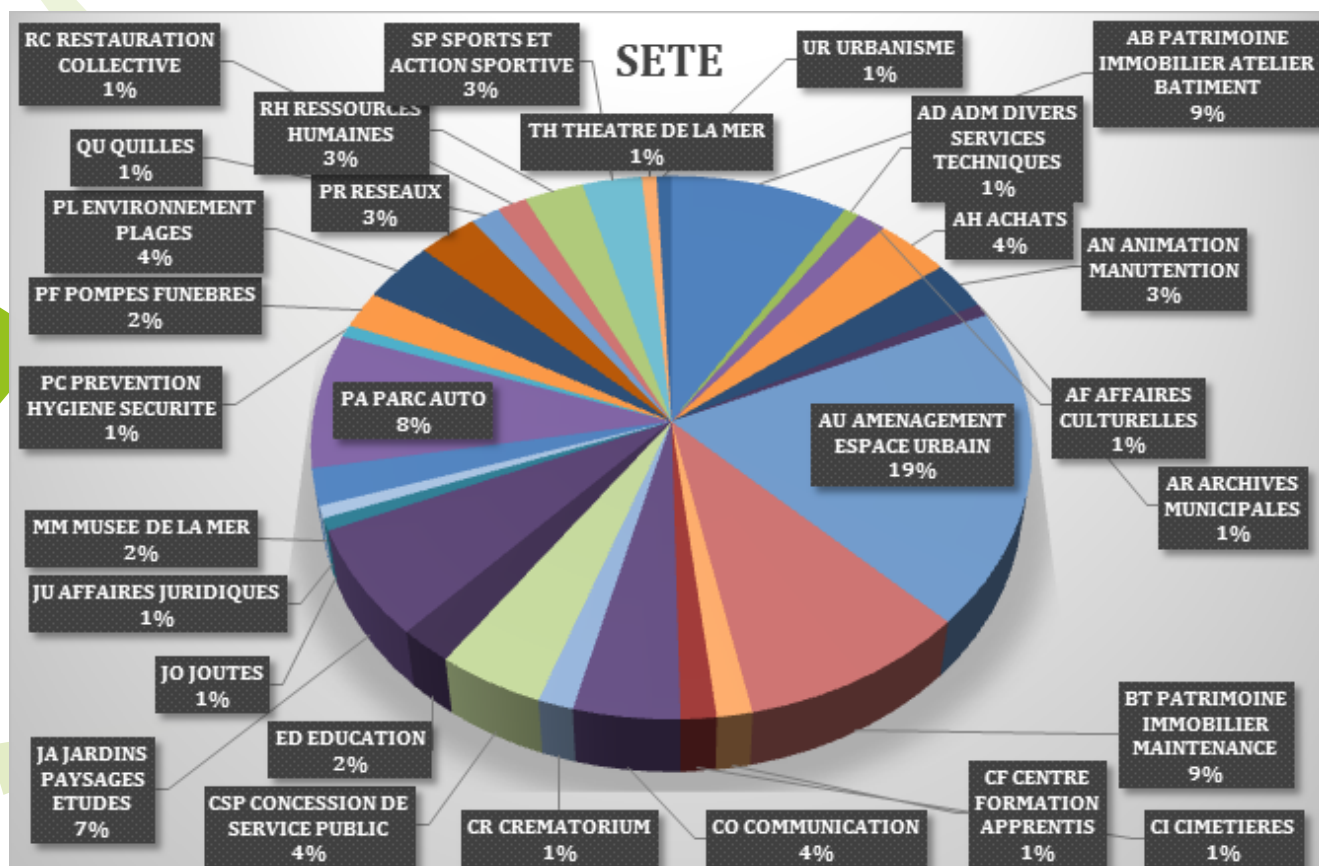
Suite à une recommandation de la Cour des Comptes, la Direction des Finances, la Direction Informatique et la Direction Commande publique, ont travaillé sur la mise en place d'un lien entre le logiciel de rédaction des marchés publics et le logiciel de gestion financière des marchés publics.

Ainsi, pour la Ville de Sète, et pour l'Agglopolé, une interface a été développée par AGYSOFT pour que les données contractuelles relative notamment à la révision des prix, au règlement des comptes, au traitement de l'avance, à la gestion des garanties financières saisies dans MARCOWEB soient rapatriées sans ressaisies dans CIRIL.

Cette interface va progressivement s'améliorer en tenant compte des spécificités de chaque logiciel et de leur façon de structurer les marchés. Cette interface permet d'optimiser et sécuriser le traitement des marchés publics dans leur exécution financière.

ACTIVITES NOTABLES VILLE DE SETE EN 2019

- ✓ Délégation de service public par affermage relatif à l'exploitation du centre équestre municipal zone d'activités du pont levis (Années d'exécution 2019 – 2027).
- ✓ Mission de maîtrise d'œuvre pour l'extension et rénovation générale de l'école Anatole France.
- ✓ Achat de titres restaurant.
- ✓ Maîtrise d'œuvre pour la création d'une salle polyvalente située sur la place Jules Moch à Sète (en relais de l'ancienne salle George Brassens).
- ✓ Accord Cadre à bons de commandes pour une smartcity



LES POLITIQUES CONTRACTUELLES ET DE COOPÉRATION

Au titre des politiques contractuelles que mènent Sète agglomération méditerranéenne, l'année 2019 a été marquée par la poursuite de plusieurs engagements contractuels.

En ce qui concerne, le **Contrat territorial 2018-2021 avec la Région Occitanie**, cette deuxième année opérationnelle a permis de concrétiser le partenariat territorial avec un soutien financier régional à hauteur de 3,9 M€ à l'échelle du territoire. Les opérations majeures ont été soutenues avec des aides pour le projet de confortement du Môle Saint Louis à Sète (1,5 M€), au projet d'aménagement de la future médiathèque intercommunale à Balaruc-les-Bains (750.000 €), l'aménagement de la voie verte intercommunale (386.179 €), ou encore le projet d'aménagement du Pont du Canal de la Peyrade à Sète (262.665 €).

Le Contrat territorial est aussi le Contrat cadre où se co-construit la politique régionale dite des **Contrats Bourgs-centres**. Cette démarche concerne les communes dites « villes centres » des bassins de vie ruraux, les communes de plus de 1.500 habitants avec une fonction de centralité, ou encore les communes de moins de 1.500 habitants ayant un rôle pivot dans les territoires de faible densité démographique. Ainsi, en lien étroit avec les communes membres éligibles, la Région et Sète agglomération méditerranéenne se sont mobilisés et ce sont les 4 premiers Contrats Bourgs-centres qui ont été approuvés (Frontignan, Marseillan, Poussan et de Mèze).

Quant au futur **Contrat de Plan Etat-Région 2021-2027**, le cadre de la concertation a été lancé auprès de l'ensemble des régions dès le 5 septembre 2019. Une nouvelle génération de Contrats dont les phases d'élaboration s'achèveront à l'automne 2020, pour une mise en œuvre dès le 1er janvier 2021. Dans cette démarche, l'agglomération a adressé une première contribution à la stratégie régionale au titre de la phase de discussion.

Portés par le Syndicat Mixte du Bassin de Thau, Sète agglomération méditerranéenne a contribué tout au long de l'année 2019 à l'approbation du **Contrat de Transition Ecologique** d'une part, et de l'élaboration du **Contrat de Gestion Intégrée et de Transition Ecologique**, d'autre part.

Enfin, dans le cadre du programme **Action Cœur de ville** pour lequel la ville de Sète a été retenue par le gouvernement, Sète agglomération méditerranéenne est partenaire et a signé l'avenant n°1 à la Convention-cadre pluriannuelle lançant la phase de déploiement et créant l'**Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)**.

L'enjeu de ce programme est de rendre plus attractifs les centres des villes moyennes en concertation avec les acteurs locaux dont les intercommunalités, en adoptant une démarche globale, intégrant les projets des domaines de l'habitat, des mobilités, de l'activité commerciale et de l'offre de services à la population.

En 2019, Sète agglomération méditerranéenne a présenté près de **15 projets intercommunaux bénéficiant de subventions à hauteur de 3,5 M€**. Les subventions majeures ont été attribuées comme la subvention régionale de 1,5 M€ pour le projet de réhabilitation de la piscine intercommunale à Sète, 750.000 € d'aide régionale pour la future médiathèque intercommunale à Balaruc-les-Bains, 768.078 € d'aides régionale et départementale pour l'aménagement de la voie verte intercommunale le long de la RD2.

En matière de politique de soutien aux projets structurants des communes membres (**fonds de concours**), **le soutien financier a été de plus de 1,4 M€ représentant 25 projets communaux d'un montant total de travaux estimé à plus de 6 M€**. Sète agglomération méditerranéenne a ainsi contribué à des projets relatifs à la mobilité durable, aux aménagements urbains, à l'aménagement ou l'amélioration d'équipements sportifs ou culturels ou encore à l'accessibilité d'équipements publics.

En 2019, l'agglomération a été lauréate de 3 appels à candidatures ou appels à projets :

- « **Territoires Engagés pour la Nature** », initiative nationale par l'Agence Française pour la Biodiversité et du collectif régional en Occitanie,
- « **Vélos et Territoires** », lancé par l'Ademe et dans le cadre de la préparation d'un label européen
- « **Ville durable et innovante** », lancé par le Cerema et Efficacity (institut de recherche et de développement sur la ville durable).



Fonds de concours

15 projets d'investissement des communes ont été subventionnés par SAM, soit 3,5 M€ notifiés en 2019. Depuis 2015, 85 projets ont été accompagnés pour un montant de près de 11,4 M€.

**En 2019,
l'Agglomération a été
lauréate de 3
appels à projets**



LES RESSOURCES HUMAINES

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2019



660
agents
en 2019

**88% des
agents
exercent
à 100%.**

LES PRINCIPAUX DOSSIERS

- ✓ Développement des services mutualisés Ressources humaines, Finances, Informatique, Commande publique et création d'un service mutualisé en stratégie économique.
- ✓ Transferts de compétences : Conservatoire de Mèze, Médiathèque de Mèze et Services des eaux de Mèze et de Sète.
- ✓ Convention de prestations avec le CCAS de la Ville de Sète.
- ✓ Aide à la réorganisation des équipes du service Sports suite à l'agrandissement de Fonquerne, ajustement de l'organisation du service Déchets (mobilité interne) et mise à plat du fonctionnement du secteur patrimoine et archéologie.
- ✓ Réforme de la procédure de reconnaissance des AT et des maladies professionnelles (CITIS), mise en place d'une période préalable au reclassement, et loi de transformation de la FPT du 6 août 2019.
- ✓ Développement des outils numériques du service RH (poursuite de la dématérialisation) et de communication avec notamment l'intranet.
- ✓ Elargissement des mesures liées au PDA (plan de déplacement administration), développement du télétravail et de ses modalités, développement de l'action sociale : mise en place d'un bon d'achat de 150 € pour le personnel titulaire.
- ✓ Expérimentation de l'apprentissage dans les services supports (RH et Informatique).

DES RENCONTRES DE PROXIMITÉ

12 réunions d'information sur les différents sites :

- ✓ Présentation de la Loi de transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019.
- ✓ Informations sur les concours et examens.
- ✓ Informations action sociale et notamment sur le CNAS.
- ✓ Formation / information sur la déontologie.

LA PRÉPARATION DES ACTIONS DE 2020

- ✓ Intégration des équipes suite à transferts de compétences et mutualisation : accueil des nouveaux services, intégration des nouvelles pratiques de travail.
- ✓ Accompagnement des grands projets conduits par l'Agglopolo : réunions préparatoires à l'ouverture du nouveau CRI, création de la médiathèque de Balaruc-les-Bains, mise en œuvre des plans et de certaines opérations de recrutement.

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

- ✓ Mise en place d'actions de formation pour les encadrants.
- ✓ Maintien d'activités sportives sur site.
- ✓ Organisation d'actions "santé au travail" : gestion des bonnes postures de travail (ergonomie du poste de travail, swiss-bal...), gestion du stress (Qi-Qong, sophrologie...).
- ✓ Organisation de 2 demi-journées d'accueil pour les nouveaux entrants.
- ✓ Aide à la mobilité des personnes (indemnité kilométrique vélo, remboursement transport en commun à 100%, prime à la mobilité pour accompagner les fusions, mise en place d'une navette inter agglomération).
- ✓ Poursuite d'une politique sociale en faveur du pouvoir d'achat des agents (carte cadeau distribuée en décembre).
- ✓ Développement du télétravail (ouvert à tous les agents, 1 jour maximum par mois).
- ✓ Mise en œuvre d'un Educ'tour à destination du personnel pour découvrir la compétence environnement : animation réalisée par les services Espaces naturels, Brigade territoriale et Patrimoine.
- ✓ Festivités spécifiques : arbre de Noël des enfants et cérémonie de vœux au personnel.



ÉVOLUTIONS STATUTAIRES À METTRE EN ŒUVRE

- ✓ Poursuite de la mise en œuvre progressive de la réforme dite des Parcours Professionnels, des Carrières et des Rémunérations des fonctionnaires (PPCR) : nécessité de la prise d'un arrêté individuel chaque année.
- ✓ Déclarations Sociales Nominative (DSN mensuelle qui remplace la DADSU déclaration annuelle des données sociales universelles).
- ✓ Établissement des lignes directrices de gestion (orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours).
- ✓ Mise en œuvre de la loi de transformation de la FPT au fil de la publication des décrets.

LA POLITIQUE DES RH

PRESENTATION DES EFFECTIFS

- ✓ 596 personnels permanents, auxquels s'ajoutent 64 agents non permanents, soit au total **660 agents**.
- ✓ 83 agents de catégorie A, 142 agents de catégorie B et 435 de catégorie C.
- ✓ 88 % des agents exercent à 100%. Les équipes ont été consolidées avec 4 nominations sur concours, 6 mises en stage, 5 titularisations, un flux de personnel positif (+ 31)
- ✓ 51 entrées : 16 nominations par voie de mutation, 17 nominations par voie de transfert de compétence, 3 nominations dans le cadre de mutualisation des services, 2 nominations par voie de détachement, 12 contrats sur emplois vacants.
- ✓ 20 sorties : 9 départs en retraite (dont 3 mises à la retraite pour invalidité), 2 disponibilités, 3 départs en mutation, 3 décès, 1 radiation en fin de stage, 2 démissions (dont 2 contractuels).
- ✓ 10 promotions internes et 58 avancements de grade.
- ✓ 19 dossiers instruits pour les "médailles du travail" : 6 argent (20 ans de service), 7 vermeil (30 ans) et 6 or (35 ans).
- ✓ Cette année, 1792 arrêtés ont été établis, contrôlés et enregistrés.

DIALOGUE SOCIAL ET INSTANCES PARITAIRES

Installation des nouvelles instances et élaboration des règlements intérieurs : CT, CHSCT, CAP, CCP. Mise en œuvre du protocole d'accord 2019-2022 sur l'exercice des droits syndicaux avec les organisations syndicales. 13 réunions : 4 CAP, 2 CCP, 4 CT et 3 CHSCT.

ACTION SOCIALE

625.171 € de participation de la collectivité à l'action sociale (soit 2,6 % de la masse salariale) : 76.800 € alloués pour la carte cadeau, 105.363 € pour le CNAS, 326.296 € pour les tickets-restaurant, 115.112 € de participation employeur mutuelle/prévoyance, 1.600 € d'indemnité mobilité. 3 jours de congés supplémentaires sont également offerts au personnel.

PAYE DES AGENTS

En 2019, 4 commissions de RI ont eu lieu, visant à étudier les agents des 4 pôles : DGS, Cadre de Vie, Développement Terri-

torial et Cycle de l'eau. 100 augmentations de régime indemnitaire, soit une moyenne de 75.35 € d'augmentation par agent. 8.363 bulletins ont été édités, dont 600 pour les élus. Une demande croissante sur les simulations de paie (129 réalisées) et les attestations Pôle emploi de contractuels (331).



SANTÉ, SÉCURITÉ, PRÉVENTION

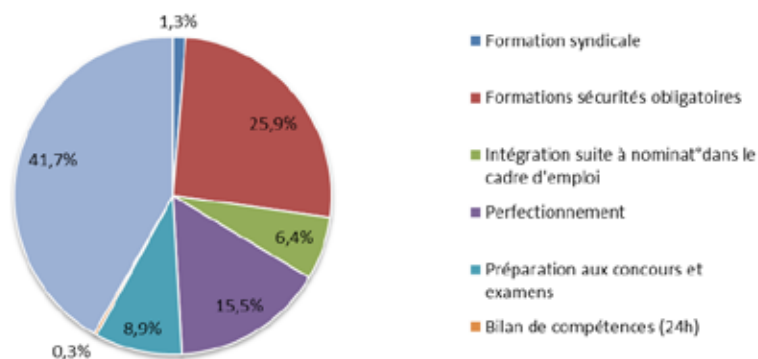
Le pôle Santé Sécurité au Travail constitué d'une équipe de préventeurs a un rôle de conseil, d'assistance et d'expertise dans la mise en œuvre des règles de santé et de sécurité au travail sous la responsabilité de l'autorité territoriale.

- ✓ 15 restrictions, préconisations émises par le médecin de prévention avec interventions du conseiller de prévention pour aménager ou adapter le poste de travail.
- ✓ 34 rapports de reconnaissance d'imputabilité au service des accidents avec analyse des accidents (arbre des causes, mesures de prévention, visites sur site de la délégation du CHSCT).
- ✓ Prévention des risques : mise en œuvre de Matinales Santé Sécurité au travail en collaboration avec la MNT.
- ✓ Prévention des risques liés au bruit : équi-

pement en protections auditives moulées des nouveaux maîtres-nageurs et renouvellement des protections auditives de professeurs de musique.

- ✓ Etude sur les risques liés aux chutes d'objets et mesures de prévention au centre de tri Oïkos.
- ✓ Procédure sur les risques majeurs (aléa climatique).
- ✓ 3 réunions du CHSCT (et autant de réunions préparatoires).
- ✓ Les formations sécurité : 24 agents formés Sauveteurs Secouristes du Travail (SST), 43 agents recyclés SST, 7 agents formés à la conduite en sécurité d'engins de chantiers (CACES), 5 agents recyclés CACES, 3 agents formés à l'habilitation électrique (BSBE manœuvre), 5 agents recyclés à l'habilitation électrique (BSBE manœuvre), 73 agents formés à la manipulation des extincteurs (théorie sur le feu et pratique), 6 agents formés à l'utilisation tronçonneuse (ECC1), 4 agents formés à l'utilisation tronçonneuse (ECC2), 8 membres représentants du personnel en CHSCT formés au développement des compétences des membres des CHSCT : premier mandat, 7 membres représentants du personnel en CHSCT formés à l'actualisation des compétences des membres du CHSCT (mandat renouvelé), 10 membres représentants du personnel en CHSCT formés à la prévention des risques psychosociaux, 4 agents formés aux obligations du port des EPI, 11 agents formés sur le bon usage des EPI, 2 agents formés à l'initiation au soudage, 1 agent remise à niveau SSIAP 3, 6 agents remise à niveau CAEPMNS, 1 agent formé à la formation initiale PSE 1 et un exercice d'évacuation à la piscine Fonquerne et au centre de tri à Oïkos.

Typologie des formations suivies



110

ont été envoyés
à la presse

NOM AGGLOPÔLE magazine
 ARCHIVES DE TRAD
 2019
 SONNÉE ANNÉE
 LA COMMUNICATION EN 2019
 AggloPôle a une identité visuelle

ÉVÈNEMENTIEL

Cette année encore, une belle place a été accordée à l'événementiel afin de valoriser toujours et encore les produits de notre terroir. L'Oursinade en mars, les Estivales de Thau les jeudis soirs d'été (12 dates cette année, 9 dates en 2018, 7 dates en 2017), la Fête des Vendanges de Montmartre en septembre, la Fête de l'anguille en octobre... les événements agritouristiques organisés en 2019 ont permis de mettre cette fois encore en valeur les vins et les spécialités gastronomiques de notre territoire (huîtres, moules, tielles, etc...), avec toujours plus de public au rendez-vous !

PUBLICATIONS ET PRODUCTION

"Notre agglomération magazine" (bi-mensuel de 28 à 32 pages) est imprimé à 71.500 exemplaires et diffusé dans les boîtes à lettres des habitants des 14 communes du territoire, ainsi que les accueils des 14 mairies et les établissements de l'agglomération (médiathèques, théâtre Molière, musées, jardin antique, OTI, piscines, etc...). Le magazine est également numériquement accessible sur www.agglomeration.fr.

Nombreux autres supports ont été mis à la disposition de tous les publics : programmes et supports divers pour les médiathèques et les différents établissements patrimoniaux de l'agglopôle (JAM, Musée Villa Loupian, Musée de l'étang), rapport d'activités annuel des Services de l'agglo, rapport sur le Développement durable, rapport du Conseil de développement, bilan d'activité de l'OTI...

Tout au long de l'année, et suite à la fusion, le service Communication a élargi sa production avec la valorisation (communiqués ou conférences de presse, affiches, flyers, programmes, inaugurations) des différentes actions portées par l'agglomération :

- ✓ **Déchets** : informations sur la collecte, nouveau casier enfouissement Oïkos, journée portes-ouvertes Oïkos, opération Razzia sur le plastique, recyclage, dépôts sauvages, conteneurs enterrés, collecte,...
- ✓ **Économie** : remise subvention aux commerces, ZAE...
- ✓ **Mobilité** : informations réseau des lignes de bus, réunion publique PEM, PDU, subventions vélos électriques, journée de l'éco-mobilité, travaux accessibilité arrêts de bus, lancement navettes maritimes estivales, ...
- ✓ **Culture et Patrimoine** : mise en réseau médiathèques, actualités des divers établissements patrimoniaux, vernissages et expositions, visite du chantier du Conservatoire, harmonisation des tarifs, visite chantier de fouilles archéologiques, 1^{ère} pierre Espace culture et loisirs de Gigan, Augustales...

En 2019, les événements festifs de l'agglo ont attiré plus de 43.800 personnes : Oursinade 8.500 personnes, Estivales 32.100 personnes et Anguille 3.200 personnes.



- ✔ **Sport** : Forum Sport, inauguration Fonquerne Fonderie, Rallye des Gazelles, inauguration des piscines et stages vacances scolaires, soutien Jeunes sportifs de haut niveau...
- ✔ **Politique de la Ville et Habitat** : réunions ou actions du CISPDR, visite chantiers d'insertion, inauguration de logements sociaux, visite quartiers prioritaires, Aire d'accueil des gens du Voyage...
- ✔ **Assainissement** : inauguration bassin de rétention de Marseillan, chantier de construction de la STEP...
- ✔ **Développement durable** : réunions publiques Plan Climat, nuits thermographiques, festival biodiversité...
- ✔ **Habitat** : PLH, permanences OPAH...
- ✔ **Environnement** : appli visite guidée Gardiole et Collines de la Mourre, travaux Lido de Frontignan...
- ✔ **Conseils communautaires (12 par an)**

Faits marquants de l'année 2019 :

- L'inauguration du Pont Sadi Carnot
- L'inauguration du Pôle d'Echange Multimodal
- les visites de chantier du centre balnéaire Raoul Fonquerne
- L'inauguration de l'extension du Centre Raoul Fonquerne et son nouveau bassin baptisé Laurent Vidal
- Ainsi que celles du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal
- L'inauguration des panneaux d'information « Itinéraire découverte » sur le lido de Sète à Marseillan,
- L'inauguration du bassin de rétention à Marseillan

SUPPORTS NUMERIQUES

- ✔ 335.527 visiteurs du site www.agglopoie.fr
- ✔ 21 newsletters ont été envoyées à 1.504 abonnés
- ✔ environ 400 actualités ont été diffusées dans l'année
- ✔ 9.117 abonnés sur Facebook et 2.401 sur Twitter
- ✔ réalisation de vidéos : vœux du Président (portraits des 4 médaillés), vidéo drone du site Lafarge...

L'INFORMATIQUE ET LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

La direction mutualisée « organisation, méthodes et NTIC » de l'agglomération développe, met en œuvre et maintient les systèmes de traitement et de transmission de l'information pour l'ensemble de la collectivité. Elle conçoit et met en œuvre avec les directions métiers, le déploiement d'applications et de services numériques. Elle assure l'assistance informatique à tous les agents.

Evolution de l'architecture des systèmes et matériels

Un des gros chantiers "Systèmes" de l'année 2019 a été le changement de notre architecture de messagerie. Même si le système précédent remplissait fidèlement ses fonctions de courrier sans ne jamais perdre aucun message, il devait être remplacé par une solution qui permette d'allier robustesse et fonctionnalités, d'assurer une haute disponibilité tout en offrant de nouveaux services. Exploiter les outils de collaboration et services en dehors du réseau de la collectivité est devenu une réelle nécessité notamment lors de déplacements professionnels, en télétravail ou sur les smartphones. Commencé en 2018, la migration de la messagerie d'OBM vers Exchange 2016 s'est achevée mi-2019. Ce sont 610 boîtes aux lettres et leurs archives qui ont été migrées. Afin d'assurer un hébergement « Haute Sécurité et Haute Disponibilité » de nos données RH et GF (Ressources Humaines et Gestion Financière), la DSI a entrepris de migrer les applications métiers RH et GF de l'hébergeur ADISTA, qui n'offrait pas toutes les garanties en terme de reprise d'activité, vers les Datacenters de l'éditeur CIRIL. Six collectivités ont été concernées par cette migration : les villes de Sète, Marseillan, Poussan, Balaruc-les-Bains, le CCAS de Sète et Sète agglomération méditerranéenne.

La DSI a accueilli 2 nouveaux sites dans son périmètre de compétence qu'il a fallu raccorder au réseau de l'agglomération et équiper des logiciels métiers ad hoc : l'école de musique et la bibliothèque de Mèze.

La DSI a équipé la nouvelle piscine Fonquerne d'un système de billetterie et de contrôle d'accès informatisé. Ce système optimise la réservation et la vente des billets d'entrée et la gestion des accès aux infrastructures.

Infrastructure des réseaux

La DSI continue à s'investir dans la mission de sécurité qui lui revient : règles de filtrage, politique de sécurité des systèmes d'information. A ce propos, les réseaux

administrés par Sète agglomération méditerranéenne sont en train de migrer progressivement derrière un nouveau pare-feu Stormshield qui protège les systèmes des intrusions, des logiciels malveillants tout en assurant une haute disponibilité et qui sécurise l'installation de nos applications. Ce pare-feu supportera également les sites distants que nous continuerons à déployer dans les mois futurs avec des liaisons VPN opérées.

Le débit de la connexion Internet de Sète agglomération méditerranéenne est passé de 500 Mbs à 1Gbs. Une fibre optique a également été déployée entre les deux bâtiments du site Président permettant ainsi aux ser-

vices concernés de travailler avec un débit optimal.

Sète agglomération méditerranéenne s'est doté de deux salles de visioconférence collaboratives : une sur le site Président et une autre sur le site OIKOS. La DSI a opté pour une solution ouverte qui s'utilise depuis un système de

Visioconférence de salle, un PC,

une tablette, un Smartphone ou qu'en audio et ceci jusqu'à 25 participants via une interface Web. Éviter aux agents de se déplacer pour une réunion permet de faire baisser de manière significative les coûts de transport. Par ailleurs, la visioconférence mise en place permet véritablement de gagner du temps, ce qui se répercute directement sur la productivité des agents.

Développements

En 2019, l'agglomération a conçu une application pour le PCHS de la ville de Sète ayant pour but d'assurer un suivi de la situation vaccinale de la population. Une autre application a été développée pour le service RH de la ville de Sète afin de suivre les dépôts des candidatures en ligne.

Ont également été développées pour le service Développement économique deux applications : « agendaeco », une application permettant de regrouper les informations sur les rendez-vous économiques du bassin de Thau et « hub-entreprendre », une application pour orienter les entrepreneurs vers les bons interlocuteurs en fonction de leur projet.

A noter aussi le développement de plateformes de partage de fichiers pour Poussan et pour le service RH. Pour finir, le service Informatique a commencé le développement de 2 autres applications : une application de suivi pour le service Assainissement et une autre pour le service des Sports, plus particulièrement pour la gestion des lignes d'eau des piscines de la collectivité.



1100
postes
informatiques

12
agents

mutualisés assurent le bon fonctionnement des systèmes informatiques.

En quelques chiffres :

- 12 agents
- 18.000 demandes d'interventions informatiques et téléphoniques par an
- 1.100 postes informatiques
- 90 tablettes tactiles
- 10 terra de données gérées quotidiennement
- 73 liaisons ADSL
- 34 liaisons SDSL
- 10 fibres optiques
- 1 Gb/s
- 45 serveurs virtualisés
- 383 téléphones mobiles
- 61 accès M2M
- 1.300 lignes téléphoniques fixes

02

LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

L'URBANISME OPÉRATIONNEL



SUIVI DES DOCUMENTS DE PLANIFICATION

En sa qualité de Personne Publique Associée, Sète agglomération méditerranéenne est amenée à se prononcer sur l'ensemble des documents de planification et d'urbanisme impactant son territoire :

- SRADDET : Contribution à l'élaboration du SRADDET en partenariat avec le Conseil de Développement
- SCoT : collaboration avec le SMTB qui est en charge de la révision du SCoT
- PLU : sur les projets de révision / modification des PLU de ses communes membres, le service Urbanisme Opérationnel veille ainsi à la cohérence entre ces documents d'urbanisme et ses politiques sectorielles. Notamment celles en matière de développement urbain / économique et de préservation des espaces naturels. Le service aménagement assure ainsi la coordination entre tous les services de l'agglomération pour l'émission des remarques et avis à produire.

Pour mémoire le PDU et le PLH de Sète agglomération ont tous deux été approuvés en 2019 (contributions du service en 2018).

LE FONCIER Partenariat EPF

Sète agglomération méditerranéenne est accompagnée depuis 2015 par l'établissement Public Foncier d'Occitanie pour la mise en œuvre des acquisitions

foncières nécessaires aux projets urbains communautaires ou communaux. Au cours de l'année 2019, le partenariat avec l'EPF s'est étoffé de 3 nouvelles conventions :

- 2 conventions sur la commune de Bouzigues destinées à la réalisation d'opérations d'aménagement à dominante résidentielle.
- 1 convention « cœur de ville » pour la commune de Sète.

Ces nouveaux conventionnements réservent une enveloppe financière de près de 5 M€ pour mener les acquisitions foncières en lien avec ces opérations. L'année 2019 a surtout été marquée par l'acquisition des terrains dit « Cayenne » nécessaire au projet urbain de l'entrée Est de Sète et des terrains Lafarge, partie Est RD2, sur la commune de Frontignan. Ces deux acquisitions, d'une valeur cumulée de près de 4,5 M€, pour environ 70 ha, viennent concrétiser des négociations entamées de longue date et assurer la maîtrise foncière de biens stratégiques en cœur d'agglomération.

Actions foncières hors EPF

Le service aménagement a concrétisé plusieurs autres acquisitions avec notamment,

- La préemption de la parcelle AD 10 à Sète dans la zone des eaux blanches ; réserve foncière pour le réaménagement du carrefour des eaux blanches,
- La préemption d'un local attenant à la médiathèque Mitterrand de Sète pour la création d'une ludothèque,

Le service apporte également son expertise et son concours sur de nombreux sujets fonciers comme par exemple :

- La mise en œuvre d'une opération de fouilles archéologiques pour la ZACOM de Balaruc.
- L'accompagnement à la mise en œuvre des concessions d'aménagement à la SPLBT (ZAE / ZACOM Balaruc) et des actions foncières qui en découlent (préemptions / négociations...).
- Les évaluations et les négociations foncières à la demande des autres services (assainissement, transports, cycle de l'eau...).

LES PROJETS

L'entrée Est de Sète secteur Nord

L'année 2019 a été marquée par :

- ✓ Actions relatives à l'évaluation du foncier public
- ✓ Elaboration du dossier de réalisation en cours par le groupement d'aménageurs GGL/ LRA/ SA Elit

La requalification et l'extension de la zone commerciale de Balaruc

L'année 2019 a été marquée par :

- ✓ Le dépôt en Préfecture d'une demande de DUP avec l'étude d'impact actualisée (suite au dépôt du dossier de création de ZAC en 2018)
- ✓ La rédaction d'un mémoire en réponse par Sète agglomération à l'avis de l'autorité environnementale rendu dans le cadre de l'instruction de la demande de DUP.
- ✓ La poursuite des diagnostics d'archéologie préventive et la réalisation de fouilles.
- ✓ Le dépôt à la DREAL du dossier de dérogation aux espèces protégées.
- ✓ La présentation orale auprès du Conseil National de la Protection de la Nature du dossier de dérogation (avis favorable rendu).
- ✓ Le contrôle et le suivi des études menées par l'aménageur (SPLBT) dans le cadre de sa concession (Permis d'Aménager sur le secteur des Tamaris, dossier d'exploitation commerciale pour le multiplexe cinématographique, etc...)
- ✓ Le suivi des études (RD2, PEM Balaruc, ouvrage hydraulique, etc...) en transversalité avec les autres services de Sète agglomération (travaux & infrastructures, cycle de l'eau, mobilité,...).

Le projet de reconversion du site Lafarge - Montgolfier à Frontignan

L'année a été marquée par :

- ✓ L'acquisition par l'EPF pour le compte de Sète agglomération de toute la partie Est de la Route Départementale 2 du site Lafarge (carrières + site de l'ancienne halle à clinker aujourd'hui démantelée = 66 Ha) pour un montant de 3,5 M€.
- ✓ La rédaction du dossier de demande de DUP emportant la mise en compatibilité du PLU de Frontignan.
- ✓ Un arrêté Préfectoral imposant préalablement au dépôt du dossier de DUP de la tenue d'une concertation préalable du public sur le projet de palais des sports (fait suite au droit d'initiative requis par la commune de Frontignan).
- ✓ La saisine de la Commission Nationale des Débats Publics aux fins de désignation d'un garant.

Le projet d'aménagement du site des Hierles

L'année a été marquée par :

- ✓ La poursuite des négociations foncières réalisées par l'EPF Occitanie.



Entrée Est de Sète

- ✓ La restitution auprès de la commune de l'étude d'impact du projet d'aménagement

Le projet d'aménagement du site du Sesquier à Mèze

L'année a été marquée par :

- ✓ La restitution des 1ères études environnementales (inventaires naturalistes) en complément de l'état initial du site (1ère phase d'une étude d'impact).

Le projet de construction d'une médiathèque intercommunale à Balaruc-les-Bains

L'année a été marquée par :

- ✓ La réalisation d'une évaluation environnementale
- ✓ L'examen conjoint des Personnes Publiques Associées
- ✓ Le mémoire en réponse à l'avis de l'autorité environnementale
- ✓ Le dépôt en Préfecture du dossier de Déclaration de Projet emportant la mise en compatibilité du PLU de Balaruc-les-Bains.

Les zones d'activités économiques

La concession d'aménagement multi-sites des ZAE signé en 2016 entre Sète agglomération et la SPLBT a donné lieu à un 5e avenant. La durée de la concession a été prolongée jusqu'en 2028 et le fond des participations publiques augmenté puisque 5 nouvelles ZAE se sont ajoutées aux 3 précédentes (Parc Aquatechnique et Les eaux-Blanches à Sète et La Peyrade à Frontignan).

- ✓ Les missions du concessionnaire consistent principalement à effectuer la maîtrise foncière, à réaliser les études et les travaux ainsi qu'à assurer la commercialisation des lots.
- ✓ L'agglomération assure un contrôle budgétaire et financier sur les missions de la SPLBT : validation du CRAC et du Rapport d'Activité de la SPLBT par l'agglomération, suivi mensuel sur l'avancement des missions, etc...

L'URBANISME RÉGLEMENTAIRE



Bref historique...

En 2017, seul le service basé au centre Oïkos de Villeveyrac composait le service ADS de Sète agglomération méditerranéenne et avait géré 1781 dossiers. C'est au cours de l'année 2018, qu'a été constitué un service communautaire couvrant les 14 communes cosignataires, avec une convention spécifique pour la création d'un service commun d'administration du droit des sols (ADS). En complément de leur mission générale d'instruction (certificat d'urbanisme, permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager, permis de démolir et autres autorisations de travaux), les services ADS de l'agglomération poursuivent, au sein du service mutualisé, les activités de conseil auprès des collectivités ainsi que celles de réception et d'information du public notamment pour l'examen de la faisabilité des projets.

L'ensemble des personnels de l'agglomération déployés sur les pôles de gestion, dont l'organisation est rappelée ci-dessous, partagent donc les mêmes outils de gestion sur l'ensemble du territoire. Cette organisation, autour d'un pôle central garant

de la logistique et de la fédération des moyens de gestion auxquels sont rattachés plusieurs satellites territoriaux, permet de conserver une couverture globale du territoire sans bouleverser les liens étroits établis par les différents services existants avec les communes gérées et leur population. Elle permet en outre, d'ores et déjà, d'offrir aux communes un système de gestion intégrant les nouvelles modalités de réception des dossiers dématérialisés sur le futur portail national de dépôt des dossiers ADS.

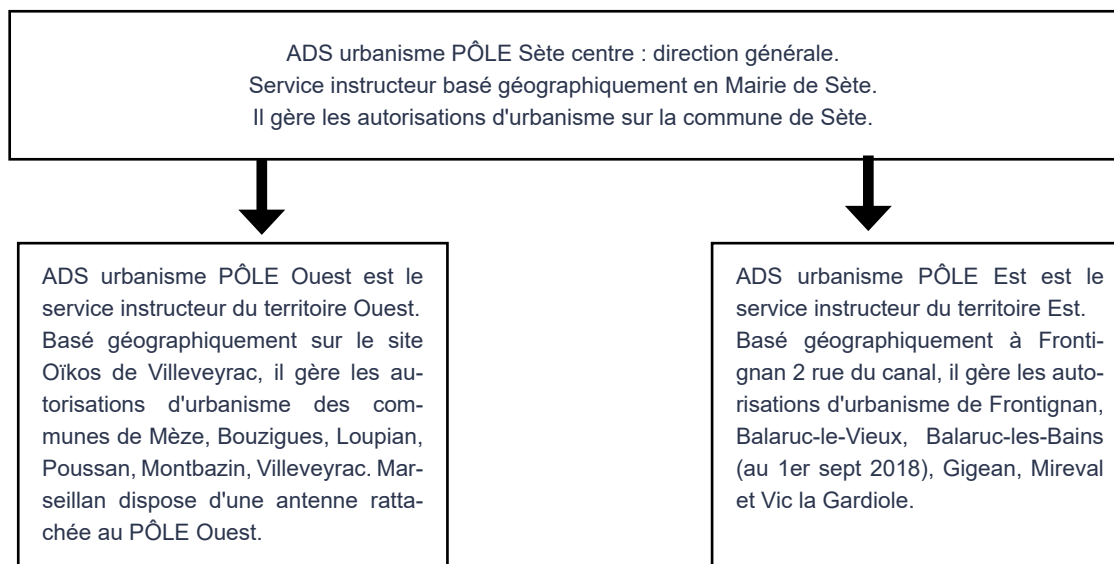
Rappel de l'activité 2018

- Sète centre : 2879 dossiers en 2018
 - Pôle Est : 2213 dossiers en 2018 avec Balaruc-les-Bains au 1er septembre 2018. Estimation avec Balaruc-les-Bains sur une année pleine 2547 dossiers.
 - Pôle Ouest : 1911 dossiers en 2018 + antenne de Marseillan 774 dossiers en 2018.
- 8111 dossiers au regard du fonctionnement global des services sur l'année 2018.

Activité 2019

L'évolution du nombre de dossiers traités par rapport à l'année 2018 n'est pas vraiment significative sauf à considérer l'estimation globale des dossiers 2018 rappelée ci-dessus soit 8111*. L'année 2019 est la première année pleine de fonctionnement sous sa forme constituée de service ADS mutualisé de Sète agglomération méditerranéenne. Au cours de cette année 2019 l'activité des divers pôles de gestion, constituant le service ADS mutualisé, a permis le traitement de plus de **9356 dossiers** d'urbanisme (soit + 15.3% d'activité sur l'ensemble du territoire de SAM). Cette activité se répartit de la façon suivante sur les différents pôles d'instruction :

- Sète centre : 3039 dossiers en 2019 (+5.5% / à 2018)
- Pôle Est : 3236 dossiers en 2019 (+27% / à 2018)
- Pôle Ouest : 3081 dossiers en 2019 (+14.7% / à 2018) (dont antenne de Marseillan, 965 dossiers).





LA COHÉSION SOCIALE ET LA POLITIQUE DE LA VILLE

L'agglomération met en place une politique de cohésion sociale qui repose sur plusieurs politiques publiques que sont la Politique de la Ville au travers du projet de développement social, économique et urbain dans les quartiers prioritaires (Contrat de ville), l'insertion par l'économie et l'emploi, la Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CISPDR) et l'égalité femmes/hommes.



La cité Calmettes à Frontignan et son collège. L'un des 3 quartiers prioritaires avec ceux de "l'île de thau" et "des 4 ponts" à Sète.

En 2019, un budget réalisé à hauteur de 92% du prévisionnel avec un montant engagé de crédits de 846.000€.

LE CONTRAT DE VILLE

La Politique de la Ville vise à réduire les écarts de précarité entre les quartiers dits prioritaires et le reste du territoire de l'agglomération par la mise en œuvre d'un projet de développement social, économique et urbain ciblé sur les quartiers prioritaires, arrêté par l'Etat. Ce projet est défini dans le Contrat de ville structuré autour de 3 piliers que sont la cohésion sociale, le cadre de vie (rénovation urbaine, habitat) ainsi que le développement économique et l'emploi. Il est mis en œuvre sur trois quartiers de l'île de Thau et centre-ville / île Sud à Sète et le quartier des 2 Pins à Frontignan. Sa mise en œuvre est permise par la mise en synergie des politiques publiques de droit commun de l'Etat, des collectivités territoriales, de la CAF et de crédits spécifiques dédiés, y compris de l'Europe, à ces quartiers et par la mobilisation de l'ensemble de signataires du Contrat de ville.

Au cours de l'année 2019, l'agglomération a :

- procédé à la prorogation, avec l'Etat et les partenaires, du Contrat de ville jusqu'en 2022 et actualisé le programme d'actions, dans le respect des priorités de cohésion sociale inscrites en 2015, à partir de l'évaluation à mi-parcours réalisée en 2018 ;

- travaillé en proximité avec près de 25 associations, mobilisé un partenariat actif lors de 140 rencontres, réunions (groupes de travail, COTEC, COPIL, appui individualisé...) et suivi la convention territoriale de Frontignan.
- mis en place avec la Ville de Sète, le Comité de suivi opérationnel du projet de renouvellement urbain de l'île de Thau, qui réunit une fois par mois les équipes de la ville et de l'agglomération, le CCAS, les services de l'Etat (DDTM), les organismes HLM et autres acteurs et partenaires en fonction des besoins opérationnels.
- associé les conseils citoyens dans la mise en œuvre du Contrat de ville dans de nombreux domaines.

✓ Projet de cohésion sociale, développement économique et cadre de vie

L'agglomération a apporté, en 2019, un appui au porteur de projet notamment aux associations grâce à un soutien financier et en ingénierie de projet.

- 82 porteurs de projets, essentiellement des associations, ont répondu à l'appel à projet, et mis en œuvre 92 actions pour un montant total de crédits de 1,2 M€ dont 468.815 € de crédits spécifiques (41% de crédits spécifiques hors PRU et convention territoriale de la ville de Frontignan).
- Des crédits spécifiques ont permis 65% d'actions sur le pilier de la cohésion sociale à Sète, 27% d'actions sur le pilier développement économique/emploi et 8% sur l'habitat.
- 2019 a observé un renouvellement des projets avec 30% des actions financées nouvelles en faveur de la cohésion sociale à Sète et le développement économique /emploi, témoignant d'un investissement des partenaires et opérateurs dans le renouvellement des initiatives et des réponses apportées aux questions posées par le territoire et les habitants.
- Un accompagnement collectif et individuel a été mis en place avec l'appui d'un prestataire pour permettre aux associations de se former sur le projet associatif, le cadre juridique, financier et administratif d'une association.
- Un espace d'échange entre les porteurs de projet a été mis en place pour favoriser une connaissance partagée des actions proposées sur les QPV afin de renforcer l'échange d'expériences voire, à terme, de mutualiser leurs savoirs. Cette action sera reconduite en 2020.

- La Ville de Sète, le CCAS de Sète et l'Agglopolé, via la médiathèque Malraux notamment, ont porté et mis en œuvre 12 actions autour de la citoyenneté, la santé, l'éducation/parentalité, la culture. La ville de Frontignan a également conduit un programme d'actions dans le cadre de la cohésion sociale.

Le soutien d'action au moyen du mécénat a émergé dans le cadre du RSE. Le groupement d'entreprises Entrepose s'est mobilisé avec ses salariés pour soutenir trois associations, Concerthau, Cap au large et CIDFF, pour le travail réalisé auprès des publics fragiles.

✓ Cadre de vie - projet de renouvellement urbain à l'île de Thau

Ce projet de renouvellement urbain a pour objectif à 15 ans de faire de l'île de Thau un quartier populaire à haut niveau de services, à haute qualité environnementale afin de le positionner comme pôle de centralité secondaire pour les quartiers environnants. L'engagement de ce projet s'est concrétisé en 2019 par :

- La signature de la convention partenariale ANRU en février pour un programme de rénovation du quartier et de création de nouveaux équipements publics pour un montant prévisionnel des travaux de près de 29 M€ TTC avec des aides attendues de 8,6 M€ de l'Etat et l'ANRU, 0,8 M€ de la Région, 15 M€ pour la Ville et SAM.

- Des premières réalisations : réalisation des travaux d'extension de « la Passerelle » et mise en gestion CCAS (Centre social), démolition du Centre social Gabino et dépôt du permis de construire pour la construction du nouveau centre commercial, démarrage du chantier pour la réhabilitation de la salle de l'ancien bowling du Barrou pour aménager un espace sportif multi-activités, lancement des études pour la réhabilitation complète avec extension de l'Ecole Anatole France, démarrage de la rénovation énergétique en BBC des résidences de Hérault Habitat.

La démarche Eco Quartier engagée en 2019, par la Ville de Sète, soutenue par l'agglopolé, a permis l'obtention de ce label le 5 février 2020 renforçant les exigences face à l'urgence climatique et environnementale.

L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES

✓ L'insertion sociale et professionnelle : un enjeu pour l'agglo

La collectivité apporte son soutien à la MLIJ avec une aide de 560.000 € pour la mise en place de dispositifs et d'actions en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. En 2019, sur les 3.533 jeunes accueillis par la MLIJ, près de 1.200 ont été accompagnés vers l'accès à l'emploi et la formation, 410 sur des actions de citoyenneté, 237 jeunes orientés sur une problématique logement, 484 accompagnés sur des questions de santé...



✓ Une agglo impliquée dans la gouvernance de la MLIJ

En 2019, la MLIJ, accompagnée par l'agglomération, a conduit deux démarches : le renforcement de l'encadrement avec la création d'un poste de directeur adjoint effectif en fin d'année, le lancement de l'expérimentation du rapprochement opérationnel entre Pôle emploi et la MLIJ visant à améliorer l'action d'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le projet de renouvellement urbain du quartier de l'île de Thau, dont l'engagement s'est concrétisé en 2019, a pour but à 15 ans d'en faire un quartier populaire à haut niveau de services.

CAP SUR L'INSERTION PAR L'ECONOMIE ET L'EMPLOI

Face à un constat de chômage qui reste élevé sur le territoire, l'agglopolé a pour objectif de faciliter l'employabilité des personnes le plus éloignées de l'emploi.

✓ Une action renforcée de l'agglo

Le soutien de l'agglo à la MLIJ a contribué à faire bénéficier :

- à 300 jeunes de la Garantie Jeunes (84 d'entre eux ont un emploi), à 895 jeunes une formation.
- à 61 jeunes, dont 26 femmes et 8 personnes issues des Quartiers Prioritaires, de 9 chantiers Jeunes d'Implication Locale (chantiers dans les domaines de la culture, le Festival International du Roman Noir, le Festival de Thau et Esti'vados de Marseillan et du bâtiment, d'équipement ou service public à Frontignan, Sète, Mèze, Marseillan)

✓ Des chantiers d'insertion

58 personnes ont bénéficié d'au moins 6 mois de formation qualifiante dans le cadre de chantiers d'insertion. 9 chantiers jeunes d'implication locale ont été réalisés par la MLIJ pour 61 jeunes. L'agglo a soutenu : - 2 chantiers d'insertion pilotés par l'association Passerelles Chantiers. Ces chantiers à Sète (commissariat et au cimetière, chemin de la craque) ont bénéficié à 25 personnes dont 3 femmes, 22 avaient un niveau 3 (CAP/BEP) 4 étaient issus des

LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



58
personnes

ont bénéficié d'au moins
6 mois de formation
qualifiante dans le cadre
de chantiers d'insertion.

9
chantiers

jeunes d'implication
locale ont été réalisés
par la MLIJ pour environ
61 jeunes.

L'agglo soutient
3 associations
qui accompagnent
différents publics
vers l'emploi



quartiers prioritaires, 8 d'entre eux ont bénéficié d'une Période de Mise en Situation en Milieu professionnel (PMSMP), 9 ont obtenu un CDD de moins de 6 mois et 5 un CDI ou un CDD de plus de 6 mois.

- 1 chantier permanent « la recyclerie ». 33 salariés dont 27 femmes ont été accompagnés, 28 ont suivi une formation qualifiante. Sur les 17 salariés sortis, 11 ont eu une sortie positive (3 CDI ou CDD de plus de 6 mois, 6 CDD de moins de 6 mois, 2 propositions pour lesquelles les salariés n'ont pas donné suite)

- 1 chantier, « DEFI WEB » a été lancé avec l'accueil de 15 candidats dont 3 femmes avec mise en situation, développement d'une agence web de l'économie sociale et solidaire permettant des certifications qualifiantes via la Certification Nationale des Certifications Professionnelles (CNCP).

✓ Soutien à la création d'entreprise et à l'emploi

Pour la création, la reprise et le développement d'entreprise, l'agglopôle soutient :

- **Initiative Thau**, qui intervient dans l'accompagnement et le financement de la création, reprise et développement d'entreprise par un accompagnement à la formalisation de projet et l'octroi d'aide financière (prêt d'honneur à taux zéro) avec une action spécifique dans les Quartiers Prioritaires. En 2019, sur 46 contacts avec des habitants des 3 QPV. 8 porteurs de projets ont finalisé la création de 7 entreprises avec un financement global de 93.000 €, et 4 autres projets ont vu le jour sans financement.

- **L'ADIE** dont l'action est d'accompagner des créateurs d'entreprise exclus du système bancaire. 96 personnes en 2019 ont suivi une information générale, 26 résidents du territoire, dont 11 femmes, ont obtenu un ou plusieurs financements pour un total de 109.275 € dont 36.784 € attribués à 7 résidents des Quartiers (représentant 36.784 €). 9 personnes dont 6 femmes (dont une en Quartier) ont bénéficié d'une aide à la mobilité (achat de véhicule, aide au permis) à hauteur de 29.461 €.

L'agglopôle soutient 3 associations qui accompagnent différents publics vers l'emploi :

- **Renaissance 34** (accompagnement des femmes),

55 femmes ont bénéficié d'un suivi dont 7 ont signé un contrat de travail.

- **NQT** met en œuvre une opération destinée à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de moins de 30 ans, Bac+3 et plus, issus de milieux sociaux modestes ou de quartiers prioritaires via le parrainage.

- **L'APIJE**, association de recrutement solidaire œuvre dans l'accompagnement des personnes notamment dans le cadre de la clause sociale. Au titre de la lutte contre la fracture numérique, 60 personnes résidentes en quartiers prioritaires ont été accompagnées notamment dans

la recherche d'emploi.

✓ L'innovation citoyenne au service de l'insertion

Le projet de Tiers lieu la Palanquée, Fabrique numérique, d'initiative citoyenne s'inscrit dans la dynamique d'innovation d'insertion économique et sociale de l'agglopôle. Ce projet relève des Fabriques numériques soutenues par l'Etat mises en œuvre à destination des publics les plus éloignés du numérique et en particulier dans les quartiers prioritaires de la Politique de la ville. Le tiers lieu a pour objectif de favoriser l'initiative entrepreneuriale et l'insertion économique et sociale, de susciter le « faire ensemble » et la création d'entreprises en complémentarité des entreprises existantes, d'ouvrir des espaces de convivialité. Sa mise en œuvre est assurée par la SCIC-la Palanquée, créée officiellement le 24 septembre 2019 et l'Agglo est actionnaire et par l'association Sète en commun. En 2019, l'Agglopôle a accompagné l'émergence de ce projet par une subvention pour l'étude de faisabilité pour un montant de 24.000 € et la mobilisation de ses services en mode projet (juridique, bâtiment, ingénierie sociale et financière...).

✓ La clause sociale dans les marchés publics

Dès sa création en 2017, l'Agglopôle a souhaité mobiliser les marchés publics pour faire levier pour l'accès à l'emploi des plus en difficulté en mobilisant les entreprises. Les entreprises s'engagent au travers de cette clause dans l'emploi de personnes éloignées de l'emploi, en parcours d'insertion dans le respect des dispositions liées à l'insertion par l'économie. L'agglopôle a un rôle dit de « facilitateur » dont l'un des objectifs est de soutenir et d'accompagner les entreprises du territoire dans cette démarche. En 2019, l'action de l'agglopôle a consisté :

- au déploiement de la clause avec le recrutement d'un agent dédié (établissement d'une procédure pour la gestion de la clause sociale, développement des collaborations inter-services et avec les communes et d'un partenariat avec opérateurs et entreprises).

- à l'établissement d'un bilan 2019 : 26 marchés « clausés », 31 entreprises attributaires avec l'embauche

de 141 salariés et un total de 73.230 heures recensées (soit 44 équivalents temps plein).

FORMATION , UN DISPOSITIF AU SERVICE DE L'AGGLOMERATION

Avec un budget de 200.000 € en 2019, l'APP a mis en œuvre une ingénierie de formation agile qui s'adapte en permanence aux exigences et aux réformes de la formation professionnelle continue. 75 % du budget de l'APP est financé par des recettes relevant de différents programmes de formation dont le Programme Régional de Formation de la Région Occitanie (PRF).

L'APP est un espace de formation ouvert aux publics en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle. Grâce à une ingénierie de formation « agile », l'APP propose des dispositifs de formation variés en termes d'objectifs, de publics et de financements. Les parcours de formation sont élaborés sur mesure dans les domaines des savoirs de base, des compétences numériques, et de la communication écrite et orale.

L'APP réalise des prestations de formation dans le cadre du PRF de la région Occitanie. Ces dispositifs de formation pré qualifiants s'adressent à des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi et sont mis en place en partenariat avec des organismes de formation. L'offre de ces formations, CAP compétences clés, Qualif pro, Projet pro, portaient sur l'acquisition du français langue étrangère, la préparation au concours du secteur sanitaire et social, l'élaboration d'un projet professionnel et les savoirs de base. Elles se sont déroulées en partenariat avec le GRETA et IR-FA-SUD. 106 personnes ont suivi 13.951 heures de formations.

L'APP a aussi mis en place 4 actions de formation destinées aux publics prioritaires des quartiers prioritaires. Ces formations portaient sur les savoirs de base de la langue française, l'initiation à l'informatique et une préparation au recrutement. Au total, 80 personnes ont bénéficié de ces formations sur un total de 2.708 heures. 10 parcours individualisés ont été mis en place pour des salariés et des demandeurs d'emploi en reconversion professionnelle sur l'objectif perfectionnement des compétences en bureautique et validation de la certification TOSA. A la demande du CFA Nicolas Albano, l'action « Enseigner avec le numérique » a été mise en place pour l'équipe enseignante du CFA. L'APP a ainsi pu partager avec 22 enseignants son expertise pédagogique sur l'utilisation des outils numériques en formation. Au-delà de ses missions et de son activité de formation,

l'APP a expérimenté la nouvelle certification « Apprenant agile ». Éligible au CPF, cette action de formation permet de certifier les compétences polyvalentes : coopérer, agir avec méthode, exercer sa créativité, raisonner avec logique, exercer son sens critique, communiquer. 3 salariés ont bénéficié d'un parcours individualisé et ont validé des badges numériques « explorateur et bâtisseur ». L'APP s'est également positionné sur des appels à projet : 100 % inclusion et AMI CNAM. Ces démarches visent à proposer de nouveaux dispositifs de formation d'insertion et de pré-qualification.

✓ L'accompagnement au développement de la formation

La Ville de Sète, avec l'appui de , été retenue dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt pour l'implantation du CNAM à Sète dans le cadre du projet cœur de ville. SAM en assurera la mise en œuvre en 2020.

UN CONSEIL INTERCOMMUNAL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE

Mis en place en 2017, le Conseil Intercommunal de Sécurité de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CISPDR), vise à coordonner les actions de prévention, de sécurité, de lutte contre la radicalisation sur le territoire et à apporter des solutions concrètes et partenariales à des problèmes identifiés. Pour ce faire, il fédère les acteurs locaux, les institutions et les organismes publics et privés concernés (police Nationale et gendarmeries, polices municipales, établissement scolaires,...). L'objectif commun est d'assurer la qualité de vie et la tranquillité publique que chacun est en droit d'espérer.

En 2019, sous la présidence de l'agglopol, la séance plénière s'est tenue en présence du préfet de l'Hérault, du procureur de la République, des responsables des forces de sécurité, et des partenaires qui concourent à la Sécurité, à la Prévention



La clause sociale

oblige, dans les cahiers des charges des contrats de la commande publique, l'emploi de personnes en difficulté socioprofessionnelle. 26 marchés "clausés" en 2019, soit 141 salariés embauchés.

Avec un budget annuel de 200 000 €, l'APP met en œuvre une ingénierie de formation agile qui s'adapte en permanence aux exigences et aux réformes de la formation professionnelle continue.

Réunion du Conseil Intercommunal de sécurité, de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CISPDR)



LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



4 médiateurs de proximité ont été recrutés par l'agglo dans le cadre du CISPDR

de la Délinquance et de la Radicalisation sur les 14 communes de notre territoire. Elle a permis d'orienter les actions à mettre en œuvre sur la base des statistiques réalisées par les forces de sécurité et des faits constatés au sein des 7 cellules de veille.

Les actions :

- Tenue de 5 cellules de veille pour une meilleure opérationnalité. 5 cellules restreintes, traitant des urgences, et 2 cellules élargies à l'ensemble du territoire regroupant les forces de sécurité, la DPJJ, l'Education Nationale, la justice, l'administration territoriale et celle de l'Etat, les élu.e.s, et permis des solutions les mieux adaptées aux problématiques ciblées.

- Recrutement par l'agglomération en novembre 2019, avec le soutien de l'Etat, de 4 médiateurs de proximité pour les quartiers prioritaires de la ville de Sète (2 sur l'Ile de Thau et 2 en Centre-ville Ile Sud).
- Rencontre dans le cadre du HUB Nomade de 40 personnes de 16 à + de 50 ans, issues des quartiers prioritaires. 19 hommes ont bénéficié d'une formation dans la sécurité, 3 femmes d'un accompagnement vers la création d'auto-entreprise, 8 femmes d'une orientation vers l'APP pour une remise à niveau et une formation de français langue étrangère, 6 femmes d'un accès à l'emploi direct (CDD et/ou CDI) et 4 femmes d'un accompagnement par l'APIJE qui ont accédé à un emploi aux Thermes de Balaruc notamment.

- Poursuite du partenariat efficace avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation avec la mise en place de stage sur la citoyenneté dans le cadre d'une collaboration entre la coordonnatrice du CISPDR et la capitaine de la Police Nationale. En 2019, le service RH de l'agglo a accueilli 2 femmes et 6 hommes pour des travaux d'intérêt général.

✓ **Deux chantiers éducatifs** ont été mis en œuvre par le **centre de loisirs des jeunes de la Police nationale** en partenariat avec les associations Cap Au large, le Soft Volley et les gardiens de

Thau, sur la sensibilisation à l'environnement des berges de L'Ile de Thau (tri sélectif, information sur recyclage du tri effectué). Ces actions ont également permis de développer les relations police/habitants des Quartiers Prioritaires de la Ville de Sète sur le registre de la prévention. Dans ce cadre, 9 adolescents.e.s. ont bénéficié d'une aide pour le permis de conduire. Ces actions ont été financées par l'agglomération et les partenaires dans le cadre du Contrat de ville et du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et Radicalisation (FIPDR).

✓ **Violences conjugales et intrafamiliales**

Dans le cadre du plan de **lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales** et de l'amélioration de l'accueil des victimes, l'action a consisté à :

- coordonner le partenariat pour la création d'un poste d'intervenant sociale dont les locaux ont été réhabilités avec deux chantiers d'insertion, menés avec la Mission Locale Insertion Jeunesse et l'association Passerelle
- soutenir les actions dans ce domaine à l'échelle du territoire de l'agglomération, dans le cadre du Contrat de ville sous forme de subventions et/ou de locaux mis à disposition à des associations qui œuvrent dans le cadre de la lutte contre les violences (CIDFF, L'association Via Voltaire, CDAD, FRANCE VICTIMES 34 ...). Des séances de formation Sambo (gestes de self défense) ont été initiées pour les femmes (photo ci-dessous) en 2019.

✓ **Dans les quartiers prioritaires**

L'action de prévention Radicalisation sur le territoire et les quartiers prioritaires (QPV) a permis de :

- former sur la prévention de la radicalisation plus de 200 personnes, effectifs cumulés fin 2019, (élu.e.s, des responsables associatifs, des polices municipales, des chefs d'établissement scolaire, des agents en contacts avec certains publics) ont pu en bénéficier
- mener auprès de divers publics, en complément, plusieurs formations « valeur de la République et de Laïcité » ;
- mettre en place une écoute et de l'accompagnement de familles d'enfants radicalisés ou en voie de l'être en partenariat avec l'association « être ô monde », financée dans le cadre du contrat de ville.

L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

L'égalité entre les femmes et les hommes est un enjeu pour le territoire. Elle est un vecteur de cohésion sociale à l'échelle de Sète agglomération méditerranéenne. Fin 2019, cette compétence a été confiée au service Cohésion sociale-Politique de la Ville avec :

- L'établissement du rapport annuel relatif à l'égalité femmes/hommes avec les services concernés de l'agglomération et en particulier le service des ressources humaines. Ce rapport a été présenté au Conseil communautaire de novembre 2019.

- L'engagement de Sète agglomération méditerranéenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans le cadre de la Charte européenne de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale avec :

- La délibération du 25 juillet 2019 définissant son engagement sur trois axes prioritaires : soutien à l'Egalité dans le domaine du développement économique et social, promotion de l'égalité par la coopération, l'innovation et de l'égalité sur le

territoire de Sète agglomération méditerranéenne

- La signature de la charte le 26 septembre 2019 qui sera suivie dans les deux ans d'un plan d'actions pour mettre en œuvre les objectifs et priorités de la collectivité.



L'HABITAT

Après plus de deux ans de réflexion et de concertation, le Conseil communautaire du 12 décembre 2019 adoptait le PLH 2019/2024.

Soucieuse d'apporter une réponse globale et adaptée aux enjeux d'aménagement et d'attractivité spécifiques au Bassin de Thau, Sète agglomération méditerranéenne dispose désormais d'un délai de 6 ans pour mettre en œuvre le programme d'actions retenu et les préconisations fixées.

Ce PLH prend en compte les évolutions du contexte législatif et réglementaire, ainsi que les documents de référence : le SCOT, le Plan de Déplacement Urbain (PDU) 2019/2029 en cours d'élaboration, le Plan départemental de l'Habitat, le Contrat de Ville, le Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées et le Porter à connaissance transmis par l'Etat.

Cette même année l'agglomération s'est aussi engagée en signant l'avenant 1 à la convention d'ORT et la convention Cœur de ville.

Pour l'exercice de la compétence « Équilibre social de l'Habitat », les domaines d'intervention portent sur :

- le développement de l'offre nouvelle de logements
- le soutien à la réhabilitation du parc privé dans les centres anciens et les centres bourgs
- les actions en faveur des publics spécifiques : Gens Du Voyage, publics jeunes, personnes âgées...
- l'intervention auprès de structures associatives intervenant en faveur du logement et de l'hébergement d'insertion.
- le rééquilibrage entre offre et demande (répondre aux besoins des populations) : équilibre de peuplement.

Six commissions d'engagements ont été réunies durant l'année.

LE PARC PRIVE

Le parc privé est prépondérant sur le territoire : il représente 90 % des résidences principales, dont 58 % de propriétaires occupants et 32 % de locataires privés (Filocom – diagnostic PLH 2019/2024). Depuis plusieurs années, l'agglomération mène une politique active sur le parc privé (première OPAH engagée en 1999). Le parc de logements des centres anciens est marqué par un bâti architectural complexe et très spécifique, en conséquence difficile à réhabiliter. Toutefois, il joue un rôle majeur sur le territoire (dans la ville-centre) et représente un enjeu de taille car il remplit plusieurs fonctions essentielles au fonctionnement du territoire : habitat, commerce, tourisme... L'objectif de ces interventions vise à redonner de la valeur aux quartiers anciens en les rendant attractifs et en permettant aux propriétaires occupants d'y demeurer, tout en restant vigilant à ne pas mettre en concurrence les opérations dans le neuf avec celles dans l'ancien. Enfin, la diversification de l'offre est un enjeu fort que le PLH 2019/2024 a mis en exergue. En 2019, Sète agglomération méditerranéenne, l'État et

l'Anah poursuivent leur engagement en faveur de « l'opération programmée d'amélioration de l'habitat communautaire sur les 14 communes hors centre ancien de Sète » et de l'OPAH /RU sur le centre ancien de Sète.

Chiffres clés

- ✓ 322 logements réhabilités en 2019 sur le territoire dont 112 en copropriétés
- ✓ 1.006 logements réhabilités depuis 2014, dont 303 logements en copropriétés dégradées. (Etat : 6.696.642 €. - Fonds propres mandatés : 1.773.118 €)



BILAN QUALITATIF

L'année 2019 est marquée par une augmentation des dossiers autonomie (58 dossiers financés en 2017, 42 en 2018 et 61 en 2019). On relève en effet une demande récurrente des propriétaires âgés voire très âgés de se maintenir dans leur logement le plus longtemps possible.

Le dispositif Habiter Mieux a bien fonctionné : 62 dossiers en 2017, 57 en 2018 et 150 en 2019 pour un montant total de subventions de 863.750 €. Il reste une priorité en 2020.

Progression significative des conventionnements sans travaux : 17 agréments (8 en social et 9 en intermédiaire ; 0 en 2018). Cet outil contribue au développement du parc social privé et alimente la feuille de route SRU.

Forte mobilisation sur les copros dégradées : 112 logements en 2019 et 29 en 2018, qui a amené l'agglomération à structurer son suivi des dossiers des copropriétés dégradées et à initier de nouveaux outils.

Le diagnostic du PLH 2019/2024, a relevé que près d'un propriétaire occupant (PO) sur deux (45 %), est éligible aux aides de l'Anah au regard des critères de revenus et de l'ancienneté du logement (plus de 15 ans), dont 29 % aux titres des plafonds de revenus « très modestes ».

Ce taux, à l'image de la Région, est nettement supérieur à celui national (33 % dont 21 % de PO TM). Une forte proportion de ménages à revenus bas est logée dans le parc locatif privé, souvent à « occupation sociale de fait ».

Le conventionnement social reste difficile à développer malgré les aides publiques, les niveaux de loyers sont élevés sur le territoire et la tension locative est forte, ce volet du conventionnement Anah reste un axe fort de la politique communautaire inscrite dans le PLH 2019 /2024.

LE PARC PUBLIC

L'année 2019 maintient un bon niveau de production : 313 logements agréés dont 11 PSLA. Pas de PLS agréé. Le niveau de réalisation reste satisfaisant et est en augmentation de 13,9 % par rapport à 2018.

Territoire tendu, SAM compte huit communes soumises à l'objectif de 25 % de logements sociaux imposé par la loi SRU : Balaruc-les-Bains, Frontignan, Gigean, Marseillan, Mèze (exonérée en 2018 et 2019), Sète, Poussan et Villeveyrac (nouvellement entrée). Aucune d'entre elles n'atteint actuellement ce chiffre, la ville de Sète, en étant la plus proche avec 20,03 % de logement locatif social.

On observe que le niveau de production de l'agglomération reste relativement stable depuis ces 8 dernières années. L'écart moyen, de Sète agglomération, avec les autres EPCI de l'Hérault ne dépasse pas les 2 points. La répartition de la production

citée d'investissement, lui permettront amplement de répondre aux enjeux et aux préconisations fixées dans le PLH 2019/2014.

Pour répondre aux besoins de la croissance démographique, tout en préservant l'environnement, le PLH préconise la réalisation de 1200 logements par an/6 ans, sur l'ensemble du territoire. Aussi, en cohérence avec les engagements pris dans sa CUS, Sète Thau Habitat indique qu'il prévoit de réaliser 50% des objectifs du PLH.

A noter que notre bailleur a concouru à la réalisation des objectifs passés, à hauteur de 58 %. Se pose dès lors la question de la capacité des autres acteurs du logement social à atteindre les objectifs de production de logements.

De plus, la totalité des opérations en acquisition/amélioration est portée par l'Office communautaire, seul bailleur social à intervenir sur ce type de réalisations. Son intervention s'appuie aussi sur la SA ELIT : sur l'année 2019, 10 logements en acquisition amélioration ont été livrés, il y en aura 20 mis en chantier en 2020, ce qui amène à une vingtaine le nombre de logements livrés en acquisition-amélioration d'ici 2021.

Enfin, la loi ELAN de 2018, impose aux organismes HLM de moins de 12 000 logements de se regrouper d'ici à 2021 par l'intermédiaire de société de coordination (SAC) ou par fusion, dans l'objectif de mutualiser leurs compétences.

Notre office est en négociation avancée avec Hérault Logement sur la création d'une SAC. Cet éventuel accord favorisera l'atteinte des objectifs ambitieux du PLH. L'EPCI sera membre du Conseil d'administration de la future société.

Le service Habitat de l'agglomération a engagé un travail en mode projet, avec le CD 34, autour de la refonte de leurs règlements respectifs des aides au parc public. L'objectif étant d'optimiser et de promouvoir la production sur notre territoire.



VEFA représente 68 %. La production se concentre surtout en zone tendue : 97 % est réalisée sur les 8 communes SRU, 71 % dans le département de l'Hérault.

✓ L'office de rattachement Sète Thau habitat

La production reste corrélée à un partenariat fort avec les organismes HLM et en particulier avec son opérateur public, l'office communautaire Sète Thau Habitat.

Sète Thau Habitat OPH est à la fois un levier pour la production et le garant solide de la concordance entre la politique communautaire et les stratégies déployées par le bailleur.

On relève depuis son rattachement en 2017, un taux moyen de production de + 52 % sur l'ensemble du territoire communautaire. Sa connaissance du secteur, doublée de sa capa-

✓ Les loyers

Les loyers dans le parc social sont relativement bas sur notre territoire. Avec un loyer moyen de 4,96€/m², ils se situent largement en dessous des référents départementaux (5,62 €/m²), régionaux (5,48 €/m²) ou nationaux (5,69 €/m²).

Des contrastes demeurent entre les communes de l'agglomération, voire même entre les communes : les loyers de Sète et Frontignan, qui accueillent la majorité des logements sociaux, et surtout les plus anciens, sont nettement inférieurs à ceux des deux autres communes qui composent le territoire Triangle urbain central, Balaruc-le-Vieux et Balaruc-les-Bains.

La problématique des loyers fait l'objet d'une attention particulière de la part des élus. Sète agglomération doit d'être garante des équilibres territoriaux et veiller à la réussite socio-économique et environnementale de son territoire. Elle vise aussi à faire converger les réponses apportées en termes de produits logements, de politiques locales de peuplement et de stratégies de relogement.

✓ Le prix du marché immobilier

Le loyer médian observé est de 10,01 €/m², en progression constante. Sète agglomération poursuit son partenariat avec l'ADIL 34, dans le cadre de l'Observatoire Local des Loyers afin d'affiner et d'améliorer sa connaissance du marché locatif privé. L'on retrouve cet engagement dans les orientations de la convention Intercommunale des Attributions (CIA).

✓ Les crédits et outils mobilisés

Le niveau des aides reste stable par rapport à 2018 avec un montant des travaux engagés cette année de 826 400 € en crédits délégués et 1 925.176 € en fonds propres. Les outils : les aides à la production de logements locatifs sociaux familiaux et ceux relevant de l'offre adaptée : les aides sur les crédits délégués et les crédits sur fonds propres pour la construction neuve, l'acquisition-amélioration; les garanties d'emprunts pour les bailleurs sociaux : 41M€ garantis en 2019 ; le partenariat avec les élus et l'ensemble des acteurs socio-économiques locaux, associatifs, institutionnels.



Depuis 2014, 1.529 logements sociaux ont été financés par l'agglomération, dont 31% en PLAI (très sociaux)

-Parc de logements sur le territoire communautaire en 2019 : 85.468.

-Parc de logements sociaux en 2019 : 8486.

ACCOMPAGNER LES PARCOURS

RESIDENTIELS

Le soutien aux associations d'insertion par le logement est maintenu. Plus précisément, il s'agit de cofinancements en faveur de l'accompagnement vers et dans le logement.

Il s'agit des opérateurs : L'Agence Immobilière à Vocation Sociale, SUS, FJT de Sète, les Compagnons Bâisseurs. Ils interviennent sur l'ensemble du périmètre communautaire.

Sète agglomération méditerranée soutient également depuis plusieurs années l'ADIL 34 et l'OMH, deux acteurs historiques du secteur du logement et de l'Habitat.

Crédits mobilisés : 48.000 €

LES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

L'année a été marquée par la décision de fermeture de l'aire de Frontignan (en mars) au motif principal de sa mise en sécurité et donc de celle des usagers. D'importants travaux de remise en état ont été réalisés. La réouverture a eu lieu le 9 décembre.

A Marseillan, la capacité d'accueil de l'équipement (22 emplacements) a été quasiment pleine, toute l'année.

Nous constatons des tendances récurrentes à la sédentarisation, ce qui a rendu difficile l'application du règlement intérieur des aires. Le recrutement en 2020 d'un agent à temps complet, dédié à la gestion des aires, en appui au prestataire missionné par Sète agglomération méditerranée, la société GDV, devrait favoriser la poursuite de leur gestion.

En conclusion, des actions restent encore à poursuivre, concernant par exemple :

- La structuration du partenariat avec les organismes HLM,
- Les enjeux de politique foncière, en lien avec les communes et l'établissement public foncier local,
- Le travail sur le fonctionnement du parc de logements, et notamment les enjeux d'attributions de logements locatifs sociaux, de politique de gestion sociale (loyers...), en partenariat avec les organismes bailleurs, les communes et l'Etat gestionnaire du numéro unique de la demande et signataire des conventions d'utilité sociale,

Il s'agit de mieux prendre en compte les spécificités des territoires tout en jouant la carte de la solidarité communautaire. Consciente des enjeux en matière de politique du logement et d'aménagement, Sète agglomération réfléchit à l'élaboration d'un PLUI habitat.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'agglomération accompagne le développement économique en développant les Zones d'activités économiques, l'oénotourisme et en soutenant le commerce, l'artisanat et l'agriculture.

POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE

✓ Cœurs de Villes

En matière d'animations commerciales, a été organisée le 12 octobre la Journée Nationale du Commerce de Proximité, sur 3 communes : Frontignan, Mèze et Marseillan. Coût : 3.300 € (ainsi que frais de communication). Côté opérations urbaines dans les cœurs de ville : 601.484 € ont été versés à Marseillan pour la requalification du port de Marseillan-ville.

En matière d'aide à l'immobilier d'entreprises de proximité, 10.686 € ont permis d'assurer la mission de conseil architectural et 48.558 € ont été attribués à 6 commerces.

✓ Quartier prioritaire – Programmation ANRU – Les Boutiques de Thau

Dans le cadre du nouveau centre commercial Les Boutiques de Thau, porté par l'EPARECA, sur l'île de Thau, deux évictions ont été négociées pour un montant total de 219.336 €.

DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES

✓ Aide à l'immobilier d'entreprises

Ont été accompagnés financièrement par Sète agglomération méditerranée, pour leur projet immobilier de création ou de développement :

- La SARL Guy Sanchez – Conchyliculture (Loupian) : 32.470 € (en partenariat avec le FEAMP)
- Le Lazaret – Tourisme (Sète) : 28.028 €
- La SNC Domaine Tarbouriech – Tourisme (Marseillan) : 11.417 €

✓ Aide à l'ostréiculture

Suite à la malaïgue de 2018, reconnue calamité agricole, l'agglomération a mis en place une aide au réensemencement agricole. 43 dossiers de demande ont été instruits cette année pour un montant total d'aide attribuée de 124.127 €.

✓ Subventions et participations

- o Syndicat Mixte Aéroport de Béziers : 307.690 €
- o Club des Croisières de Sète : 14.000 €
- o Initiative Thau : 62.500 € (fonds de prêt à taux 0%)
- o Sète en Commun : 24.000 €
- o Jeune Chambre Economique : 1.000 €
- o COMIDER – Markethon : 500 €
- o Biodiversité Echanges Diffusion d'Expériences (BEDE) – Fête des semences paysannes : 4.000 €
- o CPIE – Paniers de Thau : 3.000 €
- o APGS – IGP Tielle : 8.000 €

✓ Adhésions à des organismes

AFFCRE : 2.524 €; •PFCA 34 : 150 €; Iter Vitis : 500 €; Centres-Villes en Mouvement : 2.000 €; JNCP : 2.880 €; Base de données économiques : 9.948 €; Club des Croisières : 2.000 €; Cluster Occitanie : 1.500 €.

AGRICULTURE

✓ Irrigation

Dans le cadre du programme Aqua Domitia, Sète agglomération méditerranée participe financièrement au maillon Nord Gardiole à hauteur de 207.060 €.

✓ Animations

Sète agglomération méditerranée est partenaire de la Chambre d'Agriculture de l'Hérault sur 7 Marchés de Producteurs (Villeveyrac, Frontignan, Marseillan, Gigean, Balaruc-les-Bains, Poussan, Balaruc-le-Vieux) pour un montant de 12.326 €.

✓ La Rouquette

Sète agglomération méditerranée s'est engagée sur la reprise du secteur dit de la Rouquette, à travers un bail emphytéotique passé avec l'UNAPEI34. Cette intervention vise à développer un projet global pour l'amélioration de la qualité de l'eau du Pallas, le maintien de la biodiversité et la réinstallation agricole sur un espace de près de 60 hectares. Coût études préalables : 9.060 €.

✓ DLAL - FEAMP

Dans le cadre du FEAMP - DLAL, Sète agglomération méditerranée a financé le CEPALMAR pour le projet Valdora : 15.505 €

OENOTOURISME

Dans le cadre du programme d'actions 2019 de la destination Vignobles et Découvertes « Thau en Méditerranée », ont été réalisés :

- Les Assises de l'Oenotourisme organisées à Montagnac le 26 mars 2019 – Coût : 1.800 €.
- Le Pique-nique des Qualivores d'Occitanie à Gigean – Coût : 10.102 €
- L'accueil d'une délégation croate via le partenariat Iter Vitis – Coût : 4.178 €
- Formation Master Level : 2.450 €
- La Fête des Vendanges de Montmartre en octobre, avec 7 professionnels de la destination – Coût : 13.752 €

LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

FRANÇOIS MITTERRAND

- 81.800 documents
- 175.516 prêts
- 194 événements culturels et plus de 10.308 personnes touchées
- 28 abonnés ont bénéficié du portage à domicile
- 10 accueils de RAM (Relais Assistante Maternelle), soit 142 enfants
- 35 heures de contes, soit 395 enfants
- 34 « matinées des bébés », soit 654 enfants et parents
- 76 classes accueillies, soit 1.667 enfants
- 31 visites en crèche, soit 461 enfants
- 4.369 personnes (adultes et enfants) ayant participé aux ateliers jeux
- 1.733 personnes dans les ateliers multimédia

La médiathèque Mitterrand a fêté ses 30 ans en septembre, une célébration qui a été l'occasion de rendre un hommage au bâtiment et à son histoire d'ancien hôpital. Ce fut l'occasion pour toute l'équipe de s'impliquer dans un événement culturel, historique et festif : concert, chanson et clip réalisés par le personnel au complet, grande exposition retraçant l'histoire du bâtiment (ancien hôpital), escape game dédié. La Compagnie l'Awantura a créé une visite théâtralisée de la médiathèque en impliquant le personnel. 400 personnes environ ont participé à cet anniversaire.

✓ +1689 abonnés en 2019

✓ 5.945 abonnés actifs (ayant emprunté)

ANDRÉ MALRAUX

60.272 passages à la médiathèque en 2019. 9759 personnes ont assisté à des animations proposées par la médiathèque (hors accueils de groupes).

- 24 000 documents en 2019
- 61 abonnements à des revues
- 2.417 personnes inscrites dont 120 collectivités (écoles, associations...) en 2019.
- 47 % des inscrits ont moins de 15 ans
- En 2019, 670 enfants ont assisté à un atelier de pratiques artistiques, 950 enfants et 421 adultes accompagnants ont assisté à une séance de jeux de société.
- «La matinée des bébés» a accueilli 1100 personnes
- 2.246 jeunes de 8 ans à 18 ans sont venus assister à un tournoi ou une séance de jeux vidéos

En 2019, 1.659 adultes ont participé à un atelier ou une animation de la médiathèque. Parmi eux, en 2019, 808 personnes ont assisté à un concert. La médiathèque accueille des séances de formation de l'APP (Atelier de Pédagogie personnalisée) lors de séances hebdomadaires. Elle se rend une fois par mois à la maison de retraite du Thonnais pour proposer des prêts de livres et de revues.

La médiathèque André Malraux travaille avec les 4 écoles du quartier de l'Île de Thau ainsi qu'avec 2 écoles du quartier des Métairies. Elle mène également des projets avec le collège Jean Moulin (rencontre avec les classes, venues d'auteurs ...). 1.215 enfants et accompagnants (assistantes maternelles, éducateurs jeunes enfants ...) sur les accueils de groupes et projets petite enfance. 116 classes soit environ 2.900 enfants ont été accueillis pendant cette année scolaire 2018/2019

Focus sur une 2 actions 2019 :

Mes Comptines au fil de Thau : La médiathèque a développé un projet de récolte des comptines traditionnelles du monde entier. Ce projet soutenu dans le cadre du Contrat de Ville a donné lieu à la sortie d'un CD et d'un spectacle promouvant les comptines récoltées auprès des familles de l'Île de Thau.

L'accueil du GIHP : l'accueil des personnes en situation de handicap est une priorité de la médiathèque Malraux. Sur l'année scolaire 2018/2019, 22 séances (touchant 274 personnes) ont été organisées dans la médiathèque et dans les locaux de l'accueil de jour, autour du jeu de société et d'ateliers d'écriture.

30 ANS

La médiathèque Mitterrand a fêté en 2019 son 30e anniversaire, avec au programme concert, chanson et clip réalisés par les agents, ainsi qu'un escape game dédié.



La médiathèque Mitterrand a fêté ses 30 ans lors d'un week-end de jeux, concert et de fête pour tous...

LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



275.359
passages

dans les cinq
établissements
du réseau en 2018

854 personnes
ont pu assister
gratuitement aux
concerts proposés
à la Médiathèque
Montaigne.

MICHEL DE MONTAIGNE

La médiathèque Montaigne située dans le nouvel éco-quartier « les pielles », est le bâtiment le plus récent du réseau. En 2019, elle compte 4.465 abonnés (4.180 en 2018).

- 68.479 documents hors revues
- 227.024 prêts
- 113.039 entrées dans la médiathèque dont 10.498 personnes (adultes et enfants) à la ludothèque
- 9.834 personnes ont participé à l'un des événements culturels à Montaigne
- 2.921 enfants ont participé à un accueil de crèches ou de classes
- 308 adolescents ont participé à l'un des ateliers qui leur a été proposé.
- 200 personnes ont participé à des ateliers multimédia
- 2.641 personnes ont joué aux jeux vidéo.

Elle propose une matinée hebdomadaire (mardi matin) d'accueil privilégié des bébés, des lectures d'histoires les mercredis après-midi ou samedi matin ou des temps de conseils de lecture pour les parents (vendredi soir), des accueils de groupes (Classe, RAM, APS...) et des visites en crèches, une ludothèque proposant 1.429 jeux, un espace video game proposant 896 jeux vidéo, des ateliers et formations pour tous les âges : pratiques artistiques, sciences, travaux manuels, préservation de l'environnement, des ressources numériques en ligne (auto formation, VOD, Revues, 150 livres numériques proposés sur liseuses), 42 rencontres culturelles en soirées (soit presque 1 par week-end), des temps de jeux et de lectures (musicales ou pas) Hors les murs (dans les musées de SAM, lire à la mer, dans les écoles, dans les crèches, dans les maisons de retraites, sur des places publiques de Frontignan, au centre de vie social Calmette).

- ✓ 103.196 entrées en 2018
- ✓ 230.874 prêts
- ✓ 1.915 enfants reçus (classe ou crèche)

LA FABRIQUE

Ses services : accueil de crèches, de classes, consultations internet et accès bureautique sur 6 PC, portage à domicile.

La Fabrique compte 1.270 abonnés actifs (dont 491 de - de 14 ans).

Actions : ateliers d'écriture pour adulte, 1fs/semaine et ateliers créatifs pour enfants : vacances scolaires. Partenariats : Associations : Marseillan d'hier et d'aujourd'hui, Marseillan Patrimoine, L'Atelier 3, les Articultrices, Les Resto du Cœur, Marseillan La belle (artisans, commerçants et indépendants, Marseillan Vert, Olympique Marseillanais, Secours populaire, Mairie de Marseillan (Service Culture, Festivités, Police Municipale), Écoles, collège et crèches.

BALARUC-LES-BAINS

La médiathèque de Balaruc-les-Bains compte 1.140 abonnés actifs (dont 12% de -18 ans et 45% de vacanciers et curistes), 18.900 prêts dans l'année. Plus de 1.230 personnes ont participé aux animations.

Actions : ateliers d'écriture pour adulte (mensuel), ateliers poésie pour adulte (mensuel), 2 ateliers créatifs pour enfants, ateliers scientifiques pour enfants, 10 ateliers culinaires tout public, 19 après-midis jeux de société, 1 projection pour enfants, 2 spectacles pour enfants, 1 spectacle tout public, 3 rencontres auteurs et artistes, 6 rencontres scientifiques tout public, 9 conférences histoire de l'art pour adultes. Crèches (bi-mensuel) : 420 enfants, périscolaires et visite de classe : 145 enfants.

Partenariats : CCAS, Crèches, Ecoles de la ville, Direction de la culture de la ville, Centre culturel Le Piano-Tiroir, Office municipal de la culture, Association Ani-mot-lire, Scène nationale Théâtre Molière.

- ✓ 18.900 prêts
- ✓ 1.230 abonné actifs

LE RESEAU PATRIMOINE

Le Service Patrimoine et Archéologie de SAM réunit le Musée de site gallo-romain Villa Loupian (mosaïques classées au titre des Monuments Historiques), le Musée de l'étang de Thau (labellisé Musée de France), le Jardin antique méditerranéen (labellisé Jardin remarquable), ainsi que le service d'Archéologie préventive.

LE MUSÉE VILLA LOUPIAN

10.279 visiteurs ont été accueillis au MVL soit 7.395 en visite libre malgré la canicule de juin à août) et 1.106 en visite guidée « groupes » et 1.778 scolaires (principalement issus du primaire, du secondaire et/ou d'établissements spécialisés) auxquels s'ajoutent 6360 visiteurs aux animations.

Le MLV a accueilli 4.235 participants dans le cadre de ses animations : cycle de conférences (422 personnes), Soirée Meurtres et Mystères (85 p.), Nuit des Musées (46 p.), Nuit des étoiles (174 p.), Journées nationales de l'Archéologie (194 p.), Augustales (2500 visiteurs, sous la pluie), Journées Européennes du Patrimoine (378 visiteurs, sous la pluie), Fête de la Science (154 p.), expositions d'Art contemporain, Festival de la biodiversité (94 p.), ateliers complice (57 p.), animations des médiathèques (66 p.), autres (conte, rencontre

mosaïste...) 65 p. Tout au long de la saison 2019, l'équipe du MVL a travaillé avec ses partenaires: le Réseau des médiathèques de l'agglomération, lecture et jeux, OT de Balaruc-les-Bains et du Bassin de Thau, CPIE Bassin de Thau, association Kymio, FIRN, Espace O25rjj, société sèteoise d'astronomie, associations locales, Festival de Thau

LE MUSÉE DE L'ÉTANG DE THAU

En 2019, le MET a accueilli 13.210 personnes (+ 10,35% par rapport à 2018), dont 8.294 visites individuelles ou en familles, scolaires ou groupes constitués et 4.916 entrées pour les seules Journées du patrimoine, Nuit des musées, inauguration et expos.

2.614 personnes ont participé aux différentes animations menées par des intervenants l'association des amis du musée de l'Étang de Thau, des intervenants extérieurs et par le personnel du MET, entrées libres foire aux huîtres.....). L'équipe du MET a également accueilli 1073 élèves principalement issus du primaire et collège (892 élèves), lycées (124) et/ou d'établissements spécialisés (57 élèves).

LE JARDIN ANTIQUE MÉDITERRANÉEN

Fin novembre 2018, le label Jardin Remarquable a été renouvelé par la DRAC - Occitanie pour une durée de 5 ans. Ce sont 9.208 visiteurs « individuels » qui ont été accueillis au JAM, soit 8.744 en visite libre et 464 lors des visites guidées hebdomadaires (soit + 149 personnes par rapport à 2018 pour ce dernier service). 866 visiteurs « groupes » ont été accueillis, soit 322 en visite libre et 544 en visite guidée (+ 247 personnes par rapport à 2018) qui se traduit par un regain d'intérêt pour la visite guidée (+ 223 participants, comparé à 2018), et un équilibre quasi parfait pour la visite libre entre 2018/2019. Côté « scolaires » (Maternelle/ Primaire/ Collège/ Lycée/ Université), 370 élèves ont été reçus principalement issus du premier degré (274 élèves de maternelle et de primaire soit une baisse de 496 élèves par rapport à 2018), du second degré (52 élèves de collège pour seulement 44 élèves de lycée). C'est donc une baisse générale de la fréquentation du public scolaire qui est à déplorer cette année. Le public hors temps scolaire (Centre de loisirs/ Crèche/ Assistante maternelle) : 397 personnes ont participé aux animations hors temps scolaire, soit 164 pour les centres d'accueil de loisirs sans hébergement, 153 pour les crèches et les assistantes maternelles et 80 participants aux animations jeune public et aux ateliers complices conduits par nos soins (formule intergénérationnelle), aux lectures musicales et/ou aux animations proposées par la Ludothèque et la Médiathèque Montaigne de Frontignan.

Côté médiation et animations grand public,

3370 participants ont pu découvrir l'équipement et accéder gratuitement aux différentes animations proposées dans le cadre d'événements et/ou de manifestations nationales durant la saison 2019. Au programme : expositions temporaires, conférences, ateliers de pratiques artistiques, ateliers de découverte de la faune ou de la flore méditerranéenne, ateliers sensoriels, du goût, de création de remède tirés de la Nature, de création d'herbiers, balades contées, spectacles, concerts, sieste musicale, lectures, racontines en musique, soirée enquête, festival divers

et variés...etc

Dans l'optique d'un accès à la Culture pour tous et afin d'offrir des conditions de visites adaptées en direction du public à besoins spécifiques, des aménagements au niveau des toilettes publiques (pour les Personnes à Mobilité Réduite PMR) et sur les cheminements du jardin (pour les personnes malvoyantes ou non voyantes) ont été réalisés en Mai et Juin 2019. Ces travaux s'inscrivent dans la démarche de labellisation Tourisme et Handicap actuellement en cours.

LE THEATRE MOLIERE DE SETE SCENE NATIONALE ARCHIPEL DE THAU



✓ 50 spectacles, dont 21 spectacles en décentralisation, 10 coproductions, 16 créations, 18 spectacles à voir en famille

✓ 14 spectacles dans le cadre du TMS 3 -> 20 ans

✓ 10 compagnies régionales accueillies, 10 compagnies accueillies en résidence dont 6 compagnies régionales, 5 compagnies accueillies en prêt de studio,

✓ 150 représentations

✓ 62.365 spectateurs dont 24.738 spectateurs des productions TMS en tournée, 11 488 spectateurs du TMS 3 -> 20 ans, 24 % sont des spectateurs de moins de 28 ans, 792 Carte

TMS vendues, 3 383 jeunes spectateurs sensibilisés avec les actions d'éducation artistique et culturelle, 5.794 spectateurs des résonances, conférences, préludes, rencontres, 674 participants à des stages ou ateliers, 2 359 participants à des visites du Théâtre Molière

✓ 497.827 € de recettes de billetterie, 4 productions déléguées, 40 représentations en tournée
✓ 44.289 visiteurs uniques sur le site internet.

✓ Un budget de 3.5M€ dont 263.000 € de mécénat en 2018, 30 % de ressources propres

✓ une équipe de 23 permanents.

LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE ET FOUILLES

Les diagnostics archéologiques

La réalisation de diagnostics archéologiques est l'une des missions principales du Service Archéologie. En 2019, réalisation de diagnostics à Sète (46 rue des Mésanges), Mèze (Rue des Horts), Balaruc-les-Bains (Nouvelle Médiathèque-rue Romaine), Loupian (Poste de relevage du Pallas), Balaruc-le-Vieux (18 bis rue de la République), Frontignan (Tour de la Joye dite de la Glaçière), Loupian (RD613 - Tranche 2 - voie conchylicole),

Les fouilles préventives

Réalisation d'une fouille préventive Chemin du Mas de Padre, à Balaruc-les-Bains, sur des vestiges d'une exploitation agricole de la fin de l'époque romaine (Ve et VIe s. ap. J.-C.).

Les prestations scientifiques

Cette année, pour la première fois au sein du service, des agents permanents ont réalisé des prestations scientifiques au bénéfice de structures extérieures. Ces sollicitations constituent une reconnaissance du niveau d'expertise des archéologues du service dans leur domaine de spécialisation. Elles concourent par ailleurs à l'activité scientifique

des agents et au maintien de l'habilitation pour l'archéologie préventive. Etude céramologique (SARL Acter, fouille préventive de Limoux) par Annie Montécinos, rapport de Gruissan/Saint-Martin (CNRS) et rapport de fouille préventive de Pomacle (Arkémine SARL) par Guillaume Duperron.

L'archéologie programmée

Dans le cadre de ses missions, le service d'Archéologie participe ou dirige des fouilles programmées. Ce type de fouille résulte de programmes de recherche pluridisciplinaire impliquant le CNRS (UMR 5140 « Archéologie des Sociétés Méditerranéennes » de Montpellier), le Service Régional de l'Archéologie d'Occitanie et des Universités comme celle de Paul-Valéry Montpellier III et Aix-Marseille. Enfin, ces fouilles destinées à alimenter la recherche fondamentale sont nécessaires au maintien de l'habilitation pour l'archéologie préventive. Au cours de l'année 2019, les agents du service ont participé à trois fouilles programmées : une sur le territoire de SAM, deux autres en dehors du territoire.

* Marinesque-Combes Rouge – Loupian : relais routier d'époque républicaine en bord

de voie franchissant un cours d'eau.

* La Monédière – Bessan : habitat groupé protohistorique de la fin du premier âge du Fer (VIe-Ve s. av. J.-C.).

* Saint-Martin-le-Bas – Gruissan : établissement littoral antique.

Autres activités de recherche ou éditoriales

Outre les fouilles programmées, 3 agents (A. Beylier, G. Duperron, A. Montécinos) sont chercheurs associés à l'UMR 5140 et impliqués dans plusieurs axes de recherche, développés en collaboration avec des chercheurs d'autres structures. Ils réalisent également des publications ou communications, dont la portée peut être locale, nationale ou internationale. Ils participent aussi aux actions de médiation (Journées Nationales de l'Archéologie, Augustales, Journées du patrimoine, Fête de la Science, présentations de fouille à destination du grand public (journées portes-ouvertes, intervention en milieu scolaire). Le Service d'Archéologie Préventive a également en charge la gestion et la conservation de l'ensemble du mobilier archéologique issu des diagnostics et des fouilles sur l'ensemble de son territoire.



LE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL

politique d'établissement et une politique RH convaincues de cette nécessité.

Le CRI compte 1.277 inscrits, dont plusieurs suivent au moins deux disciplines, soit une activité pédagogique doublée avec plus de 2.500 élèves par semaine.

Par une dynamique nouvelle de gestion, le Conservatoire possède un parc instrumental, dont 67 instru-

ments sont en prêts pour permettre l'accès à la culture et favoriser le choix de l'instrument aux jeunes enfants. Le CRI s'est doté de 140 carillons pour permettre l'apprentissage des deux premières années de Formation Musicale, discipline souvent plus difficile à appréhender que la pratique instrumentale par les enfants. Soucieux d'entretenir et de développer son partenariat avec l'Education Nationale, le CRI a fait bénéficier 3.281 scolaires de ses qualités pédagogiques et artistiques, par l'intermédiaire de ses enseignants intervenants en milieu scolaire (dumistes). Ce sont 50 heures de

cours prodigués par semaine. Une première a eu lieu cette année avec la mise en œuvre d'un projet National de grande ampleur « Mon Chœur Sétouais » regroupant 10 écoles avec 11 classes soit 286 scolaires du 1er degré. Le CRI a, quant à lui, fait le choix de mobiliser le comité de direction (3 personnes) et 6 professeurs durant plusieurs mois pour aboutir à deux concerts les 6 et 7 juin 2019 au Théâtre Molière de Sète.

Une programmation artistique riche et variée ponctue l'activité pédagogique avec 145 événements/manifestations et de nombreux partenariats : Académie de Montpellier, Festival Jazz à Sète (Classes de Maître, Concert en 1ère partie), Scène Nationale, Passerelle, des Hôpitaux, des églises, des Centres pour Personnes âgées ou pour personnes en situation de Handicap. Les actions pédagogiques et artistiques du Conservatoire comprennent des auditions, des concerts, des classes de Maître, des conférences, des spectacles. 22.725 spectateurs ont pu ainsi profiter de ces actions à accès gratuit.

LE SPORT

L'agglomération gère les équipements sportifs suivants : le centre Raoul Fonquerne, la piscine Di Stefano et le stand de tir intercommunal. En cours ou en projet : la piscine de Gigan, le Palais de sports et la piscine de Mèze.

LES MISSIONS SPORT

✓ Formation des dirigeants

Développer l'action sportive, établir le lien et mettre en réseau le tissu associatif sportif du territoire sont une volonté de Sète agglomération méditerranéenne. Pour ce faire, un partenariat avec Profession Sport Loisir 34 a été mis en œuvre pour animer 3 soirées d'information à destination des dirigeants sportifs. Les thématiques abordées :

- le 16 avril, « comment élaborer une demande de subvention »
- le 3 octobre, soirée d'échanges et questions diverses sur « la gestion quotidienne et la vie associative »
- le 3 octobre, « l'organisation d'une manifestation sportive »

✓ Sport Nature

Consciente de l'engouement pour les sports de nature, par les populations locales et touristiques, l'agglomération a entrepris un travail de mise en valeur de ses espaces naturels sur :

- Le massif de la Gardiole

Lieu très prisé des vététistes. L'idée est de développer une offre VTT, répondant ainsi à l'axe 2 du plan de gestion du massif de la Gardiole. Pour ce faire, un conventionnement avec l'ONF d'un montant de 13.614 € TTC, gestionnaire de forêts publiques a été conclu.

- Les anciennes carrières Lafarge

Acquises courant 2019, les anciennes carrières Lafarge (60 hectares) offrent à Sète agglomération méditerranéenne une nouvelle opportunité de faire des espaces naturels du territoire un levier d'amélioration de la qualité de vie de la population locale, touristique et sportive. Dans ce cadre, une étude réalisée par la société HURICANE, a démarré dès le 3^e trimestre 2019, en collaboration avec les services Sports et Espaces naturels de l'agglomération, dont l'objectif était de définir les potentialités sportives et récréatives des anciennes carrières Lafarge.

Des zones d'aménagement ont été identifiées telles qu'un « Urban park » avec la mise en place possible d'activités telles que Freestyle park, Streetpark, Bmx Flatland, Basket 3X3, Parkour, et un « Natural park » avec la mise en place possible d'activités telles que Descente BMX, Pumptrack, Slackline, Scène, espace pédagogique, piste cross-country et parcours VTT.

Aussi, il est envisagé d'intégrer au sein du périmètre Natural park des jardins partagés pour lesquels plusieurs dimensions peuvent être identifiées : sociale, pédagogique, environnementale et culturelle. Dans cette optique, il est envisagé de mettre en place un partenariat avec l'éducation nationale et les différentes universités de Montpellier pour animer ces lieux de partages et les rendre ainsi pérennes.

- Les collines de la Moure

Un sentier de randonnée pédestre au départ de Bouzigues est en cours de concrétisation en collaboration avec le service Espaces naturels. Le plan de gestion des collines de la Moure (en cours de rédaction) devrait permettre la finalisation de cette randonnée. Aussi, les espaces naturels du territoire sont des lieux propices à l'organisation de manifestations sportives. Dans ce cadre, la rédaction d'un guide pratique à l'organisation de manifestation est en cours d'élaboration en collaboration avec le service Espaces naturels dont l'objectif est de :

- fixer un cadre entre les organisateurs, les communes, les structures publiques et l'agglomération;
- partager les espaces naturels dans des conditions optimales de préservation de leur qualité;
- maintenir les pratiques sportives respectueuses de l'environnement et de faciliter le montage des dossiers de demande d'autorisation.

Les anciennes carrières Lafarge (60 hectares) offrent des potentialités d'aménagements sportifs et récréatifs, définies en collaboration avec les services Sport et Espaces naturels.



JOP 2024

Sète agglomération méditerranéenne a souhaité prendre part à l'aventure Paris 2024 en candidatant pour les labels « Terre de Jeux » et « Centre de préparation aux Jeux ». Le label « Terre de Jeux » a été obtenu lors des premières labellisations en novembre 2019, cela implique :

- o Être engagé au service d'une ambition : mettre plus de sport dans la vie des français. Mener des actions autour de trois grands objectifs : Célébration, Engagement, Héritage.

- o Label « Centre de préparation aux Jeux » : candidature déposée en octobre 2019 dont l'objectif est de devenir base arrière d'entraînement afin d'accueillir des délégations nationales et internationales pour les disciplines sportives suivantes : Natation course, natation artistique, water-polo et nage en eau libre, Triathlon, Volleyball, Handball, Judo, Tennis de table, BMX race.

SPORT DE HAUT NIVEAU

Dans le cadre de sa stratégie de positionnement par le sport, l'agglomération a souhaité aider la pratique compétitive et les sportifs locaux de haut niveau contribuant ainsi à l'image et au rayonnement du territoire. Pour ce faire, il a été mis en place les dispositifs de soutien suivants :

✓ **Soutien aux clubs sportifs de haut niveau et aux manifestations sportives :**

« Soutien, par un fonds d'intervention, aux clubs sportifs de haut niveau et aux manifestations sportives d'envergure internationale, nationale et à rayonnement intercommunal » applicable au 1er janvier 2020 :

- Adoption du règlement d'attribution de subvention aux clubs sportifs de haut niveau par délibération n°2019-177.

- Adoption du règlement d'attribution de subvention aux manifestations sportives d'envergure internationale, nationale et à rayonnement intercommunal par délibération n°2019-178.

Les clubs sportifs de haut niveau du territoire éligibles Au titre dudit dispositif sont Arago de Sète, Frontignan Thau Handball, Boule d'Azur et Sète Natation.

✓ **Soutien aux sportifs de haut niveau :**

« Soutien, par un fonds d'intervention, aux sportifs de haut niveau pratiquant un sport individuel » : 6 athlètes du territoire, répondant aux critères d'éligibilité du règlement d'attribution d'aide financière approuvé par délibération n°2018-270, ont bénéficié d'une aide financière au regard de leurs statuts, de leurs structures d'entraînement, de leurs titres et de leurs âges. La dépense totale s'est élevée à 5.800 €. En catégorie "Espoir" : Driss Masson Jbilou - Judo, Mariane Beltrando

- BMX, Nathan Puech - Aviron, Théa Lubac - Voile, Mathilde Descoux - Athlétisme. En catégorie "Collectifs nationaux", Lucas Balsier - natation course.

LES PISCINES INTERCOMMUNALES

✓ La natation scolaire

L'organisation scolaire a été modifiée sur Fonquerne, la durée des séances natation est passée à 45' au lieu de 35' à la rentrée 2019/2020. Jusqu'à présent, chaque classe bénéficiait d'un cycle de 10 séances de 35', soit théoriquement 350' d'apprentissage par enfant mais réellement entre 250' et 300', réduites principalement à cause du trafic urbain.

Aujourd'hui, chaque classe bénéficie de 8 séances de 45' soit 360' (6h), soit un gain de temps d'apprentissage compris entre 15% et 30%. En effet, le fait de ne proposer que 2 créneaux le matin, au lieu de 3, a permis d'instaurer un interclasse qui pourra ajuster le temps d'une séance pour garantir les 45' en cas de retard.



LE STAND DE TIR INTERCOMMUNAL

Il a été transféré à l'agglomération depuis le 1er mai 2018. Il accueille deux sociétés de tir (le Tir Olympique Sétois et la Société de tir du Bassin de Thau) se partageant ainsi les plages horaires d'entraînement. En raison de probléma-

tiques de voisinage liées aux bruits générés par les activités de tir sportif et de tir police, des travaux de couverture du pas de tir de 25 m et de réfection de la toiture du pas de tir de 10 m ont été programmés afin d'atténuer les nuisances

sonores. Le système de traitement des poussières sera également amélioré pour permettre une pratique sportive dans des conditions sécuritaires optimales. Les travaux devraient débuter au second trimestre 2020.



Ce nouveau mode de fonctionnement permet également d'accueillir plus de classes, car jusqu'en 2018/2019, l'année scolaire se divisait en 3 cycles de 20 créneaux hebdomadaires, soit 60 créneaux par an. Aujourd'hui, nous proposons 4 cycles de 16 créneaux hebdomadaires, soit 64 créneaux par an, et accueillons 8 classes supplémentaires sur l'année. En plus d'offrir une meilleure qualité de l'enseignement de la natation, cette réorganisation a permis d'effectuer une économie sur les coûts de transports. Nous proposons 20 créneaux hebdomadaires sur 30 semaines qui représentent 600 rotations de bus en 2018/2019.

Cette année, sont planifiés 16 créneaux hebdomadaires sur 32 semaines qui représenteront 512 rotations de bus par an, soit une économie de 118 rotations équivalente à 18,5%. Cette réorganisation, nous permet également, d'accueillir les élèves des CP, CE1 et CE2 de la ville de Poussan en plus des communes de Sète, Marseillan, Balaruc-les-Bains et Balaruc-le-Vieux.

Afin de réduire les frais de transport, il a été décidé lors de la rentrée 2019/2020 d'organiser la natation scolaire sur la piscine municipale Biascamano pour les élèves de l'école Langevin voisine, qui peuvent s'y rendre à pied. Auparavant, ces 292 élèves se déplaçaient en bus vers Fonquerne, équipement communautaire.

Les 718 élèves des écoles du Nord du territoire (Mèze, Montbazin, Bouzigues, Villeveyrac et Loupian) ont été accueillies sur le parc de Bessilles du 9 mai au 4 juillet. Les coûts de transport se sont élevés

à 78.000 € pour Fonquerne et Di Stéfano, ainsi que 14.000 € pour Bessilles.

✓ Centre Balnéaire Raoul Fonquerne

Le centre balnéaire Fonquerne a fermé au public le 1er avril. La halle des bassins et les 3 salles de sports ont rouvert le lundi 16 septembre. La pataugeoire a été remplacée par un splashpad. La partie bien-être est désormais composée d'une salle de remise en forme (appareils guidés), d'une salle de fitness et d'une salle pour les sportifs de haut niveau (appareils avec poids libres). Jusqu'à présent, la salle de remise en forme n'était qu'ouverte qu'en cours collectifs, aujourd'hui, celle-ci est également ouverte en accès libre. Le bassin Laurent Vidal a été inauguré le 14 décembre, bassin nordique aux normes olympiques, avec 10 couloirs. Ce bassin est équipé de vestiaires, de bureaux et de gradins avec une possibilité de proposer une ouverture indépendante pour les compétitions. En 2019, le centre Fonquerne comptabilise 56.679 entrées : 13.381 scolaires, 10.793 associations, 22.858 public, 9.228 en activités aquatiques et 418 en salle remise en forme. Les recettes en 2019 s'élèvent à 245.250 €.

✓ Piscine Di Stéfano

La piscine Di Stéfano a continué à accueillir les élèves des communes de Frontignan, Gigan, Vic-la-Gardiole et Mireval. En 2019, elle comptabilise 55.271 entrées : Maternelles 943, Primaires 10.822, Secondaires 3.211, Public 7.384, Associations 32.605 et Evasion sport 307. Les recettes en 2019 s'élèvent à 19.987 €.

Actions en place

- Fonctionnement des structures sportives intercommunales
- JOP 2024 - Label Terre de Jeux - Candidature au label CPJ
- Sport Nature : développement de l'offre VTT sur le massif de la Gardiole et de randonnée pédestre, Rédaction d'un guide pratique à l'organisation de manifestations sportives
- Sport de haut niveau : instruction des dossiers SHN

En cours

- Sport de nature : Création d'une offre VTT en conventionnement avec l'ONF
- Palais des sports
- Réhabilitation des anciennes carrières Lafarge en Friches sportives
- JOP 2024 Accueil de délégations
- Appel à création Graffitis sur le stand de tir
- Animations autour des JOP 2024
- Piscine de Gigan, bassin de 25m

Perspectives 2020

- Sport de haut niveau : évolution du règlement d'attribution des aides aux sportifs de haut niveau
- Sport de haut niveau : réflexion sur la mise en place d'un dispositif de soutien pour les clubs qualifiant des athlètes à des compétitions de haut niveau, à des sélections en équipe de France.....
- Stand de Tir : rédaction d'appel à création Graffitis sur les façades du stand de tir en corrélation avec les JOP 2024
- Sport de haut niveau : instruction des dossiers CHN et des manifestations sportives

LE TOURISME



En 2019, le budget de fonctionnement de l'OTI s'élevait à 1,042 M€.

Le schéma de développement touristique de Sète agglomération Méditerranée a été approuvé à l'unanimité lors du conseil communautaire du 16 mai 2019. L'année a également été marquée par la transformation de l'Office de tourisme intercommunal en EPIC au 1er janvier. Ce changement de statut juridique a été accompagné par le détachement de l'ensemble du personnel. Le projet d'activité avait fixé les objectifs opérationnels suivants :

- ✓ Définir une stratégie générale et des orientations budgétaires pour que l'Office de tourisme soit un levier de développement économique
- ✓ Améliorer l'expérience de séjour des visiteurs et structurer l'offre
- ✓ Mettre en place une promotion ambitieuse pour gagner en visibilité au sein de la destination Méditerranée

STRATEGIE GENERALE ET ORIENTATIONS BUDGETAIRES

✓ Un budget ambitieux

L'Office de tourisme intercommunal disposait d'un budget primitif confortable, qui s'élevait globalement à 1.042 M€, dont 896.000 € en section de fonctionnement et 146.000 € en section d'investissement. Des efforts ont été faits pour développer les ressources propres, notamment les recettes des partenariats et de la taxe de séjour. Une boutique a été créée dans les bureaux de Mèze et de Vic-la-Gardiole en juillet 2019, ainsi qu'une billetterie pour pouvoir commercialiser des visites développées par des partenaires ainsi que les soirées des festivals du territoire.

✓ La collecte de la taxe de séjour optimisée

Un important travail d'optimisation de cette recette est accompli depuis de nombreuses années par l'Office de tourisme, mais il s'est accéléré en 2018 avec la mutualisation avec l'OT de Sète d'une personne spécialement chargée de son recouvrement. Un système de contrôle a été mis en place pour éviter les fraudes. Ce travail a été poursuivi en 2019 et a permis une augmentation de cette recette qui sera quantifiée au 1er trimestre 2020, lorsque les plateformes de location auront effectué leurs versements.

✓ L'Office classé en catégorie 2

L'OTI a souhaité s'engager dans une démarche d'amélioration continue. Une stratégie a été définie en matière de qualité, avec notamment la rédaction d'un manuel dédié, des fiches de procédure et un questionnaire de satisfaction commun aux deux bureaux de Mèze et de Vic-la-Gardiole. L'Office a été classé en catégorie 2.

✓ Les savoirs et les compétences des salariés et des personnels saisonniers développés

L'OT s'est appuyé sur une équipe de 5 permanents enrichie d'une 6e personne en contrat à durée d'un an. Tous ont suivi des formations dans leur spécialité au cours de l'année. Deux saisonniers sont venus renforcer l'équipe de juin à septembre. Enfin du personnel de l'OT de Sète a été mutualisé pour apporter ses compétences à l'OTI sur des tâches spécifiques : technique/ web, taxe de séjour, réceptifs groupe, accueil presse, par le biais d'une convention de mutualisation.

✓ Des professionnels du tourisme du territoire plus impliqués

Un guide du partenariat a été édité pour inciter les professionnels à devenir partenaires de l'Office et ainsi prendre une plus grande part aux actions mises en place. Les professionnels des 10 communes dépendant de l'OTI ont été réunis en mars pour une présentation du bilan 2018 et du projet d'activité 2019. Le speed-meeting organisé depuis 3 ans par l'OT de Sète a été ouvert à l'ensemble des professionnels du territoire qui ont été plus d'une centaine à répondre présents.

✓ Des collaborations renforcées avec les autres offices de tourisme

Les directeurs des 5 offices de tourisme se sont réunis à de nombreuses reprises afin de travailler à des actions communes. En janvier 2019, l'ensemble des personnels des 5 offices s'est réuni à l'initiative de l'OTI pour une matinée de travail et un après-midi de team-building aux chais Noilly Prat. Cette journée leur a permis de mieux se connaître et de partager leurs expériences. Un groupe de travail inter OT a été mis en place pour définir la stratégie sur les réseaux sociaux et élaborer un planning de diffusion. Il se réunit à intervalles réguliers.

✓ Le dispositif d'observation touristique amélioré

Une étude de clientèle a été lancée en juillet 2019. Elle s'est interrompue à la mi-novembre et reprendra en février jusqu'à la fin juin. Elle permettra de mieux connaître le profil des visiteurs : provenance, lieu de séjour, villes visitées, activités pratiquées, dépenses etc. et ainsi de mieux cibler les actions de promotion et de communication mais aussi d'apporter des améliorations susceptibles de renforcer l'attractivité du territoire. Une étude d'impact économique a également été lancée à l'automne qui permettra de mesurer le poids du tourisme dans l'économie locale et de connaître le nombre d'emplois directs, indirects et induits. Une étude Flux vision a également été menée en partenariat avec l'ADT afin de connaître les

chiffres de fréquentation sur les 14 communes du territoire. Il y a eu 6,4 millions de nuitées sur le territoire en 2018.

L'EXPERIENCE DE SEJOUR DES VISITEURS ET LA STRUCTURATION DE L'OFFRE

✓ L'accueil touristique repensé

L'OT (bureau d'accueil de Mèze) a été intégralement réaménagé pour rendre le lieu plus agréable (luminosité, accès à la documentation...) et y favoriser la circulation du public. L'entrée principale est désormais équipée d'une rampe aluminium et l'entrée secondaire d'une rampe d'accès en béton pour faciliter l'accès des PMR, poussettes etc. L'espace d'accueil (surface 78m²) est composé de deux zones, l'une dédiée à l'accueil et à la boutique, l'autre à l'information et à la détente (présentoirs, espace détente, accès wifi, espace enfants). L'offre touristique locale est mise en valeur au travers de la documentation mise à disposition du public sur les présentoirs, des produits du terroir proposés au sein de la boutique, et des informations pratiques et événementielles diffusées sur deux écrans. Le bureau d'information touristique de Vic-la-Gardiole a été réaménagé au mois de novembre 2019, dans le même esprit que celui de Mèze : boutique, espace enfants, présentoirs, écrans.

✓ Fréquentation

L'OTI a connu une hausse de fréquentation au cours de l'année 2019, et ce malgré des jours de fermeture liés au déroulement des travaux ainsi qu'une baisse globale de la fréquentation touristique observée au mois de juillet dans l'ensemble du département. Les données de fréquentation du nouveau site web de l'OTI ne peuvent être comparées aux données de l'année 2018, ce site ayant été mis en ligne en avril 2019, avec un nouvel URL et un nom d'office modifié (un travail sur le référencement, amorcé en 2019, sera poursuivi au cours de l'année 2020). Les comptes Facebook et Instagram de l'OTI sont désormais utilisés pour la promotion de la destination Sète Archipel de Thau.

	2018	2019
Accueil physique	12.104	13.676 (Au 30/11)
mails/accueils téléphoniques	2.468	2.829
Site Internet OTI	198.751 pages vues 46.148 sessions	81.507 pages vues 25.924 sessions
Site Internet de destination	Pages vues : 59.044. Sessions : 26.019	
Facebook	2.120 "j'aime" Portée 584.186	4.096 "j'aime" Portée 610.186

✓ Qualité

• Classement de l'office en catégorie II

Conformément à ce qui avait été annoncé dans le projet d'activité 2019, l'office de tourisme a élaboré et déposé un dossier de demande de classement en catégorie II. Le dossier a été validé par les deux organismes en charge du classement, la DIRECCTE et le relais des offices de tourisme et syndicats d'initiative.

• Obtention du label Vignobles et découvertes

Dans une démarche d'amélioration continue, l'office de tourisme a souhaité prouver son engagement auprès des producteurs du territoire en travaillant à l'obtention du label Vignobles et découvertes. Le label a été obtenu grâce aux missions de promotion et de communication mises

en place par l'office de tourisme (mise en avant de l'oénotourisme dans nos supports de communication, création de contenus, promotion des manifestations œnoturistiques, participation au salon de l'agriculture et aux Vendanges de Montmartre, vente de produits locaux et labellisés en boutique...).

• Etude de la satisfaction des visiteurs : au 30 novembre, 245 questionnaires de satisfaction ont été administrés dans les bureaux de Mèze et Vic. A la question relative à la satisfaction globale des services proposés par l'office, 89 % des personnes interrogées s'estiment « très satisfait » et 8,8% « satisfait ». Les remarques notées nous indiquent cependant quelques points à améliorer : signalétique de l'OTI à revoir et une réelle attente de la part des visiteurs pour que la piste cyclable permette de faire l'intégralité du tour de la lagune de Thau. Les remarques positives mettent en évidence un accueil de qualité et un très bel aménagement des nouveaux locaux de l'office de tourisme.

✓ Plus d'hébergements marchands classés

Clévances, Gîtes de France, les divers classements sont autant de marques qui reconnaissent les efforts des logeurs en termes de qualité et leur capacité à séduire une clientèle. L'office de tourisme propose un accompagnement individualisé afin de contribuer à la montée en gamme de la destination.

✓ Les acteurs du tourisme accompagnés

Un projet de gestion territoriale des emplois et des compétences (GTEC) a été lancé en partenariat avec AGEFOS PME et la Région Occitanie. La stratégie a été définie en lien avec un échantillon d'acteurs représentatifs de toutes les composantes de la filière touristique locale. Des actions de formation intersectorielles seront mises en place en 2020.



13.676
visiteurs

renseignés dans les offices
de tourisme de Mèze
et Vic-la-Gardiole.

✓ Les productions du terroir valorisées

Les produits locaux sont mis en avant dans la boutique de l'OT. Un travail de valorisation des circuits-courts est effectué en partenariat avec le CPIE au travers des Paniers de Thau. Une démarche de sensibilisation des professionnels et de communication est également engagée en partenariat avec la CCI. Le projet aboutira en 2020.

✓ Le territoire positionné comme une destination d'excellence sports et loisirs de pleine nature

L'Agglopolo a continué à renforcer son offre avec deux nouveaux sentiers de randonnée aménagés sur la Gardiole et les collines de la Mourre. Une nouvelle piste cyclable reliant la Peyrade à la Cure gourmande est en cours de finalisation. Des fiches de randonnée ont été conçues et éditées en lien avec la FF de randonnée.

✓ Le tourisme d'affaires en cours de développement

Afin de positionner la destination sur le segment du tourisme d'affaires, un inventaire des lieux corporate a été entrepris. Il sera finalisé début 2020. Le Club groupe mis en place par l'Office de tourisme de Sète s'est ouvert à tous les professionnels du territoire. Il permettra également de travailler sur ce secteur grâce à des actions ciblées.

UNE PROMOTION AMBITIEUSE POUR GAGNER EN VISIBILITE AU SEIN DE LA DESTINATION MEDITERRANEE

✓ De nouveaux contenus de destination

Un effort particulier a été consenti pour enrichir les contenus photos, vidéos et rédactionnels, soit en interne, soit en confiant des missions à des professionnels.

✓ Une gamme éditoriale adaptée aux nouvelles attentes des clientèles

• Création d'un magazine de destination

Conformément aux préconisations du schéma de développement touristique, un consumer magazine réalisant la promotion de la destination et de ses thématiques phares a été conçu en collaboration avec les 4 stations classées (Sète, Frontignan, Balaruc-les-Bains, Marseillan). Édité à 50.000 exemplaires, il a été diffusé dans les OT, les communes, chez les prestataires touristiques du territoire et auprès de nos partenaires (Agence de Développement Touristique de l'Hérault, aéroports...). Ce magazine vient en complément des brochures éditées par l'OT (guide touristique en français, anglais et allemand, e-brochures, carnets de voyage).

• Création d'une carte de destination

En complément du magazine de destination, une carte de la destination Sète Archipel de Thau a été éditée à 50.000 exemplaires et diffusée auprès des visiteurs.

✓ Développer une stratégie digitale commune performante

Un site assurant la promotion des expériences à vivre au sein de la destination a été mis en ligne en avril 2019. Un effort particulier a été réalisé pour se doter de contenus photos, vidéos et rédactionnels de ce nouvel outil, et en assurer la promotion sur les réseaux sociaux. Dans une volonté d'assurer une cohérence entre nos dif-

férents supports de promotion, le site de l'OTI a été repensé dans le même esprit que le site de destination.

Une stratégie commune aux 5 OT a également été définie pour les réseaux sociaux. Une page Facebook et un compte Instagram de destination ont été créés.

✓ Un plan média ambitieux

• Campagne de promotion des nouveaux supports

Afin de promouvoir nos nouveaux supports auprès des habitants de la destination, une campagne d'affichage (panneaux, réseau de bus) a été mise en place et complétée par des insertions presse. Du teasing a également été réalisé sur les réseaux sociaux par les 5 offices de tourisme. En complément de ces actions, des campagnes de promotion (sets de table, spots radio) ont été réalisées à Lyon, Toulouse et Paris.

• Insertions presse

Avec l'objectif d'accroître la fréquentation toute l'année et de conforter la fréquentation estivale, l'office de tourisme a réalisé plusieurs insertions presse valorisant différents aspects du territoire (gastronomie, activités de pleine nature, patrimoine, culture...) : Géo, Pyrénées magazine, Marie-Claire Midi-Pyrénées, Midi balades, Passion rando, Elle et Elle à table.

• Le plan marketing en partenariat avec Hérault Tourisme

Des campagnes de webmarketing ont été réalisées sur le bassin de vie, la France et l'Europe avec l'envoi d'e-news thématiques à destination du bassin de vie (55 800 destinataires), de la France (194 600 destinataires) et de l'Europe (7300 destinataires) reprenant les offres de séjour, les contenus éditoriaux, les vidéos, événementiels proposés au sein de l'Archipel de Thau. Des campagnes Facebook Ads ont également été réalisées entre juin à septembre, avec un objectif principal : conquérir des fans et faire connaître la destination.

✓ Des opérations de promotion et d'image

• Le plan marketing en partenariat avec Hérault Tourisme

L'attachée de presse de l'Office de tourisme de Sète a été mutualisée et a conduit des voyages et accueils presse à l'échelle de la destination. 27 journalistes ont été accueillis entre avril et juillet;

✓ Des actions de promotion nationales et internationales

• Les salons et workshops

L'Office de tourisme intercommunal a participé à plusieurs salons et opérations de promotion aux côtés de partenaires comme les aéroports de Béziers et Montpellier, l'ADT et d'autres offices de tourisme. Il a ainsi été présent sur les salons de Bruxelles et Lyon (Mahana), au salon nautique d'Arcachon et a participé à un workshop à Amsterdam.

• Les Vendanges de Montmartre

L'Office de tourisme intercommunal a organisé une soirée de promotion de la destination aux côtés de Cap d'Adge Méditerranée en amont des Vendanges de Montmartre, début octobre. 34 journalistes et 22 tours-opérateurs étaient présents à cette soirée qui leur a permis de découvrir la gastronomie et les vins de notre territoire lors d'ateliers de dégustation et toutes les richesses de la destination grâce à la présence d'ambassadeurs emblématiques.



03

LE CADRE DE VIE

LA MOBILITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'année 2019 a notamment été principalement marquée par l'approbation du Plan de Déplacements Urbains 2020-2030, le lancement du Plan Climat Air Energie Territorial, le lancement du cadastre solaire, le recrutement d'une chargée de mission Vélo, l'inauguration du PEM de Sète et l'inauguration de la voie verte entre Balaruc-le-Vieux et Sète.



UN MEILLEUR SERVICE RENDU

Au-delà du fonctionnement du réseau, SAM s'engage dans une démarche volontaire de réduction des émissions de CO2 concrétisée par la signature de la charte Objectif CO2 au côté de l'ADEME et de la DREAL. L'objectif est de réduire de 9% les émissions de CO2 grâce à un plan de réduction de consommations de carburants : formation des chauffeurs à l'éco conduite, meilleur suivi des consommations, bus électriques ...

- ✓ Plus de 20 lignes urbaines
- ✓ 50 bus
- ✓ Plus de 120 salariés
- ✓ Près de 2,3 millions de kms commerciaux
- ✓ Près de 1,8 M€ de recettes commerciales
- ✓ 3 millions de validations (+12%)
- ✓ 2 bus électriques
- ✓ 300 foyers aidés pour l'achat d'un vélo électrique
- ✓ 100.000 voyageurs en navette maritime
- ✓ 300 inscrits au Rézo'pouce

LE NOUVEAU PDU 2020/2030

Avec l'élaboration d'un nouveau Plan de déplacements urbains volontaire, l'Agglopolo anticipe le développement futur du territoire. Objectifs : faciliter les déplacements, favoriser la mobilité professionnelle, éviter les fractures territoriales, sociales ou économiques, améliorer la sécurité des usagers de la route, et préserver la qualité de l'environnement en diminuant la part modale de la voiture au profit des transports en commun et des modes de déplacements doux. C'est un projet majeur, qui, de par sa transversalité, touche à tous les domaines de la vie quotidienne et rejoint la totalité des grands projets communautaires.

Après plus de deux années de travail partagé, le PDU a été approuvé fin 2019. L'année a été marquée par la consultation pour avis des personnes publiques associées (les communes, l'Etat, la région Occitanie, le Département de l'Hérault, le Conseil de développement de SAM et le SMTB) et l'organisation d'une grande enquête publique sur les 14 communes du territoire.

LES NAVETTES MARITIMES

Les navettes maritimes ont enregistré près de 100.000 voyageurs en 2019. Elles permettent en été de traverser la ville de Sète depuis l'entrée Est jusqu'au théâtre de la Mer mais aussi de désengorger la ville les mercredis de marché avec un départ Quai Paul Riquet. Elles desservent aussi les « Estivales », le théâtre de la mer, le festival de Thau à Mèze, Bouzigues et Balaruc-les-Bains et les fêtes de la Saint Louis à Sète. A Marseillan, il s'agit d'un service à la demande entre Marseillan-ville et Marseillan-plage les mardis, les jours de marché. Le succès est clairement au rendez-vous.

DES BUS 100% ELECTRIQUES

Persévérant dans le développement de modes de transport novateurs, le réseau de transport urbain de l'agglopolo a inauguré (en janvier 2018) 2 bus 100 % électriques Urbino (48 passagers chacun) pour la ligne gratuite Sète gare - centre-ville, subventionnés (500.000 €) au titre de l'appel à projet « Territoire à énergie positive pour la croissance verte ». Ce mode de transport est emblématique de l'engagement de l'agglo en faveur de la transition énergétique. L'objectif est aussi d'expérimenter en conditions réelles des bus « propres » et ainsi préfigurer de l'évolution du parc de bus dans les prochaines années. Depuis leur mise en service, ces derniers ont parcouru 83.666 km, soit près de 90 tonnes d'émissions de CO2 évitées par rapport à un bus diesel!

Par ailleurs, en 2019, un des deux bus électriques a été prêté à la Principauté de Monaco qui souhaite aussi tester ce véhicule innovant puis le déployer sur la Principauté.

LABEL ECOMOBILITE 2019

Sète agglopolo méditerranée signe chaque année la Charte du label Ecomobilité de l'ADEME qui concrétise un programme d'actions annuel engagé par l'agglo en faveur de la mobilité durable, en limitant le recours à la voiture et en favorisant l'usage de moyens de transports plus respectueux de l'environnement et de la qualité de l'air. SAM est également « relais éco mobilité ». Elle assure la promotion de la démarche du « label éco mobilité » auprès des communes de son territoire et apporte l'aide technique aux communes pour mener à bien des projets de mobilité durable.

AIDE A L'ACHAT DE V.A.E.

La collectivité poursuit son aide financière à l'acquisition

d'un vélo à assistance électrique et étend le dispositif aux trottinettes électriques. D'un montant de 25 % de la valeur du vélo plafonnée à 200 € maximum, cette participation a doublé le nombre des bénéficiaires en 2019 ! Elle permet désormais d'accompagner 300 foyers par an au lieu de 150 l'an dernier.

SCHEMA CYCLABLE

En 2019, un chargé de mission « vélo » a été réalisé avec le soutien technique et financier de l'ADEME dans le cadre du programme CEE AVELO. Il pilotera la mise en œuvre du schéma intercommunal cyclable destiné à rassembler toutes les voies cyclables du territoire, et programmer les discontinuités entre les communes. L'agglomération participe également au financement de projets cyclables des communes (Sète, Frontignan, Mèze) et au déploiement d'arceaux vélo afin d'encourager les villes à sécuriser la pratique du vélo.

REQUALIFICATION DE LA RD2

Le projet de qualification de la RD2 entre Balaruc-le-Vieux et le PEM de Sète vise la réalisation d'un réseau de transport en commun en site propre (TCSP) tout en s'attachant au traitement des modes de déplacements doux par la réalisation d'une voie verte à destination des piétons, cyclistes, rollers, personnes à mobilité réduite à l'emplacement actuel de la voie ferrée longeant la RD2.

Outre, la mise en place de nouveaux équipements avec une voie dédiée au bus et une voie verte dédiée aux modes doux, un accent fort a été mis sur les aspects environnementaux de la réalisation du projet à son utilisation :

- ✓ Utilisation d'un matériau bio-sourcé (à base de dérivés du pin ou d'autres essences résineuses qui ne sont habituellement pas revalorisés dans l'industrie). Des matériaux recyclés issus de la déconstruction de l'ancienne usine Lafarge ont également été utilisés (béton concassé)
- ✓ Eclairage fonctionnant à l'énergie solaire et éclairant sur des plages horaires définies en fonction des usages (+5h après le coucher du soleil et +3h avant le lever). Cet éclairage est respectueux de l'environnement, en particulier de la faune
- ✓ Un fort parti paysager de l'aménagement, permet de recréer des espaces de biodiversité, de créer de l'ombre naturellement sur la voie verte et de mieux fondre ce projet dans le paysage
- ✓ La création de la voie verte est aussi un projet vertueux car elle est créée exactement sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée. Les travaux ont donc moins d'impact sur l'environnement

LE FESTIVAL DE L'ECOMOBILITE

Sète agglomération méditerranéenne, son Conseil de développement et les communes de Balaruc-les-Bains, Balaruc-le-Vieux, Sète, Gigan, Frontignan, Vic-la-Gardiole, Marseillan, Mireval, Bouzigues, Mèze, Poussan et Montbazin ont uni leurs efforts et leurs idées novatrices pour proposer aux habitants du territoire de découvrir gratuitement et en

famille, de nouveaux modes de déplacements doux (vélos, déplacements électromobiles...). En 2019, la journée phare de cette semaine de l'écomobilité s'est déroulée à Marseillan lors de la semaine nationale du développement durable du mois de juin. L'objectif affiché est clair : amener les habitants à changer leurs habitudes en termes de déplacements et les inviter à s'engager progressivement vers une démarche plus responsable, éco-citoyenne et pérenne.

LE PARVIS SUD DU PEM INAUGURE

L'ensemble des partenaires (Europe, Etat, Région, Département, Ville de Sète, SNCF et l'Agglomération) se sont mis d'accord autour du projet de création d'un Projet de PEM à Sète pour devenir un lieu de connexion des différents modes de transports. Un vaste projet qui intègre également le réaménagement du quartier de l'entrée Est de Sète et la création d'une ligne de TCSP le long de la RD2 sur l'axe centre commercial/PEM de Sète et sur l'axe Boulevard de Verdun- Boulevard/Camille Blanc à Sète. En 2019, le parvis Sud du PEM a été inauguré. Il comprend la gare routière, donne une large place aux piétons et offre de nombreux emplacements pour les deux-roues motorisés et les vélos.

LA MISE EN OEUVRE DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE

En 2019, plus de 500.000 € ont été investis pour rendre un maximum d'arrêts du réseau de bus accessibles.

UN PARTENARIAT AVEC LE GIHP-LR

L'Agglomération a versé au Groupement pour l'Insertion des Personnes Handicapées Physiques LR (GIHP-LR) une subvention de 200.000 € pour 2019.

REZO' POUCE

Premier réseau d'auto-stop organisé, Rezo'Pouce a vu le jour en 2010 dans le Sud-Ouest. Aujourd'hui, ce dispositif (qui concerne passagers comme conducteurs) fait tâche d'huile. L'objectif : favoriser la mobilité des personnes, compléter l'offre de transports existante, créer de la solidarité et du lien social et enfin structurer, organiser et sécuriser la pratique de l'autostop. En 2019, le réseau compte plus de 300 inscrits réguliers.

QUALITE DE L'AIR

La surveillance de la qualité de l'air sur le territoire suit son cours avec le partenariat entre SAM et l'association ATMO, qui, chaque année dresse un bilan des éventuelles périodes de pollutions, et les actions préconisées pour les éviter. Le service suit également le fonctionnement de l'observatoire des odeurs couvrant essentiellement le périmètre des villes de Sète et Frontignan, concernées par cette problématique.



300
foyers
aides

pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (chiffre doublé par rapport à 2018).

500.000 €
investis en 2019
pour rendre un
maximum
d'arrêts de bus
accessibles

LE CADRE DE VIE



2 BUS électriques achetés

avec l'aide financière
versée par le Ministère
de l'Écologie.

Pour encourager
l'installation de
chauffe-eau
solaire, la sub-
vention est fixée
au montant
forfaitaire de
250 €/m²
de capteurs so-
laires installés.

LE DEVELOPPEMENT DURABLE

UN CADASTRE SOLAIRE

L'Agglopolé encourage particuliers et entreprises à équiper leurs toitures de panneaux solaires, photovoltaïques et thermiques. En 2019, elle a fait appel à la startup *In Sun We Trust* pour créer un cadastre solaire dernière génération. Cette plateforme web permet à chacun d'évaluer gratuitement le potentiel solaire de la toiture de sa maison ou d'un bâtiment. En quelques clics sur le site <https://agglopoledinsunwetrust.solar/>, le simulateur peut détecter automatiquement à partir de l'adresse postale si la toiture est orientée sud-est, avec une inclinaison adaptée. Il prend en compte les ombrages éventuels causés sur la toiture d'une église ou d'une cheminée voisines, l'ensoleillement moyen ou même la transparence de l'atmosphère à partir d'algorithmes très précis.

SAM ADHERE A THAU ENERGIE CITOYENNE

Thau énergie citoyenne est une coopérative citoyenne de production d'énergies renouvelables constituée en Société coopérative d'intérêt collectif par action simplifiée. Elle porte des projets citoyens de production d'énergies locales renouvelables et a pour but de mobiliser l'épargne de proximité à l'échelle des 14 communes du bassin de Thau. Compte tenu de ses engagements en cours et à venir en faveur de la transition énergétique et notamment dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial, Sète agglomération méditerranéenne a adhéré en 2019 à Thau énergie citoyenne par l'acquisition de 100 parts sociales et participe ainsi à la dynamique citoyenne engagée sur le territoire.

CHEQUES SOLAIRES

L'agglopolé a mis en place un dispositif d'aides financières à destination de toute personne physique propriétaire d'un logement existant situé sur le territoire, sans conditions de ressources, pour encourager l'installation de chauffe-eau solaire ou système solaire combiné pour l'eau chaude et le chauffage. Ce chèque solaire vise les objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial de l'agglopolé : promouvoir le développement des énergies renouvelables solaires sur le territoire et encourager la maîtrise énergétique dans l'habitat. La subvention est fixée au montant forfaitaire de 250 €/m² de capteurs solaires installés avec un plafond maximum de 1.500 € par foyer. Depuis sa mise en place, 6 foyers ont bénéficié de l'aide et plus de 50 dossiers ont été retirés sur la plateforme internet en ligne mise en place à cet effet.

DERNIERE LIGNE DROITE POUR LE PCAET

Le PCAET 2020-2026 remplacera le Plan Climat Energie Territorial adopté en 2012. Son périmètre est étendu aux 14 communes du territoire et son rôle et ses ambitions sont

considérablement renforcés par la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte. Il comprend 5 axes forts :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ;
- La sobriété énergétique : efficacité et maîtrise de la demande en énergie ;
- La promotion et le développement des énergies renouvelables ;
- La qualité de l'air : identifier les sources majeures de pollutions atmosphériques, les prévenir et les réduire ;
- L'adaptation au changement climatique : réduire la vulnérabilité du territoire et l'adapter à l'évolution du climat.

En 2019, Sète agglomération méditerranéenne finalise son Plan Climat. Le diagnostic Energie - Air Climat a été réalisé puis partagé avec les élus, le Conseil de développement et les acteurs du territoire à l'occasion d'un séminaire élu, d'ateliers d'acteurs par filière, d'un forum multi acteurs et de 4 ateliers de concertation thématiques pour travailler sur les actions. Un forum numérique a également été mis en place pour informer et recueillir les propositions du grand public. De nombreuses propositions d'actions ont émergé sur des thématiques diverses (bâti et aménagement post carbone, innovation et énergies renouvelables, résilience du territoire ou encore production et consommation plus responsables...). Elles doivent désormais être affinées puis soumises à l'arbitrage des élus.

ESPACES INFOS ENERGIE

SAM continue d'offrir à la population un service de conseil gratuit dédié aux économies d'énergie avec GEFOSAT, association spécialisée dans la maîtrise de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables. Plus de 320 demandes de particuliers ont été traitées.

NUIT DE LA THERMOGRAPHIE A BOUZIGUES

En 2019, une nouvelle opération de Nuit de la thermographie a eu lieu à Bouzigues dans le cadre des Espaces Info Energie. L'objectif était de sensibiliser les particuliers et bailleurs sociaux aux économies d'énergie en visualisant en temps réel les défauts d'isolation des habitations à l'aide d'une caméra thermique.

RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE

Comme pour les éditions précédentes, le rapport 2019 témoigne de ce qui est fait en interne de la structure (actions mises en place par et entre les services) et des politiques engagées en faveur du développement durable sur le territoire. Au-delà de l'obligation réglementaire, ce document a vocation à porter à la connaissance et à valoriser l'ensemble des politiques, programmes et actions entrepris par Sète agglomération méditerranéenne dans le sens des 5 finalités du développement durable identifiées :

- ✓ la lutte contre le changement climatique
- ✓ la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
- ✓ la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
- ✓ l'épanouissement de tous les êtres humains
- ✓ la dynamique de développement suivant les modes de production et de consommation responsables

LA GESTION DES DÉCHETS

LA COLLECTE

La démarche d'harmonisation et d'optimisation a été poursuivie sur la partie Sud avec, dans le cadre du nouveau marché de collecte lancé fin 2018, de nouvelles initiatives en matière d'amélioration du service et des résultats très satisfaisants sur les différents critères de qualité.

Sur le Nord, le schéma de collecte a été ajusté pour tenir compte des évolutions démographiques et gagner en efficacité. Le programme de suppression progressive de la collecte en sacs sur les centres anciens a été étendu à de nouvelles communes (Montbazin et Loupian) avec à la clé des bénéfices pour le tri, l'environnement quotidien des habitants et les conditions de travail des agents.

Sur l'ensemble du territoire, 187 Points d'apport volontaire (P.A.V.) ont été implantés en 2019 (programme de rénovation et de densification du réseau de points tri).



LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

La Commission de Suivi du Site (ex CLIS) de l'Unité de Valorisation Énergétique de Sète s'est réunie le 16 décembre 2019. Les flux émis restent inférieurs aux seuils réglementaires. La CSS de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux de Villeveyrac s'est tenue le 28 juin 2019. La construction du troisième casier est achevée.

Dans le cadre de la démarche de prévention en partenariat avec l'ADEME, des efforts importants sont faits pour mieux maîtriser la production de déchets et développer les différents modes de valorisation, notamment au travers du compostage domestique. En 2019, 730 composteurs de jardin ou lombricomposteurs ont été fournis aux habitants du territoire qui, par décision des élus de l'agglomération, en bénéficient gratuitement.

LES ACTIONS DE SENSIBILISATION

La neuvième édition de la campagne « Pas de vacances pour les déchets » a été menée en partenariat avec le concours de l'ADEME et Citéo. Elle a permis de sensibiliser les estivants à la prévention et au tri des déchets. Axée sur la protection de la Méditerranée et les déchets plastique, Baptisée « Razzia sur le Plastique ! », l'édition 2020 de cette campagne estivale ciblait la problématique des déchets en mer Méditerranée. Programmée sur 3 semaines dans les stations touristiques du territoire, l'opération a permis de toucher directement près de 1 300 personnes et contribue ainsi à l'évolution positive des tonnages recyclés sur la période (+ 3% par rapport à 2018).

En parallèle, une quarantaine de colonnes aériennes installées en zone littorale ont reçu un habillage spécifique et percutant pour rappeler, photo à l'appui, l'importance d'une gestion vertueuse de nos déchets pour préserver le milieu marin (campagne « Ne pas trier tue ! »).

Sur une autre thématique, la démarche de sensibilisation au compostage s'est poursuivie avec, dans le prolongement de la Semaine de la Réduction des Déchets 2019, une nouvelle série d'animations qui ont connu un grand succès auprès des enseignants du primaire (21 classes concernées, soit près de 600 élèves issus de différentes communes du territoire).

Enfin, en complément de la Journée Portes Ouvertes organisée le 25 mai, 23 classes ont été accueillies pour une visite du centre de tri et une action de sensibilisation sur la gestion éco-responsable de nos déchets assurée par les ambassadeurs du tri.



98.035 tonnes

de déchets ménagers et assimilés.

16,9% d'ordures ménagères

valorisées grâce au recyclage.

EN QUELQUES CHIFFRES

98.035 tonnes de déchets ménagers et assimilés (hors installation de stockage de déchets inertes) ont été pris en charge par le service public, soit 779 kg/an/hab. stable depuis 2018.

Les performances de tri continuent d'afficher une évolution positive avec des ratios en légère augmentation pour l'ensemble des collectes sélectives soit 32.7 kg/an/hab. pour le verre, 45.3 kg/an/hab. pour les emballages et papiers.

Le recyclage permet ainsi de valoriser près de 16.9% du total des ordures ménagères.

Les déchets, c'est aussi 91.000 bacs roulants, 1.287 points tri, 3.080 composteurs fournis et 60 agents de collecte (hors prestataires)

LES ASSEMBLÉES ET MOYENS GÉNÉRAUX



718
actes

ont été validés en
2019.

**26 conseils et
bureaux ont
été organisés**

Au service de la vie démocratique de l'agglomération, la mission principale du service Assemblées et Moyens Généraux est de préparer, organiser et assurer le fonctionnement des instances décisionnelles, d'assurer l'accueil physique et téléphonique des administrés et autres usagers, de procéder à la gestion du courrier de l'agglomération et de gérer les archives intercommunales.

ORGANISATION DES INSTANCES DELIBERANTES

Le Conseil communautaire, composé de 50 délégués, est l'assemblée délibérante de Sète agglomération méditerranéenne. Au cours de l'exercice 2019, il s'est réuni 10 fois. 232 délibérations ont été approuvées durant ces séances. Le Bureau communautaire composé du Président, de 15 vice-présidents s'est réuni quant à lui, 16 fois et a pris 150 décisions.

Pour chacune de ces instances, il a été nécessaire de procéder à la validation juridique de chacun des actes et de leurs pièces annexes éventuelles, d'établir et de transmettre les ordres du jour, d'assurer l'organisation logistique des séances, de rédiger les comptes rendus et les procès-verbaux, de procéder aux formalités d'envoi au contrôle de légalité et de mettre en œuvre les opérations de publicité et d'affichage des actes administratifs post-séance (alimentation moteur de recherche documentaire, réalisation du recueil des actes administratifs, affichage des comptes rendus de séances).

Soit au total : 26 séances de Conseils et Bureaux, soit une moyenne de 2,4 séances par mois (sans compter le mois d'août), 26 comptes rendus, 26 procès-verbaux, pour 382 délibérations et décisions. Par ailleurs, 301 décisions du Président et 35 arrêtés du Président (hors arrêtés RH) ont été validés par le service Assemblées/Moyens généraux (soit 718 actes en 2019).

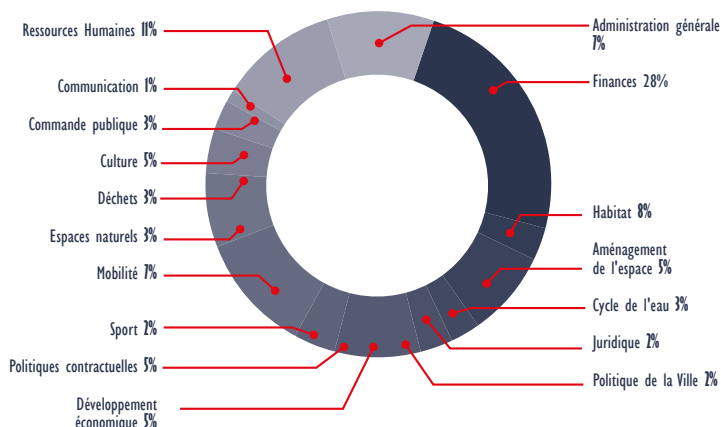
ACCUEIL PHYSIQUE, TELEPHONIQUE ET GESTION DU COURRIER

- ✓ 3.150 personnes accueillies en tant qu'utilisateur à l'accueil de SAM
- ✓ 16.158 personnes orientées dans le cadre des réunions de travail, soit une augmentation de +34% par rapport à 2017, dans le cadre de 1.365 réunions programmées sur site (soit + 21% par rapport à 2017)
- ✓ 18.711 appels téléphoniques reçus et orientés par le standard, soit une augmentation de 20,4% par rapport à l'exercice 2017 (15.540), sans compter les appels internes.
- ✓ 7.586 courriers arrivés et scannés pour traitement par les services concernés.
- ✓ 24.375 courriers affranchis, soit plus de 100 courriers par jour ouvré.

LES FAITS MARQUANTS

- ✓ Préparation de la migration vers une nouvelle version du logiciel Actes Office en version « full web » (accessible depuis l'extérieur)
- ✓ Organisation de nouvelles formations pour l'ensemble des utilisateurs
- ✓ Préparation du renouvellement des instances communautaires
- ✓ Traitement, tri et consolidation numérique de l'ensemble des fonds d'archives de l'ex-CCNBT et de l'ex-Thau agglomération
- ✓ Réorganisation et optimisation des locaux de stockage des archives de Sète agglomération méditerranéenne
- ✓ Initiation de la réflexion autour de la gestion des archives numériques en collaboration avec le service informatique

Répartition des actes administratifs par thématique
Exercice 2019



L'exercice 2019 s'est soldé par une activité toujours soutenue concernant la gestion des assemblées communautaires dont le rythme à 2,4 séances mensuelles a été maintenu et assuré par le service Assemblées et Moyens Généraux. La fin d'exercice a également été celle de la préparation au renouvellement des instances communautaires de Mars 2020, à la lumière de la loi « Engagement et proximité » du 27 Décembre 2019, dont les incidences sont nombreuses notamment sur la thématique des « Assemblées ».

LES ACHATS

Le service mutualisé des Achats est un service qui a pour objectif de développer une stratégie d'achat pour assurer l'approvisionnement des services au meilleur coût.

RECENSEMENT DES BESOINS, MISE EN PLACE DES CONTRATS

Après trois années de structuration et de lancement des projets de groupements, l'année 2019 a confirmé l'engagement de toutes les communes partenaires pour la mutualisation des achats. En effet, à ce jour, 98 contrats ont été signés pour un chiffre d'affaire total de 10.227.931€ HT (tous membres des groupements confondus). Sur ces 98 contrats, 60 pouvaient potentiellement intéresser des acteurs économiques locaux.

Suite à un travail de sensibilisation notamment auprès des fournisseurs du Bassin de Thau, 36 entreprises locales ont obtenu un marché pour un CA total de 4.318.231€ HT (tous membres des groupements confondus).

Au-delà des chiffres, il faut relever les éléments suivants :

- ✓ 90% de ces marchés gérés par le service sont des achats groupés.
- ✓ 70% du chiffre d'affaire généré depuis 3 ans a bénéficié aux entreprises situées dans le Bassin de Thau.
- ✓ Les 14 communes de Sète agglomération méditerranéenne ainsi que leurs établissements ont participé à au moins un achat groupé.
- ✓ Ces achats groupés ont permis d'initier sur le territoire une culture de la mutualisation et des échanges de bonnes pratiques.
- ✓ Au niveau environnemental, sont systématiquement exigés des produits à minima éco labélisés (ex : 90% des fournitures de bureaux distribués aux services) et 67 % des commandes sont dématérialisées.
- ✓ Ont également été initiés des marchés favorisant l'économie circulaire (Fontaines à eau et appareils sanitaires).
- ✓ Lorsque cela est possible, les marchés de services comportent systématiquement des clauses sociales (ex : marché groupé d'entretien des locaux).

GESTION DES BUDGETS CENTRALISÉS

En quelques chiffres, la gestion comptable du service des Achats en 2019 pour Sète agglomération méditerranéenne (fonctionnement et investissements) :

- Budget principal : 1.856.720 € pour 2505 commandes
- M 49 : Montant total 21.301 € pour 101 commandes
- Valorisation des déchets professionnels : montant total 55.334 € pour 83 commandes

En sa qualité de service mutualisé, le service des Achats a traité 4.882 commandes en 2019 pour un budget global de 3.008.731 € TTC.



APPROVISIONNEMENT DES SERVICES

Le service des Achats est en charge de l'approvisionnement des services en fournitures courantes (papier, produits d'hygiène...). Les agents concernés traitent et organisent approximativement, via la plateforme du Magasin Général, environ 1.400 livraisons par an sur l'ensemble du territoire de Sète agglomération méditerranéenne (services Ville de Sète et services SAM). Dans une logique de développement durable, la gestion des demandes des services est traitée de manière dématérialisée. Par ailleurs, les livraisons se font à l'aide d'un véhicule 100% électrique permettant de réduire les émissions de CO2, mais également les coûts en carburant ou entretien par rapport à un véhicule thermique.

MANIFESTATIONS

Le service des Achats collabore à l'organisation des manifestations pour l'Agglomération. Les agents concernés ont traité cette année 59 manifestations sur l'ensemble du territoire pour un montant total de 55.882 € TTC.

Depuis 2017, le service utilise la « carte achat » comme outil de paiement afin de valoriser les producteurs et distributeurs locaux, en fonction des lieux des manifestations et des besoins pour celles-ci.

La majorité de ces producteurs et distributeurs locaux n'aurait sans doute pas pu travailler avec la collectivité sans la « carte achat », ne disposant pas de la structure et de la trésorerie pour une gestion des commandes dans le cadre d'un mandat administratif.

En 2019, 115 entreprises du Bassin de Thau ont été payées par ce biais pour un CA total de 37.352 € TTC.


36
marchés
réalisés en
2019

INFRASTRUCTURES, BATIMENTS ET

Le service Bâtiments Infrastructures et Voiries, c'est la réalisation de grands projets, de la réhabilitation, et de la gestion technique sur l'ensemble de notre patrimoine, au tant sur la partie Bâtiments que sur les Infrastructures.

471
demandes

d'intervention relative à
la gestion technique du
patrimoine

22 M €
de budget

Avec un budget de 22 M€, les projets marquants de l'année 2019 sont :

- ✓ La réalisation du Conservatoire à rayonnement Intercommunal et de sa voie d'accès
- ✓ L'extension du centre balnéaire Raoul Fonquerne, avec une livraison en 2 phases : août la partie réhabilitée et décembre le bassin olympique
- ✓ L'aménagement des Salins de Frontignan : livraison
- ✓ La construction d'une médiathèque à Balaruc-les-Bains : études, démolition de la partie existante avec conservation des murs extérieurs, préparations des fouilles archéologiques
- ✓ L'accessibilité des arrêts de bus
- ✓ Le PEM (Pôle d'échanges Multimodal) à Sète : livraison de l'équipement
- ✓ TCSP RD2 voie verte : livraison de l'équipement
- ✓ L'Ecosite à Mèze : réalisation de la réhabilitation de la moitié du bât 4 pour accueillir le BET Entech, Etudes pour rénover les autres bâtiments

- ✓ Requalification des ZAE : livraison de la ZAE des Eaux Blanches et du Parc aquatechnique - en cours de travaux : la requalification de la ZAE la Bordelaise
- ✓ L'Office de Tourisme de Mèze : réaménagement des locaux : réalisation et livraison
- ✓ La Passerelle à l'Île de Thau : réaménagement des locaux : réalisation et livraison
- ✓ La Piscine de Gigan : Etudes et consultation pour choix de l'entreprise titulaire du CREM
- ✓ Le Stand de tir : Couverture : Etudes et consultation pour les travaux
- ✓ L'Aire d'accueil des Gens du Voyage de Frontignan : réhabilitation du site

On compte aussi un budget de 3 M€ et 471 demandes d'intervention en ce qui concerne la gestion technique du patrimoine, qui comprend les travaux d'entretiens courants, la maintenance des établissements et l'entretien des espaces verts.

Ci-dessous : la voie verte parallèle à la RD2 qui relie Sète à Balaruc, et l'aménagement des Salins de Frontignan. A droite : le parvis sud du Pôle d'échanges multimodal, opérationnel depuis juillet 2019.



VOIRIES



04

LE CYCLE DE L'EAU

L'ASSAINISSEMENT

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'agglomération assure la collecte et le traitement des eaux usées sur l'ensemble du territoire. Le patrimoine est constitué de 638 km de réseaux de collecte et de transport des eaux usées, 8 stations (capacité de traitement de 258.800 équivalents habitants), 165 postes de refoulement et plus de 50.000 foyers abonnés au service Assainissement.

Le mode de gestion mis en place est pour partie la régie directe et pour partie des contrats de concession de service public. La régie publique SAM assure l'exploitation du traitement des eaux usées de 6 communes avec 5 stations d'épuration de Mèze-Loupian, Villeveyrac, Montbazin, Mireval et Vic-la-Gardiole pour 38.000 EH.

Les 4 contrats de concession permettent la délégation du service public à :

- ✓ Thau Maritima pour la collecte et le traitement des eaux usées des communes de Balaruc-le-Vieux, Balaruc-les-Bains, Frontignan, Gigan, et Sète (2018 – 2038 : 20 ans avec les travaux concussifs de construction de la nouvelle STEP).
- ✓ Suez pour la collecte et le traitement des eaux usées de la commune de Marseillan (2018-2023)
- ✓ Suez pour la collecte des eaux usées des communes de Vic-la-Gardiole et de Mireval (2018-2023)
- ✓ Suez pour la collecte des eaux usées des communes Mèze, Poussan, Bouzigues, Villeveyrac, Loupian, Montbazin (2015-2025).

L'activité des délégataires est détaillée dans le RA de délégation (RAD) fourni en juin.

ETUDES ET TRAVAUX FINANCES

- ✓ En 2019, 7,3 M€ de dépenses d'investissement ont été réalisés. Créer 776 ml d'extension de réseau



pour 41 branchements supplémentaires. Renouvellement de 8,8 km en 2019 (sur 638 km de réseau au total), soit un taux de 1,4 % (7 km renouvelé en 2018, 3,9 km en 2017).

Le chantier de la nouvelle station d'épuration confié à Thau Maritima a commencé en septembre 2018 pour une mise en route débutant en 2021 pour une capacité de 165 000 Equivalent Habitant contre 135.000 aujourd'hui.

L'agglomération a posé des vannes de régulation avec la société Freg sur le réseau unitaire à Sète (Rue de la Douane) en août 2019 pour limiter les déversements par temps de pluie dans le canal royal. En 2019, le seul déversement a été celui du 22 octobre (pour une pluie de récurrence 60 ans, 46 mm en 2 h), avec 413 m3.

Le bassin de Marseillan, mis en service en septembre 2017, sous le boulodrome du centre ville a permis de stocker de 2400 m3 à chaque épisode pluvieux ce qui représente en 2019, 4091 m3 qui n'ont pas été déversés dans la lagune pour une pluviométrie annuelle de 377 mm (pour 21 916 m3 en 2018 pour un pluviométrie annuelle de 988 mm).

La phase 1 du schéma directeur a permis de faire l'état des lieux du patrimoine et une reconnaissance. La phase de mesures est prévue à l'autonomie 2020. La pose des débitmètres se poursuit et va permettre au diagnostic permanent de s'appuyer sur des mesures fiables.

Côté stations d'épuration

- ✓ Sète - STEP des eaux blanches

Le chantier de la nouvelle station d'épuration (165 000 EH – 64 M€) confié à THAU MARITIMA a commencé en septembre 2018 avec une première mise en route prévue courant 2021 (PHASE 1 : File Eau & File Boues) et une fin de chantier prévue fin 2022 (PHASE 2 : démolition, bassin orage et apports extérieurs).

Etat d'avancement sur l'année 2019 travaux PHASE 1 : Génie Civil : 95% (11 000 m3 de béton – 1 600 T d'acier), canalisations : 75% (pose diamètres : DN1800 PRV), Equipements : 60 % (Cheminée émissaire – Périphériques Membranes – Bassin aération – Digesteur – Epaissement des boues), Livraison équipements : 80 % - 3 000 m2 de plateforme de stockage louée par Suez construction à Frontignan, Electricité : 40% (Poste HT 20KV – Armoires électriques – Transformateurs). Fait marquant : fuite sur la partie terrestre de l'émissaire : 400 k€ de travaux de recherche de fuite et remédiation pris en charge par Thau Maritima.



**8,8
kms**

de réseaux renouvelés
en 2019 sur le territoire.

**L'agglomération
compte 8
stations pour
une capacité de
traitement d'en-
viron 260.000
équivalents
habitants.**

LES CHIFFRES CLÉS 2019

- ✓ 638 km de réseaux, dont 8,8km renouvelés en 2019 (7km en 2018)
- ✓ 7,3 M€ de travaux d'investissement
- ✓ 4.091 m3 non déversés dans la lagune en 2019 grâce au nouveau bassin de Marseillan
- ✓ 14 conventions de déversement signés par les établissements

Communes	Rue	Détail
Extension de réseau de collecte		
Frontignan	ZAC Pielles	40 ml DN 200 en PVC, 3 branchements
B.-les-Bains	Avenue des Hespérides	230 ml DN200 en Grès, 10 branchements
Sète	Quai Paul Riquet	166 ml DN200-315 en Grès et 3 branchements
Sète	Chemin de la Coccinelle (1ère partie)	275 ml DN 200 PP, 15 regards, 23 branchements
Frontignan	ZAE la Peyrade	65 ml DN200 Grès, 2 branchements
Renouvellement de réseau de collecte existant		
Sète	Rue Chavasse, rue Prévost d'augier et rue du Docteur Roux	125 ml de gainage DN200, 3 regards réhabilités, 383 ml DN 200-300 en PP, 50 branchements
Sète	Boulevard de Verdun - Camille Blanc	34 ml de tubage DN400, 2002 ml gainage DN 200-400
Mèze	Réseaux amont du bassin Pépin	135 ml DN200-250 en Grès
Mèze	Rue des Adieux	62 ml DN 200 en Grès sur un total de 150ml, 5 branchements
Mèze	Chemin du Cros, rues Simone Signoret /Flamants roses	7 ml DN200
Mèze	Rue Peytal	35 ml DN200 en Grès, 4 branchements
Mèze	Rue Alsace lorraine	56 ml DN 200 en Grès, 20 ml DN 150 en PP sur un total de 135 ml, 2 regards, 5 branchements
Loupian	Rue Peyres Hubert	64 ml de gainage DN200
Mèze	Elimination des Eaux Claires Parasites ECP)	11 branchements
Villeveyrac	Routes de Clermont / Montagnac, rue de Gaulle	40 branchements
Loupian	Rue du Pélican, RD158	310 ml DN250 en Grès sous RD, 6 regards
Mèze	Rue des Frères Argand	5 ml DN400 et regard amont du PR 5
Sète	Rue de la Douane	3 vannes de régulation sur DO Douane
Sète	Rond point pont Sadi Carnot	81 ml DN630 en PEHD
B.-les-Bains	Rue Montgolfier	125 ml DN 200 en Gres, 4 regards, 6 branchements
B.-les-Bains	Lotissement les Serpentes	78 branchements
B.-les-Bains	Lotissement Lou Planas	26 branchements
Bouzigues	Rue des Flots Bleus St Nicolas	255 ml de gainage DN 200, 2 regards réhabilités, 50 ml DN200 PVC, 15 branchements
Bouzigues	Chemin du Clap, rue Verdun, rue Gaston Auger	6 branchements
Frontignan	Rue Barralerie	80 ml DN300 Grès, 2 branchements
Frontignan	Avenue du Mas de Chave	35 ml DN200 PVC, 10 branchements
Frontignan	ZAE la Peyrade	627 ml de gainage DN200, 96 ml Grès DN200, 13 branchements
Mèze	Rue Artisanat	115 ml DN 200 en Grès, 4 regards PP DN600
Mèze	Av Général de Gaulle	16 branchements
Mèze	Place Monseigneur Hiral	22ml DN160 en PP, 6 branchements
Mireval	RD612	Mise à la côte de 11 regards, 1 boîte de branchement
Montbazin	Rue de la Cure et Hôpital	80 ml de gainage DN200, 14 branchements
Marseillan	Rue pascal Montgolfier	14 branchements
Marseillan	Rue Adam	110 ml DN 200 en PP, 5 branchements
Marseillan	Rue Chassefières	160 ml de gainage DN 200-300, 119 ml DN200-250 en Grès, 31 branchements, 164 ml DN 160-250 en PP
Marseillan	Quai du Port	30 ml PVC200, 5 branchements
Marseillan	Rue des Belles	227 ml de gainage DN200
Poussan	Zone des Clasc	41 ml DN200 en Grès, 1 regard
Poussan	Rue des Horts	125 ml de gainage DN200 (sur un total de 424 ml), 180 ml PVC 160-200, 25 branchements
Poussan	Boulevard des Riverains	24 ml, 7 branchements
Sète	Amorce DN600 Entrée step SETE	1 regard DN1000, 3 ml DN600
Sète	Rue Lacan	Réparation provisoire de la chute et étude du renouvellement
Sète	Rue des Mésanges	255 ml de gainage DN200, 9 branchements
Sète	Rue des Peupliers	110 ml de gainage DN200, 9 branchements
Sète	Rue Felix Cambon	220 ml de gainage DN200, 15 branchements
Sète	Rue des Cormorans	265 ml de gainage DN 200, 9 branchements
Sète	Rue Jean Vilar	245 ml de gainage DN 200, 14 branchements
Sète	ZAE Eaux Blanches	1220 ml canalisation DN200 Grès, 44 regards, 34 branchements, 415 ml de gainage
Villeveyrac	Route de Clermont	7 branchements, 50 ml DN200 Grès, 1 regard, 25 branchements

LE CYCLE DE L'EAU

✓ Lagunage de Marseillan - Projet REUT avec GDL

Une étude de réutilisation des eaux usées traitées de la STEP de Marseillan (REUSE) pour l'irrigation du vignoble des Grands Domaines du Littoral (200 ha – 1 000 m³/j) est en cours. L'objectif est le maintien de ce vignoble qui fait face à la remontée d'eau salée et au déficit hydrique. Montage du dossier d'autorisation en cours. Mise en Service prévue courant 2022.

✓ STEP de Villeveyrac - Projet de nouvelle STEP

Compte tenu des surcharges organiques et hydrauliques constatées ces dernières années sur la station d'épuration, une étude est en cours pour définir une nouvelle filière de traitement. Mise en Service prévue courant 2022.

✓ Conformité des STEP en régie d'exploitation : Mèze, Villeveyrac, Montbazin, Vic la Gardiole et Mireval sont 100 % conforme.

Faits marquants : Instabilité de l'alimentation électrique de Mireval engendrant des non conformités ponctuelles

✓ Suivi des délégataires de Service Public (SUEZ – THAU MARITIMA) : Marseillan et Sète, 100% conforme. Frontignan Plage, 100% conforme en bactério, non conforme en DCO & MES en raison de la salinité élevée en remise en cause du protocole analytique réduction du temps de séjour. Curage de la Lagune 1 de la STEP de Marseillan – Les Onglous

✓ Permis de construire et vente assainissement collectif

En 2019, 800 permis ont été instruits (876 en 2018) dont plus de 50 % pour des permis simples. 339 permis sont redevables de la PFAC et en 2019, le montant de la Participation financière à l'Assainissement Collectif (PFAC) s'élève à 992 907 € contre, 764 170 € en 2018. 2825 enquêtes notaires dans le cadre de vente (2337 en 2018), ont été réalisées dont 48 par le SPANC et 2339 par SUEZ.

LES EFFLUENTS NON DOMESTIQUES

Depuis 2008, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse accompagne Sète agglomération méditerranéenne pour la gestion des eaux usées autres que domestiques et la réduction des pollutions toxiques diffuses issues des activités du territoire. En 2019, cette opération a permis de faire un état des lieux des activités de la Collectivité à savoir, diagnostiquer les services techniques municipaux (garages, ateliers, serres municipales...) et communautaire (centre de tri et traitement des déchets). Ces diagnostics ont pour objectifs de faire le point sur la gestion de l'eau sur le site, des rejets d'eaux usées, des produits dangereux utilisés et des déchets. Un compte-rendu adressé aux établissements définit les préconisations nécessaires (bonnes pratiques, mise en place de rétention, travaux d'aménagement...). Les mises en conformité majoritairement rencontrées concernent principalement la création d'aire de lavage en bonne et due forme, la mise en place de séparateurs à hydrocarbures sur le raccordement au réseau d'assainissement ou d'eaux pluviales, et l'achat de bacs de rétention pour le stockage de produits dangereux. En matière de restauration, un recensement et un état des lieux des Etablissements producteurs de graisses et/ou Huiles Alimentaires Usagées (HAU) ont été réalisés au cours de l'été

2019. 494 Etablissements ont fait l'objet d'un diagnostic, dont 175 considérés comme « Non Conforme » car ils ne possèdent pas de séparateur de graisses.

Ces Etablissements ont fait l'objet d'un premier courrier de mise en conformité sous un délai de 2 mois. Un contrôle est en cours afin de vérifier leur mise en conformité. Dans le cas contraire, l'application des pénalités financières prévues dans le règlement de l'assainissement collectif, sera mise en oeuvre. En outre, à partir de 2020, ces établissements pourront transmettre chaque année les documents permettant de justifier de la bonne collecte des HAU et de l'entretien de leur bac à graisses (bons) via une plateforme dédiée, créée par le service assainissement et le service informatique.

DÉGRÈVEMENTS

En 2019, 300 dossiers ont obtenu un dégrèvement sur la redevance assainissement suite à des fuites d'eau sur canalisations enterrées, pour un volume total de 156 038 m³ représentant un montant total de 292 063,47 € HT.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

L'assainissement non collectif (SPANC) concerne aujourd'hui 3 305 habitations répartis sur les 14 communes de Sète agglomération méditerranéenne. 445 visites d'installations ont été réalisées au cours de l'année 2019. Les prestations réalisées ont été facturées aux usagers à hauteur de 53 065,26 €.

Les tarifs (T.T.C.) en vigueur pour l'année 2019 :

- contrôle de conception pour une nouvelle installation : 73,27 €
- contrôle de réalisation : 133,21 €
- contrôle de diagnostic initial : 194,69 €
- contrôle périodique de bon fonctionnement : 117,84 €

La société SUEZ (anciennement Lyonnaise des Eaux) effectue ces contrôles pour le compte de la communauté d'agglomération dans le cadre d'un marché de prestation de services depuis le 01/01/2018, pour une durée maximale de 4 ans.

Sur un total de 3201 habitations contrôlées en assainissement non collectif, on relève 1102 installations conformes (34% du parc), 1858 installations non conformes (58%), 159 installations avec avis favorable sous réserve de faire les travaux demandés dans les 4 ans suivant la visite et 51 installations non conformes avec risques avérés (1,6%).

Un tiers du parc est conforme à la réglementation en vigueur en accord avec les valeurs rencontrées au niveau national. Les non conformités les plus courantes relevées sont l'absence de regard de visite sur l'épandage. Les puisards après prétraitements représentent malgré tout 15% des ANC non conforme.

Le nombre d'installations présentant un risque avéré de pollution reste très faible avec 1.6% du parc d'installations recensées par le service.

LES EAUX PLUVIALES

L'agglomération exerce depuis le 1^{er} janvier 2018 la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), mission effectuée en étroite collaboration avec le Syndicat mixte du bassin de Thau.

✓ INSTRUCTION DES PERMIS DE CONSTRUIRE

Le service de gestion des Eaux pluviales urbaines a analysé 163 permis de construire ou d'aménager sur l'exercice de l'année 2019. Pour l'ensemble des permis de construire, des dispositifs de rétention ont été proposés par les aménageurs publics ou privés afin de compenser cette imperméabilisation conformément à la réglementation en vigueur.

✓ ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES RESEAUX DE COLLECTE, BASSINS DE RETENTION ET OUVRAGES HYDRAULIQUES

- Les chiffres clés :
- 9000 avaloirs curés ;
- 4.5 km de réseaux curés ;
- 50 km de fossés fauchés ;
- 2 km de fossés curés ;
- 700 m³ de boues de curage évacuées ;
- 26 bassins de rétentions fauchés & inspectés ;
- 11 ouvrages de traitement inspectés et entretenus
- 1 pompe renouvelée sur le poste de relevage de Fontregeire à Marseillan
- 3.700 demandes de Déclaration de Travaux et de Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux traitées.

L'ensemble des travaux d'exploitation sont référencés dans la plateforme KIS.

Montant total des dépenses réalisées en 2019 : 1.876.366 € (en 2018 : 1.065 K€)

- Commune de Marseillan : 104 K€ (Pétanque / Noilly prat / Fontgeire / Routed de Florensac / Payrollet)
- Commune de Frontignan : 167 K€ (Mas de Chave / BUC / Cinsault)
- Commune de Balaruc-le-Vieux : 2 K€ (Cartographie ZACOM)
- Commune de Balaruc les Bains : 347 K€ (Etude transparence hydraulique de la Rèche / Port Suttel)
- Commune de Gigan : 21 K€ (Rue de l'Eveche / RD613)
- Commune de Poussan : 23 K€ (Boulevard des rivières / Rue de la Salle)
- Commune de Mèze : 360 K€ (Avenue de Pezenas /place Baptiste Milhau / Av. Général de Gaulle)
- Commune de Montbazin : 3 K€ (Avenue de la gare)
- Commune de Sète : 522 K€ (Corniche de Neuburg / Barroux / Raoul Fonquerne)
- Commune de Vic la gardiole : 175 K€ (Robine de Vic)
- Commune de Villeveyrac : 2 K€ (Rue Sautaroch)
- Commune de Bouzigues : 151 K€ (Chemin du clap / Lou planas)

3.700 demandes de Déclaration de travaux et de Déclaration d'intention de commencement de travaux, traitées en 2019.



Les dépenses réalisées en 2019 dans le cadre de la compétence eaux pluviales s'élèvent à

1,876 M€



L'ENVIRONNEMENT



pour les communes dont le réseau se jette à la mer, « Ici commence la lagune de Thau (ou de Vic) » pour celles de le réseau se jette dans les lagunes. L'ambition est de toucher les élèves des 14 communes et de poser 560 plaques en trois ans.

MISE EN VALEUR DES ESPACES NATURELS

LE MASSIF DE LA GARDIOLE

Des accès au massif sécurisés avec la pose de 12 barrières

12 barrières type DFCI (Défense des Forêts Contre les Incendies) ont été posées sur les principaux accès au massif, venant compléter les autres barrières existantes. Elles sont destinées à pouvoir fermer les accès au massif en cas de risque et à mieux maîtriser les dépôts sauvages.

Un travail collaboratif avec les associations de chasse

Durant la saison de chasse, les associations de Balaruc, Gigan, Vic la Gardiole, ont participé à l'élaboration d'un outil test qui permet de localiser les zones de battues. Si le test est concluant, l'objectif serait pour 2020, de pouvoir communiquer au grand public cette information de sorte à mieux connaître et partager l'espace entre les différents usages et améliorer la sécurité.

Des pistes VTT en projet ainsi qu'une charte de bonnes pratiques sportives pour les courses.

Un travail de préfiguration de 3 pistes VTT a été commandé à l'Office National des Forêts. De plus, une Charte de bonnes pratiques sportives pour les courses à l'échelle de l'agglomération est en cours de réflexion.

Les aires de stationnement en phase projet

Avec l'appui de l'Office National des Forêts, les études des 3 secteurs (l'Abbaye St Félix de Monceau à Gigan, la Cible à Frontignan et la Mathe à Balaruc-le-Vieux) ont été finalisées. Restent à déposer les demandes d'autorisation avant de pouvoir programmer les travaux.

LE MASSIF DE LA MOURE

Un nouveau plan de gestion en cours d'élaboration

- À l'échelle de l'agglomération : sur les communes de Villeveyrac, Poussan, Montbazin, Loupian, Bouzigues. Diagnostic et projet de site ont été élaborés avec la participation d'une centaine d'acteurs du territoire au travers d'ateliers participatifs.
- Et en collaboration avec les 2 intercommunalités voisines : Communauté de Communes Vallée de

L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

POUR LES SCOLAIRES

Sète agglomération méditerranéenne permet aux enseignants des écoles primaires d'organiser dans leurs classes, des séances d'éducation à l'environnement sur des thèmes variés - le tri des déchets, l'eau, la préservation des milieux naturels, l'air, l'érosion littorale. Quatre associations d'éducation à l'environnement, financées par l'intercommunalité, les accompagnent dans leurs projets pédagogiques. 1.431 élèves ont bénéficié d'animations pédagogiques pendant l'année scolaire 2018-2019 dans 16 écoles du territoire.

UN NOUVEAU PROGRAMME DE SENSIBILISATION À LA QUALITÉ DES EAUX PLUVIALES ET LA PROTECTION DES LAGUNES

Soutenu par l'Agence de l'Eau et initié par la commune de Mèze, Sète agglomération méditerranéenne a lancé un programme de sensibilisation des scolaires et du grand public à l'enjeu méconnu de la qualité des eaux pluviales. Les eaux de pluie qui ruissellent sur les toits, les routes, les parkings, etc, sont canalisées dans un réseau aussi sous-terrain que celui des eaux usées mais dont il se distingue souvent. Au début du réseau, « les avaloirs » visibles en surface, en bout de réseau, le rejet dans la lagune de Thau ou de Vic ou à la mer. Tout ce qui est jeté à terre ou déversé dans les avaloirs finit donc dans le milieu naturel. Pour informer et éduquer à cette question, le projet comporte un volet éducation des enfants et sensibilisation des parents au moyen de plaques apposées auprès des avaloirs les plus visibles. Le message décliné sur les plaques dépendra de la commune « Ne jetez pas où vous nagez »

En 2019, 83 m³ de déchets ont été nettoyés sur la Gardiole.

l'Hérault et Montpellier Méditerranée Métropole pour une recherche de synergie dans la gestion du site.

Une application mobile pour randonner au départ de Montbazin

Le parcours de randonnée pédestre au départ de Montbazin peut désormais se découvrir au moyen d'une application mobile. Fernande, ancienne bergère des collines de la Moure, prête sa voix pour raconter la vie du troupeau et l'évolution des paysages.

PRESERVER LES SITES

Mise en œuvre du programme annuel d'entretien des massifs

5 agents de Sète agglomération méditerranée débroussaillent, taillent, élaguent, nettoient les dépôts sauvages et restaurent le patrimoine vernaculaire sur les parcelles communales. Environ 83 m3 de déchets ont été nettoyés sur la Gardiole en 2019 (33 interventions en tout).

Sète agglomération méditerranée et le Syndicat Mixte de la Gardiole

Le partenariat engagé au travers du Syndicat depuis de longues années se poursuit entre Sète agglomération méditerranée et la commune de Fabrègues au travers du Syndicat mixte de la Gardiole.

Surveillance et garderie des sites naturels protégés

Trois agents sont attachés au suivi, à la gestion, à l'entretien et à la garderie des espaces naturels protégés littoraux, notamment les sites du Conservatoire du littoral. L'un d'entre eux est assermenté garde du littoral et police de la nature depuis l'automne 2019.

La capture et fourrière animale

Capture des animaux errants sur l'ensemble des communes de SAM (210 K€) avec prestataire de service. La fourrière animale est assurée par la SPA de Maurin en convention avec Montpellier Métropole.

Suivi des anciennes décharges communales

Il s'agit d'assurer le suivi réglementaire de la qualité des eaux aux alentours des anciennes décharges réhabilitées de Villeroy (Sète) et près St Martin (Frontignan).

LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Depuis le 1er Janvier 2018, l'agglomération exerce de plein droit la nouvelle compétence obligatoire de Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations (GEMAPI). La GEMAPI permet à la collectivité d'entreprendre l'étude, l'exécution et l'exploitation de tous travaux, actions, ou-

vrages ou installations présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence, dans quatre domaines :

- L'aménagement de bassin hydrographique
- La restauration de cours d'eau
- La défense contre les inondations et contre la mer
- La préservation des zones humides

L'instauration de la taxe GEMAPI en 2018 par l'agglomération permet de collecter 3,5 M€ pour le financement de cette nouvelle compétence. Le financement des actions GEMAPI a été voté par l'agglomération dans une autorisation de programme pour 22,32 M€ sur la période 2020-2026 :

Travaux GEMAPI	Total 22.320.533 €
2020	8.259.374 €
2021	6.719.801 €
2022	3.151.358 €
2023	3.110.000 €
2024	360.000 €
2025	360.000 €
2026	360.000 €

Les principales actions financées en 2019 :

TRAVAUX GEMAPI 2019	Réalisé TTC
Protection et aménagement durable du Lido de Sète à Marseillan : déploiement de l'atténuateur de houle *	2 070 989 €
Charges de fonctionnement induites (entretien du parking lidos, entretien de l'atténuateur de houle)	61 355 €
Protection et mise en valeur Lido Frontignan Tranche 2	75 826 €
Suivi post travaux de la première tranche de travaux de protection et de mise en valeur du Lido de Frontignan	30 960 €
Travaux de confortement du môle St Louis et de la Corniche de Sète	17 848 €
Travaux de restauration des cordons dunaires	51 118 €
Travaux de restauration des zones humides *	7 528 €
Charges de fonctionnement induites (entretien courant, subventions aux associations et syndicats, éducation à l'Environnement et charge de personnel du service Espaces Naturels)	520 299 €
Gestion et entretien des zones humides	79 692 €
Travaux Restauration des Rivières	82 688 €
Travaux d'entretien des Rivières	67 792 €
Sous-total Service Espaces Naturels / GEMAPI	3 066 094 €
Bassin secteur Vallaur à Poussan (20.000 m3)	452 634 €
Sous-total Service Eaux Pluviales / GEMAPI	452 634 €
TOTAL DEPENSES GEMAPI	3 518 728 €
TOTAL RECETTE TAXE GEMAPI	3 505 165 €
(*) subventions perçues déduites	



sur le lido de Sète à Marseillan, protégés de l'érosion grâce à l'extension de l'atténuateur de houle

3,5 M€ pour l'entretien et la prévention des milieux aquatiques

LA GESTION DES ZONES HUMIDES

MISE EN VALEUR DE L'AIRE DU PONT LEVIS ET DES SALINS DE VILLEROY

Un projet important d'aménagement de l'espace naturel mais également de la zone de loisirs du Pont Levis a été lancé à l'automne. Il consiste à mettre en valeur le site des salins de Villeroy et ses entrées en assurant une continuité à la fois naturaliste et esthétique de la zone urbaine vers la zone naturelle, en proposant des aménagements pour l'accueil du public, mais également la reconfiguration des aires de stationnement. Les premières esquisses ont été proposées en décembre ; les travaux devraient commencer en fin d'année 2020.

LIDO DE THAU : LES ORIENTATIONS DE GESTION EN DISCUSSION

Le site, en partie protégé par le Conservatoire du Littoral et en partie cultivé pour la vigne, est au cœur d'enjeux multiples autour de la gestion de l'eau. L'étude hydraulique a abouti à des orientations de gestion et à des propositions d'aménagement qui nécessitent d'être travaillées plus en détail.

LES PRES DU BAUGE A MARSEILLAN

Le protocole de gestion hydraulique, défini en 2018, en concertation avec les conchyliculteurs et le Syndicat Mixte du Bassin de Thau, est mis en application. Un appareil de mesure des hauteurs d'eau et de la salinité a été mis en place pour acquérir de meilleures connaissances du fonctionnement de la zone humide. Malheureusement, ce site subit régulièrement des dégradations diverses ; les plus importantes, en 2019, sont la destruction complète des deux barrières d'entrées de site, du vol de matériel et la destruction des chaînes de remplacement des barrières.

BOIS DES ARESQUIERS : DEMOLITION DE L'ANCIEN CAMPING ET AMENAGEMENT DES STATIONNEMENTS

La consultation d'entreprises pour la démolition de l'ancien camping a été lancée. Quant aux volets aménagement des stationnements, le projet a été mis en stand-by le temps que le projet de Maison du littoral porté par le Conseil Départemental au Mas Vieux prenne forme dans ses intentions et que le projet porté par Sète agglomération puisse être redessiné et reprendre son cours.



SALINS DE FRONTIGNAN : CONSERVATION DES BÂTIMENTS, AMENAGEMENT DES ENTREES DE SITE ET RESTAURATION DES DIGUES

Les travaux de conservation des bâtiments des salins de Frontignan se sont achevés avec la démolition de la Douane dont l'état de dégradation menaçant ruine n'a pas permis son maintien. Les prochains travaux porteront sur l'aménagement paysager des entrées de site et de l'îlot bâti.

L'étude a démarré sur la restauration des principales digues de protection dont l'état nécessite de réfléchir aux solutions de confortement les plus réalistes dans un contexte généralisé de changement climatique et d'élévation des niveaux des plans d'eau.

RENATURATION ET MISE EN VALEUR DU SITE DE LA CONQUE A MEZE

La renaturation du site de la Conque, propriété du Conservatoire du Littoral, se poursuit avec la démolition d'une ancienne bâtisse laissée à l'abandon, dernier bâtiment qui occupait le site sans permis de construire. En complément, les marchés ont été lancés pour les travaux de mise en valeur du site et d'accueil du public. Un chemin balisé, des panneaux d'informations et une plateforme d'observation seront disponibles courant 2020.

BOIS DE PECH MEJA ET DE PECH D'AY A BALARUC LES BAINS

Les arbres jugés dangereux ont été abattus dans le bois de Pech Méjà avant de rendre le site en gestion à la ville. Une étude a démarré pour la mise en valeur du Pech d'Ay, de la source Cauvy et de sa zone humide.

MARAIS DE LA GRANDE PALUDE VIC LA GARDIOLE

La mise en œuvre progressive du plan de gestion du site se poursuit. Des efforts d'amélioration de la connaissance, et notamment de son fonctionnement hydraulique, sont menés par les agents (présence renforcée sur site, suivis hydrauliques plus réguliers...). Afin de pouvoir maintenir des niveaux d'eau plus importants au printemps et en été, à la fois pour les enjeux écologiques du site (présence d'oiseaux, préservation des habitats) et pour les usages (agricoles et cynégétiques), une importante martellière, ouvrage hydraulique permettant de gérer les écoulements, a été mise en place.

ROUBINE DE VIC LA GARDIOLE

Lancement d'un projet pilote de restauration des fonctions hydromorphologiques de la roubine de Vic et de ses zones humides périphériques, qui devra permettre de restaurer et conserver les habitats naturels et les espèces mais également de répondre à des problématiques de ruissellement et de gestion des eaux pluviales, de lutte contre les remontées salines et de qualité de l'eau du cours d'eau et des milieux périphériques. Ce projet pilote pour notre territoire, s'inscrit dans la stratégie de restauration des milieux lagunaires et répond aux orientations du SAGE Lez Mosson Etangs Palavasiens ; des financements de l'Agence de l'Eau seront demandés. Projet mené en concertation avec la commune de Vic la Gardiole et les riverains de la roubine, ainsi que le Département de l'Hérault propriétaire de terrains limitrophes.

ETANG DU BOULAS ET DU VAGARAN, ETANG DE VIC, PIERRE BLANCHE ET SALINES DE VILLENEUVE

Ces zones humides concernent deux sites naturels protégés propriété du conservatoire du littoral : les Salines de Villeneuve et les étangs de Vic et de Pierre Blanche. Le nouveau cadre de gestion est stabilisé depuis janvier 2019 ; sont gestionnaires Sète agglomération méditerranéenne, Montpellier métropole méditerranéenne, et le Conservatoire d'espaces naturels Occitanie. Les travaux de gestion de la roselière du marais du Boulas se poursuivent par le faucardage des roseaux et joncs pour favoriser la réouverture du milieu. Un projet pilote de gestion d'une espèce végétale envahissante, la Jussie, par traitement au sel, a également été mené en 2019. Concernant les étangs, un règlement des berges a été rédigé et soumis à la signature du préfet pour clarifier les usages et préserver les milieux proches de la lagune, et le lido.

BILAN DES 5 ANNES DU PROGRAMME EUROPEEN LIFE+ENVOLL

Le bilan des 5 années du programme Life en faveur des larvicoles a reçu l'approbation et les félicitations de la Commission Européenne.

LA PROTECTION DU LITTORAL

LIDO DE FRONTIGNAN TRANCHE 2

L'année 2019 a été consacrée intégralement à la préparation, à la mise en enquête publique du projet porté par Sète agglomération méditerranéenne et à la délivrance des autorisations de travaux par les Préfets du Gard et de l'Hérault, le 3 décembre. Les travaux ont alors pu démarrer.

LIDO DE SETE A MARSEILLAN

Fort de l'efficacité de l'ouvrage atténuateur de houle pour fixer le trait de côte face à l'érosion du littoral, Sète agglomération méditerranéenne a décidé de déployer 1,4 km supplémentaires dans le secteur de Villeroy-Listel. Dans cette portion du lido, le recul initial de la route n'a pas été suffisant pour permettre à lui seul de préserver le littoral sur le long terme. Les travaux de déploiement de l'atténuateur de houle débutés en mai 2018 se sont achevés en juin 2019. C'est désormais 2,4 km de côte qui sont protégés de l'érosion. Montant des travaux : 3,8 M€. Ils marquent également la fin de la réalisation du grand projet européen de protection et de développement durable du lido de Sète à Marseillan.

REFECTION DU MOLE SAINT LOUIS A SETE

Sujet aux attaques de la houle, le môle Saint Louis a bénéficié en 2019 de travaux de réhabilitation de sa carapace extérieure en enrochements, en collaboration avec la Région Occitanie, au niveau de la promenade Maréchal Leclerc pour Sète agglomération méditerranéenne (110 ml) et au niveau de l'ouvrage lui-même (279 ml) pour la Région. Les travaux ont consisté à reconstituer le talus côté mer, en réorganisant les blocs existants et en apportant de nouveaux blocs afin de reconstruire une carapace en pente douce, permettant de casser la vague avant la parapet et de dissiper l'énergie des vagues avant le franchissement.

UNE STRATEGIE DE GESTION DU TRAIT DE COTE POUR MARSEILLAN ET LA CORNICHE DE SETE

La tempête du 1er mars 2018 a occasionné de sérieux dégâts au littoral de Marseillan emportant à la mer le cordon dunaire et le sable accumulé depuis plus d'une décennie. Depuis, le sable est en partie revenu sur les plages, phénomène bien connu des migrations de sable avant/après tempête. Les dunes elles, mettront beaucoup plus de temps à se reconstituer. Sète agglomération a lancé une consultation d'entreprises pour une étude visant à comprendre le phénomène soudain du recul du trait de côte et proposer des solutions de protection du littoral. L'étude débutera aux premiers jours de 2020. Autre secteur menacé par l'érosion, la corniche de Sète. L'érosion y est bien moins rapide, mais les falaises montrent des signes d'érosion qui nécessitent à la fois une action sur les falaises elles-mêmes et une réflexion quant à la possibilité de protéger certains secteurs par un dispositif en mer.

L'ENTRETIEN ET LA RESTAURATION DES COURS D'EAU

L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU ET DES RIPISYLVES

Le Syndicat Mixte du Bassin de Thau (SMBT) et Sète agglomération méditerranéenne travaillent de concert à l'enlèvement des embâcles et l'entretien des ripisylves pour faciliter les écoulements en cas de crue. Le programme 2019 a permis d'intervenir sur plus de 4 km de berges ; 9 cours d'eau ont ainsi bénéficié de ces interventions sur 5 communes du Nord du Bassin de Thau.

LA BOURBOU À LOUPIAN : PREMIÈRE OPÉRATION DE RESTAURATION MORPHOLOGIQUE D'UN COURS D'EAU DU TERRITOIRE

La Bourbou est un cours d'eau en partie canalisé dans la traversée de Loupian et en partie libre sur les 3 km qui la conduisent de la sortie du village jusqu'à l'étang de Thau. Deux problèmes identifiés sur ce cours d'eau : l'inondation régulière de la route départementale qui relie le village au rond-point des serres Filippi et la qualité des rejets à la lagune insuffisante. Aussi, Sète agglomération a réalisé en 2019, une étude des scénarios de restauration du cours d'eau envisageables. Elle a abouti à un scénario qui allie reméandrage, végétalisation des berges et création d'une zone humide, scénario qui doit maintenant être décrit en détail et chiffré en fonction des résultats des négociations foncières pour pouvoir ensuite passer au stade des autorisations et des travaux eux-mêmes.



LA BRIGADE DE POLICE TERRITORIALE

La brigade fonctionne 7 jours sur 7 (sauf jours fériés), elle est diurne et nocturne avec des horaires variables

Créée en 2010 sur le territoire de l'ex-CCNBT, la brigade territoriale a vu son périmètre d'intervention élargi depuis la fusion des deux agglomérations du bassin de Thau. Elle emploie 5 agents de terrain, qui veillent sur le territoire de Sète agglomération méditerranéenne pour défendre le bien commun contre les comportements inciviques qui mettent l'environnement en danger et qui nuisent à la grande majorité des habitants. La brigade fonctionne 7 jours sur 7 (sauf les jours fériés), en diurne et nocturne avec des horaires variables.

Ces gardes-champêtres ont un champ de compétence judiciaire très étendu et sont habilités à rédiger un procès verbal qui peut donner lieu à des poursuites. Leur mission est de faire remonter l'information jusqu'aux élus lorsqu'ils constatent un réseau endommagé, un comportement qui pourrait aboutir à un incendie, une construction illicite...

LEURS MISSIONS

✓ **La police de l'eau** : l'étang est un milieu fragile. Chaque mois, les agents font des prélèvements dans les ruisseaux du bassin versant (analysés en laboratoire) et répondent présents quand ils sont saisis par une commune qui suspecte une pollution. Ils surveillent attentivement le réseau pluvial et le réseau assainissement pour détecter tout dysfonctionnement.

✓ **La police de l'urbanisme** : ils interviennent contre toute construction illicite en zone agricole ou littorale, et contre l'aménagement non autorisé de voiries. Ils sont également chargés de vérifier la conformité des assainissements non collectifs des habitats afin de protéger les milieux naturels d'une éventuelle pollution.

✓ **La police de l'environnement (surveillance des espaces naturels)** : ils sont présents sur les sentiers de la Gardiole et sur tous les espaces naturels protégés du territoire, pour faire respecter le droit à la circulation motorisée et lutter contre les abus de certains usagers : moto-cross, circulation de véhicules sur des chemins protégés, dépôts sauvages, chasse et pêche illégales...

✓ **La police des bois et forêts, et la défense des forêts contre les incendies** : ils interviennent dans le cadre de la lutte contre les incendies pour vérifier que les habitants des zones proches des massifs forestiers appliquent l'obligation légale de débroussaillage.

✓ **La police de la chasse et de la pêche**

✓ **La compétence AGV** : ils assument une mission d'accompagnement et de protection en collaboration avec le service Habitat de l'agglomération, et veillent aux conditions d'accueil et d'entretien des aires réservées aux gens du voyage



LES ACTES ET PROCEDURES REALISEES

	Compte rendu transmis aux maires	Procès-verbal de constatations transmis aux maires	Procès-verbal de constatations transmis au Préfet	Procès- verbal d'infraction transmis aux maires, au Préfet et au procureur de la République
BALARUC-LES-BAINS	5	1		
BALARUC LE VIEUX	4	2		
BOUZIGUES	4	1	1	
FRONTIGNAN	12	4		
GIGEAN	13	2	6	
LOUPIAN	8	10	3	
MARSEILLAN	7	5	13	3
MEZE	51	21	11	5
MIREVAL	5			1
MONTBAZIN	12	15	8	2
POUSSAN	11	10	8	1
SETE	4			
VIC LA GARDIOLE	33	2	1	
VILLEVEYRAC	18	8	3	
TOTAL	187	79	41	12

LES INTERVENTIONS

✓ **Obligations Légales de Débroussaillage : 98 (308 en 2018)**

- **Police de l'eau (prélèvements des eaux du bassin versant /pollutions : 34 (43 en 2018)**
- **Police de l'urbanisme : 89 (115 en 2018)**
- **Dépôts sauvages : 48 (38 en 2018)**
- **Gens du voyage : 30 (25 en 2018)**
- **Assistance aux personnes et aux biens : 63 (43 en 2018)**
- **Brûlage de déchets verts et feux : 4 (3 en 2018)**
- **Fourrière automobile, identification des propriétaires des véhicules auprès des services de police de l'État avant le déplacement : 175 (130 en 2018)**

LA SURVEILLANCE PARTICULIERE

✓ **Espaces naturels : 171 services (104 en 2018)**

✓ **Ruisseaux rivières : 24 services (24 en 2018)**

LES CONTROLES

✓ **Gendarmerie Nationale (gens du voyage et lutte contre la cabanisation) : 7 (22 en 2018)**

- **DDTM 34 – service habitat urbanisme (lutte contre la cabanisation) : 2 (20 en 2018)**

- **ONCFS : 4 (1 en 2018)**

- **ONF : 69 (2 en 2018)**

- **DDPP 34 : 2 (1 en 2018)**

- **ARS : 0 (1 en 2018)**

- **AFB : 1 (0 en 2018)**

INFOS PRATIQUES

SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE

Site Président

4 avenue d'Aigues - 34110 Frontignan
☎ 04 67 46 47 48

Complexe Oïkos

CD5E - 34560 Villeveyrac
☎ 04 67 78 55 96

LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT (P.13)

SAM - 4 avenue d'Aigues - 34110 Frontignan
☎ 04 67 46 47 97

LA COLLECTE ET DECHETS

Accueil du Service déchets

☎ 04 67 46 47 20 / dechets@agglopole.fr
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Les déchetteries:

Balaruc-le-Vieux (Route de la Rèche)

Ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h30 et le dimanche de 8h à 12h.

Bouzigues (Chemin de la Catonnière)

Ouverte du lundi au samedi de 13h30 à 17h et le dimanche de 9h à 12h.

Frontignan (Chemin des Près St Martin)

Ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h30 et le dimanche de 8h à 12h.

Marseillan (Route d'Agde)

Ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h30 et le dimanche de 8h à 12h.

Mèze (35, route de Villeveyrac)

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 17h et le dimanche de 9h à 12h.

Montbazin (Chemin du Pont de Vène)

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 17h et le dimanche de 9h à 12h.

Sète (Z.I. des Eaux-Blanches)

Ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h30 et le dimanche de 8h à 12h.

L'ASSAINISSEMENT

Services d'astreinte collectif - Suez

☎ 09 77 40 11 38

Assainissement collectif et non collectif

☎ 04 67 78 89 58 / spanc@agglopole.fr

LE TRANSPORT

Sète agglomération mobilité

Passage du Dauphin
5 bis quai de la Résistance à Sète
☎ 04 67 53 01 01

Agence ouverte (horaires d'hiver) du lundi au vendredi de 7h45 à 12h30 et de 13h15 à 18h30. Le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h. En été : de 9h - 19h du lundi au dimanche.

LA SOLIDARITÉ

MLIJ - Mission Locale d'Insertion des jeunes du bassin de Thau

Passage Le Dauphin
4, quai de la résistance, à Sète
☎ 04 67 18 38 02
Impasse du Petit Versailles, à Frontignan
☎ 04 67 18 50 60

LE TOURISME

Office de Tourisme intercommunal Archipel de Thau

Maison de la Mer - Quai Baptiste Guitard, à Mèze - www.thau-mediterranee.com
☎ 04 67 43 93 08

LA CULTURE

Réseau des médiathèques
<https://mediatheques.agglo-pole.fr>

Médiathèque André Malraux

Boulevard Pierre Mendès-France, à Sète
☎ 04 67 51 51 07

Médiathèque François Mitterrand

Boulevard Danielle Casanova BP 69, à Sète
☎ 04 67 46 05 06

Médiathèque Montaigne

1 Place du Contr'un, à Frontignan
☎ 04 99 57 85 00
Fermée du 24 au 31 décembre

Médiathèque La Fabrique

Place du 14 juillet, à Marseillan
☎ 04 67 01 73 14

Médiathèque de Balaruc-les-Bains

Résidence Sévigné Thermal
☎ 04 67 43 23 45

Médiathèque de Mèze

1, Place de l'ancien hospice
☎ 04 67 43 71 84

Conservatoire à rayonnement intercommunal

Rue Jean-Moulin, à Sète
☎ 04 99 04 76 31
Antenne de Frontignan - Avenue Frédéric-Mistral ☎ 04 67 18 54 27
Antenne de Mèze ☎ 04 67 43 80 75



Réseau Patrimoine patrimoine.agglopoie.fr

Jardin antique méditerranéen

Rue des Pioch, à Balaruc-les-Bains
☎ 04 67 46 47 92 / jam@agglopoie.fr
Accès en bus : Ligne 10, arrêt "Port"
Fermé de début décembre à fin février.

Musée Villa Loupian

RD 15E4, à Loupian
☎ 04 67 18 68 18 / villaloupian@agglopoie.fr
Fermé du 1er décembre au 31 janvier

Musée ethnographique de l'Étang de Thau

☎ 04 67 78 33 57 / musee.etang@agglopoie.fr
Quai du port de pêche, à Bouzigues
Fermé du 1er décembre au 31 janvier

LE SPORT

Piscine Fonquerne

1 Chemin des poules d'eau, à Sète
☎ 04 99 04 76 50

Piscine Di Stefano

Chemin de la calade, à Frontignan
☎ 04 67 48 22 67

L'HABITAT

IN SITU (OPAH RU)

Permanences à la Maison de l'Habitat
à Sète - Cabinet In Situ

(Accès : 14 rue de la Peyrade)

☎ 04 67 74 16 19 / opah-ru-sete@wanadoo.fr
<http://habitatsete.thauagglo.fr>

Accueil le lundi et mercredi matin de 9h30 à 12h30 et sur rendez-vous les autres jours.

ADIL (Infos logement)

La prise de rendez-vous est directement accessible en ligne sur www.adil34.org
☎ 04 67 555 555

Consultation téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Compagnons bâtisseurs

Permanences à Sète au ☎ 04 67 92 55 30
cblanguedoc@compagnonsbâtisseurs.eu
www.compagnonsbâtisseurs.org

Espace Info Énergie

Permanences à Sète, Balaruc-les-Bains, Frontignan et Mèze sur rendez-vous au
☎ 04 67 13 80 94 / eie@gefosat.org

Habitat JEUNE

Permanences dans les locaux du Foyer des jeunes travailleurs.
14, rue Louis Blanc, à Sète
☎ 04 67 74 35 05

LES FOURRIÈRES ANIMALE ET AUTOMOBILE

Fourrière animale

Complexe Animalier Noé
RD 185 - Lieu-dit « Carré du Roi »,
à Villeneuve-lès-Maguelone ☎ 04 67 27 55 37
Tous les jours (sauf les jours fériés) de 14h à 17h30.

Fourrière automobile

Parc Aquatechnique - 1 rue d'Amsterdam, à Sète ☎ 04 67 48 45 11.
Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 15h30 à 18h30, le samedi de 9h à 12h.

Pour récupérer votre véhicule, en fonction de votre lieu de résidence, contactez le numéro suivant :

- Sète/Frontignan : Commissariat de Sète ☎ 04 67 46 80 22
- Balaruc-le-Vieux/Balaruc-les-Bains/Gigean : Gendarmerie de Balaruc-les-Bains ☎ 04 67 78 72 66
- Mireval/Vic-la-Gardiole : Gendarmerie de Villeneuve-lès-Maguelone ☎ 04 67 69 52 69
- Marseillan : Gendarmerie d'Agde ☎ 04 67 21 10 29
- Bouzigues : Police municipale ☎ 04 67 78 30 12
- Loupian : Mairie ☎ 04 67 43 82 07
- Mèze : Police municipale ☎ 04 67 43 51 11 / 06 82 65 09 92
- Montbazin : Police municipale ☎ 04 67 78 70 91
- Poussan : Police municipale ☎ 04 67 53 23 80 / 06 83 41 48 09
- Villeveyrac : Police municipale ☎ 04 67 78 06 34 / 06 75 08 24 91 / 06 76 44 89 31

Sète agglomère méditerranée
4, avenue d'Aigues BP 600
34110 Frontignan Cedex

ACCUEIL STANDARD
Tél. 04 67 46 47 48
Fax 04 67 46 47 47

www.agglopoie.fr

